



Employés. Processus. Actifs.



FONDS DE REVENU **BFI CANADA**

RAPPORT ANNUEL 2006



VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

Notre exploitation compte des services de collecte, de transfert, d'élimination et de recyclage des déchets solides (« déchets ») non dangereux qu'elle propose à divers clients, y compris des petites, moyennes et grandes entreprises, des habitations individuelles et multifamiliales, des municipalités, des agences gouvernementales et des établissements d'enseignement.



Collecte

Nos activités relatives à la collecte ont surtout trait à la collecte et à l'élimination récurrentes de déchets solides non dangereux, de produits recyclables, de débris de construction, de déchets d'établissements industriels et de déchets solides municipaux à l'aide de chargeuses frontales, de chargeuses à prise arrière, de camions porteurs à faux-cadre basculant et de chariots élévateurs à fourche à prise latérale. En date du 31 décembre 2006, nous desservions plus de 1,2 million de clients résidentiels et plus de 100 000 clients commerciaux et industriels.



Transfert

Nous exploitons 27 stations de transbordement, lesquelles sont situées près de nos nombreuses routes de collecte et qui reçoivent les déchets recueillis par nos propres véhicules de collecte et par ceux de tiers. Nos stations de transbordement nous aident à établir des relations avec les municipalités et les exploitants privés qui livrent les déchets à nos stations, tout en mettant en œuvre des moyens efficaces pour traiter et transporter les déchets vers les décharges et d'autres sites d'élimination.



Recyclage

Nos services de recyclage comprennent la collecte de matériel recyclable provenant de clients résidentiels, commerciaux et industriels. Nos 13 installations de recyclage fournissent des services de traitement et de récupération de la collecte à nos clients chez qui nous effectuons la collecte, et ce, pour une diversité de matériaux recyclables, y compris le papier journal, le carton, la papeterie de bureau, les contenants en plastique, les bouteilles en verre, les panneaux de fibre, le bois, les métaux ferreux et l'aluminium métallique. Ces matériaux sont triés, traités et revendus comme matière recyclée. Notre décharge Seneca Meadows dispose d'une installation de recyclage de pneus qui réduit les pneus en copeaux. Ceux-ci sont ensuite utilisés dans la fabrication de tapis drainants pour de nouvelles cellules d'élimination de cette décharge.



Décharge

Les décharges constituent à l'heure actuelle la méthode principale d'élimination des déchets. Nous possédons et nous exploitons cinq sites de décharge au Canada et 17 sites aux États-Unis. La décharge Seneca Meadows à Seneca Falls (New York), et la décharge Lachenaie à Lachenaie (Québec) exploitent un système de récupération de gaz qui permet de générer de l'électricité. L'électricité contribue à combler les besoins des collectivités environnantes.

- 2 Lettre du président
- 4 Lettre du président-directeur général

- 10 Mise en place de services environnementaux
exemplaires pour les entreprises

- 14 Examen financier
Intérieur du plat verso
Renseignements pour les porteurs de parts

EMPLOYÉS. PROCESSUS. ACTIFS.

En tant que l'une des plus grandes entreprises nord-américaines de gestion des déchets solides non dangereux, le Fonds de revenu BFI Canada (« BFI Canada » ou « le Fonds » ou la « société ») fournit des services verticalement intégrés de collecte, de transfert, de recyclage et de décharge à plus de 1,2 million de clients répartis dans 54 marchés. Le Fonds de revenu BFI Canada est coté à la Bourse de Toronto sous le symbole BFC.UN.

Grâce à deux directions opérationnelles, IESI et BFI Canada, nous avons bâti une solide réputation de leader responsable dans le secteur des services environnementaux.

Depuis la fondation de notre société, notre équipe de gestion est fermement convaincue des capacités de nos employés, de nos processus et de nos actifs. De pair avec nos marques très reconnues, ces trois caractéristiques nous distinguent sur nos marchés respectifs, et constituent les clés de notre réussite à long terme. Nous maintenons le cap sur ces éléments fondamentaux.

Nous nous attendons à ce que nos employés motivés et expérimentés, nos processus rigoureux axés vers le marché, et nos combinaisons d'actifs verticalement intégrés continuent de livrer d'excellents résultats aux collectivités que nous desservons et aux parties intéressées qui nous sont précieuses.



La valeur générée par le Fonds pour les parties intéressées a atteint un sommet qui n'a pas manqué d'être remarqué. Les prix Canadian Investment Awards ont reconnu le Fonds comme le fonds commercial de l'année 2006, un prix que la société a également remporté en 2004 et pour lequel elle était finaliste en 2005. Nous nous engageons à continuer de générer des résultats dignes de cette reconnaissance.



Charles F. Flood
Président

Keith A. Carrigan
Vice-président et président-directeur général

Joseph D. Quarin
Vice-président exécutif

Thomas J. Cowee
Directeur financier

LETTRE DU PRÉSIDENT

En 2006, BFI Canada a maintenu sa croissance tout en étant rentable, et ce, de manière rigoureuse. BFI Canada est l'une des entreprises nord-américaines connaissant la plus forte croissance dans le domaine des services environnementaux en Amérique du Nord et l'une des fiducies de revenu de premier plan au Canada.

Nous félicitons les employés de la société dont le nombre dépasse les 2 900 pour l'obtention de solides résultats l'année dernière. Ils ont accompli ceci en focalisant une fois encore avec enthousiasme et fierté sur notre service à la clientèle, en assurant la protection de notre environnement et en créant une plus-value pour nos porteurs de parts.

Notre rôle en tant que fiduciaires consiste à soutenir le développement continu de la société, afin de maintenir la performance future de toutes les parties intéressées. Nous croyons qu'une bonne gouvernance fournit une structure grâce à laquelle nous pouvons réaliser des résultats solides. En conséquence, les sept membres de notre conseil de fiducie sont engagés à observer les normes les plus élevées de la gouvernance d'entreprise. Conformément à nos directives de gouvernance, nous avons plusieurs sous-comités : vérification, gouvernance et mises en candidature, rémunération, santé et sécurité environnementales. La composition des comités est régie par les exigences de nos dispositions relatives à la gouvernance. Nous avons également maintenu une politique de divulgation et un code d'éthique qui s'appliquent à l'ensemble des employés, des cadres et des fiduciaires.

Les fiduciaires, allant de l'avant, entendent demeurer engagés dans la performance du Fonds, et plus particulièrement, dans les débats entourant l'avenir du secteur même de la fiducie de revenu. Comme nos porteurs de parts le savent, le Gouvernement du Canada a proposé l'élimination d'un avantage fiscal dont profitaient les fiducies de revenu comme le Fonds de revenu BFI Canada, dès l'année 2011. L'annonce surprise du 31 octobre 2006 par le gouvernement a généré un grand degré d'incertitude dans le secteur lui-même. De nombreuses fiducies de revenu, y compris le Fonds de revenu BFI Canada, songent aux meilleurs moyens permettant d'assurer que leur valeur d'entreprise se répercute sur la valeur nette de leurs distributions.

Nous appuyons sans réserve le Vice-président et président-directeur général, Keith Carrigan, et l'équipe de gestion qui identifient et poursuivent les meilleures avenues permettant de créer de la valeur et de la faire reconnaître sur le marché.

En guise de conclusion, nous remercions sincèrement toutes les parties intéressées, y compris les collectivités locales avec lesquelles nous traitons des affaires pour leur soutien continu. Grâce aux pratiques continues de bonne gouvernance en 2007, nous avons l'intention de travailler fort pour soutenir l'amélioration continue de notre société.

Au nom des fiduciaires,

(signé Joseph H. Wright)

Joseph H. Wright
Président du Conseil d'administration



FIDUCIAIRES DU FONDS DE REVENU BFI CANADA

Joseph H. Wright

Président du Conseil d'administration

M. Wright est devenu fiduciaire du Fonds en 2002. Il est associé directeur de Barnagain Capital depuis février 2001. Il était anciennement associé directeur de Crosbie & Company Inc., et avant cela, il était président et président-directeur général de la Société de Banque Suisse (Canada). M. Wright siège aux conseils de directeurs de plusieurs entreprises canadiennes, dont Compagnies Loblaw limitée, Banque le Choix du Président, Outdoor Partner Media et ROC Pref. Corporation. Au cours de sa carrière professionnelle, M. Wright a passé 23 ans chez Citibanque comme responsable des prêts, huit ans et demi chez Burns Fry comme spécialiste des services de banque d'investissement et deux ans chez Swiss Bank Canada comme président.

Keith A. Carrigan

Vice-président et président-directeur général, Fonds de revenu BFI Canada

M. Carrigan est Président et Président-directeur général de BFI Canada depuis juin 2000 lors de l'acquisition des actifs d'Allied par la société. Il était responsable de la réussite de l'acquisition, de l'assimilation et de l'amélioration des activités de BFI Canada après l'acquisition. Avant de se joindre à nous, M. Carrigan prenait part au développement et à la gestion de diverses entreprises de gestion et de recyclage des déchets solides non dangereux. Il a consacré la plus grande partie de sa carrière, laquelle représente plus de 25 années, au secteur de la gestion des déchets solides. Fait très important, il a été le Vice-président de Waste Management Inc. aux États-unis, et Président de WMI Waste Management of Canada Corporation.

Daniel M. Dickinson

Fiduciaire

M. Dickinson est devenu fiduciaire du Fonds en 2005 et il a siégé comme Directeur d'IESI Corporation de 2001 jusqu'au moment de son acquisition par le Fonds en 2005. M. Dickinson est associé directeur de Thayer Capital Partners, une société privée de placement en actions située à Washington (D.C.) Avant de rejoindre Thayer, M. Dickinson, ayant consacré plus de 15 années aux fusions et aux acquisitions, était encore tout dernièrement co-directeur de Global Mergers & Acquisitions chez Merrill Lynch. Il est directeur de Caterpillar, Inc. et de Qualitor, Inc. M. Dickinson est titulaire d'un J.D. et d'un M.B.A. de l'Université de Chicago et d'un baccalauréat en génie mécanique et science des matériaux avec grande distinction de l'Université Duke.

Charles F. Flood ⁴

Président, Fonds de revenu BFI Canada et Vice-président et président-directeur général, IESI Corp

M. Flood, co-fondateur d'IESI Corporation (1995), est devenu Président du Fonds en 2005. Il possède plus de 35 années d'expérience dans le secteur de la gestion des déchets solides et il est Directeur et Président d'Environmental Industry Association (EIA), la société-mère de la National Solid Waste Management Association (NSWMA) et de Waste Equipment Technology Association (WASTE). Avant de fonder IESI, il était encore jusqu'à dernièrement au service de Waste Management comme Président du groupe dans le Nord des États-Unis et au Canada.

James J. Forese ¹

Fiduciaire

M. Forese est devenu fiduciaire du Fonds en 2005 et il a siégé comme Directeur d'IESI Corporation de 2003 jusqu'au moment de son acquisition par BFI Canada en 2005. Il est associé d'exploitation et directeur de l'exploitation de Thayer Capital Partners, une société privée de placement en actions située à Washington (D.C.). Avant de joindre Thayer, M. Forese était Vice-président et président-directeur général d'IKON Office Solutions, et avant cela, il a passé 36 ans au service d'IBM Corporation, tout dernièrement en tant que Vice-président d'IBM Credit Corporation. M. Forese est Directeur de Spherion Corporation, de Suntron Corporation et d'Anheuser-Busch Companies, Inc. Il a acquis un B.E.E. en électrotechnique de Rensselaer Polytechnic Institute et un M.B.A. du Massachusetts Institute of Technology.

Daniel R. Milliard ^{2,3}

Fiduciaire

M. Milliard a rejoint les rangs des fiduciaires du Fonds en 2002. Il était jusqu'à tout dernièrement agent d'expansion des entreprises et du service juridique en chef au Charles Cole Memorial Hospital. Il était auparavant Président-directeur général provisoire de Natural Convergence Inc., Président-directeur général de GT Group Telecom Inc. et Président, Président-directeur général et directeur d'Hyperion Communications. M. Milliard est diplômé du programme reconnu de directeurs de Directors College sur la gouvernance d'entreprise.

T. Iain Ronald

Fiduciaire

M. Ronald a siégé comme Président du Conseil d'administration du Fonds de 2003 à 2005 et il est fiduciaire du Fonds depuis ses débuts en 2002. Il est directeur de plusieurs sociétés canadiennes, y compris Leon's Furniture Limited et Holt Renfrew & Co. Il est fiduciaire d'Allied Properties Real Estate Investment Trust. M. Ronald a quitté son poste de Vice-président de la CIBC lorsqu'il a pris sa retraite en 1995. Il est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Glasgow, d'un M.B.A. d'Harvard Business School, il est membre de l'Institute of Chartered Accountants of Scotland et un membre (Fellow) de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

¹ Président du comité de vérification

² Président du comité de la gouvernance et des mises en candidature

³ Président du comité de la rémunération

⁴ Président du comité de la santé et de la sécurité environnementales

LETTRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

BFI Canada est une société axée sur la croissance, positionnée dans un modèle d'entreprise durable dans le secteur nord-américain des déchets solides. En 2006, nous avons de nouveau fait la démonstration de la valeur de notre modèle d'entreprise, et plus particulièrement de la qualité de nos employés, de nos processus et de nos actifs, en générant une autre année de performance financière solide.

Les revenus ont atteint 771,8 millions de dollars, soit une augmentation de 13,9 % par rapport à 2005. Le BAIIDA ^(A) se chiffrait à 235,9 millions de dollars, soit un accroissement de 14,5 % par rapport à 2005. De plus, les flux de trésorerie disponibles pour distribution ^(B) s'élevaient à 142 millions de dollars, surpassant l'année dernière sur ce plan de 17,5 %.

Afin de reconnaître notre solide performance en termes de flux de trésorerie disponibles pour distribution ^(B), nos fiduciaires ont autorisé, en août 2006, la cinquième distribution par part depuis la création du Fonds, élevant ainsi les distributions annualisées qui ont passé à 1,818 \$ par part de fiducie, soit une augmentation de 7,1 %. Malgré cette augmentation, notre ratio de distribution a baissé, passant à 80,5 % pendant l'année, en comparaison de 85,8 % en 2005 et de 84,9 % en 2004. Ceci mène à la conclusion une fois de plus que notre formule pour la réussite fonctionne, tout comme la nature des améliorations apportées à nos activités. Toutes les régions et tous les segments de l'entreprise ont connu une croissance.

La véritable percée, cependant, s'est révélée être l'amélioration sur le plan organique. Dans notre segment canadien, le revenu organique a affiché une croissance de 12,9 %, tandis que dans nos segments américains, celle-ci a été de 10,7 %. À travers l'histoire, les taux de croissance annuelle du secteur ont représenté environ la moitié de nos taux de croissance organique en 2006. En conséquence, nous sommes très heureux de l'impulsion réalisée en 2006. Notre performance est attribuable à de nombreux facteurs, y compris l'élargissement de notre base de clients et l'engagement de nos employés qui recourent à nos stratégies et à nos processus axés sur le marché de manière créative de pair avec nos actifs verticalement intégrés.

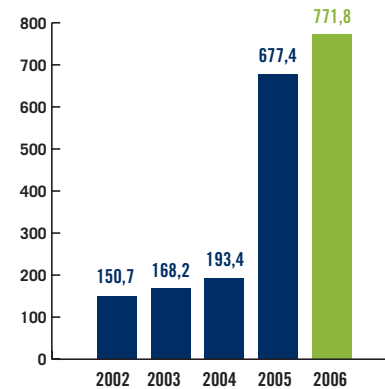
Nos résultats ont également été conditionnés par l'impulsion continue des actifs de plates-formes, ainsi que par des « groupements » acquis au cours des dernières années. Ces acquisitions ont fait de nous une meilleure entreprise, non seulement parce que nous avons géré en misant sur les combinaisons d'actifs résultants, mais parce que nous avons continuellement mis en commun les meilleures pratiques avec les entreprises acquises.



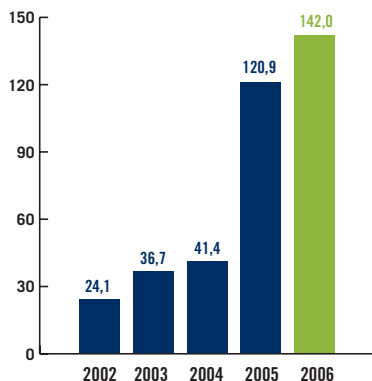
KEITH CARRIGAN

Président-directeur général et
vice-président du Conseil d'administration

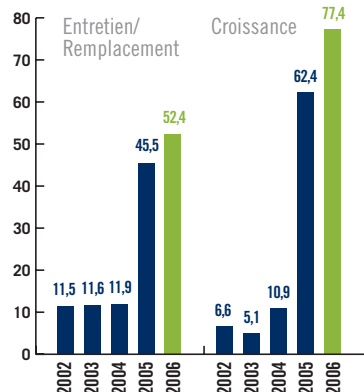
Revenus ^(C) (millions de dollars)



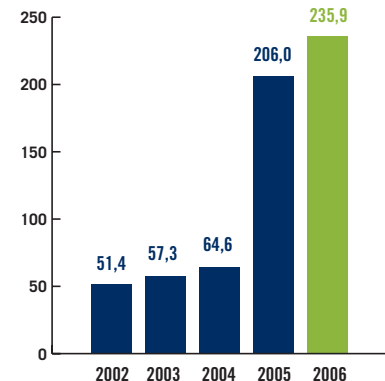
Flux de trésorerie disponible pour distribution ^(B) (millions de dollars)



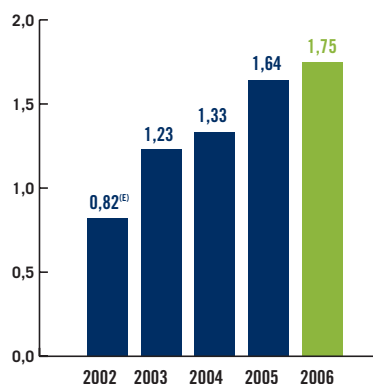
Dépenses en immobilisations et dépenses relatives à l'enfouissement (millions de dollars)



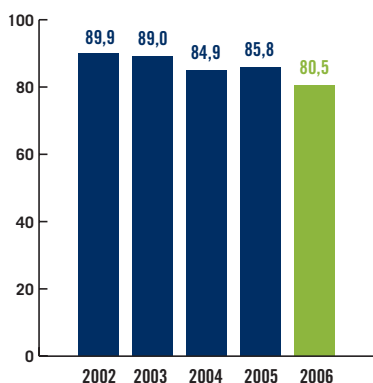
BAIIDA ^(A,D) (millions de dollars)



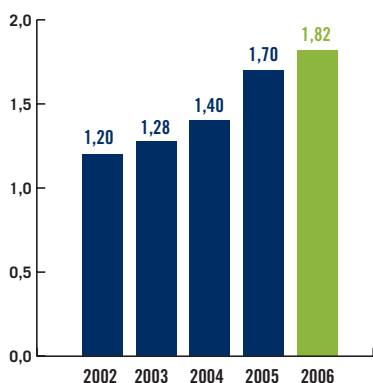
Distributions déclarées par part ^(F) (\$)



Ratio de distribution (%)



Distributions annualisées par part (\$)



STRUCTURE DES FIDUCIES DE REVENU

L'unique déception en 2006 a été l'annonce du 31 octobre par le gouvernement du Canada que celui-ci prévoyait l'élimination d'un avantage fiscal dont bénéficient les fiducies de revenu et l'application pour les fiducies actuelles d'un taux d'imposition équivalent à celui des sociétés à compter de 2011. La proposition comprend des directives strictes quant aux niveaux « acceptables » de croissance et de levée de fonds de capital pendant les quatre années qui précèdent l'imposition de ladite mesure de taxation proposée. Au moment de la rédaction, la loi habilitante n'avait pas été adoptée. La manière dont la conversion promise vers le statut d'entreprise s'effectuera en franchise d'impôt n'est pas non plus très claire.

Cependant, l'annonce pure et simple de cette proposition a immédiatement semé une incertitude dans le secteur de la fiducie de revenu et a remis en question l'accès continu et efficace aux capitaux propres. Il est va sans dire que nous sommes déçus.

Pendant presque cinq ans, nos parts de fiducie se sont révélées une monnaie puissante et efficace pour nos efforts d'acquisition. Il est impératif que nos parts de fiducie reflètent précisément la valeur que nous avons ajoutée à notre société. Afin de continuer à générer des améliorations au rythme escompté, il faut nous assurer que les marchés financiers nous accordent l'accès que nous méritons et qu'ils ne limitent pas notre potentiel de croissance.

Nous avons clairement signalé que nous n'avons pas l'intention de modifier notre modèle fondamental d'entreprise dans le secteur des déchets solides, ni nos stratégies axées sur le marché, ni notre appétit pour la croissance en raison de la loi proposée qui consiste à imposer le revenu des fiducies de revenu. L'accès continu au capital est une partie extrêmement importante de notre modèle d'entreprise. Comme le démontrent nos résultats financiers, notre approche est à l'avantage de la performance de la société depuis sa création.

En conséquence, en qualité de fiducie de revenu entièrement engagée envers la croissance, quelles sont nos options? En fait, celles-ci sont nombreuses. En tant qu'entreprise fructueuse et respectée dans un secteur bien établi, BFI Canada dispose d'une énorme souplesse quant au choix du marché et de la structure des capitaux. En conséquence, nous évoluerons au besoin pour soutenir l'objectif envers lequel nous nous sommes engagés qui consiste à générer de la valeur pour les porteurs de parts.

À plus courte échéance, nous fondant sur notre profil de crédit et sur la génération de robustes flux de trésorerie, nous croyons que nous sommes en mesure de continuer notre poursuite d'acquisitions groupées et de plates-formes sans les initiatives que prend l'État.

Nous croyons que nous sommes en mesure de créer de la valeur au long cours sans égard à la « forme » que nous prenons et cela en demeurant fidèles à nos trois principes fondamentaux de fonctionnement :

- L'embauche d'effectifs chevronnés assortis de l'encadrement, du mentorat et de l'habilitation;
- Le recours à des processus homogènes de nature à stimuler des stratégies axées sur le marché;
- Mise en place d'une combinaison d'actifs verticalement intégrés et multiplication de celle-ci.

^(A,B) Les définitions de ces termes figurent dans les pages 44 et 45. ^(C) Les revenus de 2002 à 2004 ont fait l'objet d'un reclassement afin d'être conformes à la présentation de l'année actuelle. ^(D) Le BAIIA a été reformulé afin de convenir à l'adoption de la nouvelle norme comptable pour les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. L'incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables sur les résultats comparatifs est détaillée dans le rapport du premier trimestre et le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada au cours des périodes se terminant, respectivement, le 31 mars et le 31 décembre 2004. ^(E) Les distributions concernent la période du 25 avril 2002 jusqu'au 31 décembre 2002. ^(F) Par part de fiducie, action privilégiée participante et reçu de souscription (moyenne pondérée).

EMPLOYÉS

Grâce à plus de 2 900 employés au service de plus de 1,2 million de clients répartis dans 54 marchés en Amérique du Nord, nous avons une présence imposante dans les collectivités au sein desquelles nous œuvrons.

Nos camions circulent dans des centaines de quartiers chaque jour et nos employés sont fiers de leur rôle de fournisseurs fiables et sûrs de services environnementaux.

Lawrence Green, l'un de nos conducteurs travaillant à partir d'Haltom City (Texas) (présenté sur la couverture arrière), personnifie cet engagement envers l'excellence. Il a remporté, en mars 2007, le prix de l'Association du secteur environnemental des États-Unis du conducteur de l'année d'une grande entreprise en zone résidentielle. Il a été reconnu pour son dossier de sécurité exemplaire qu'il a conservé pendant ses 24 années de conducteur et pour l'excellent service à la clientèle qu'il dispense sur son itinéraire résidentiel. Lawrence a également reçu des félicitations pour son travail bénévole contribuant à assainir la collectivité.

Que nos employés se rendent au-delà du service attendu par la clientèle ou qu'ils soient bénévoles pour la collectivité, ils sont passionnés au sujet de ce qu'ils font et de ce que notre entreprise représente (voir Mise en place de services environnementaux exemplaires pour les entreprises en page 10).

En 2006, nous avons davantage investi dans le mentorat et la formation de nos employés et nous leur avons fourni les outils nécessaires pour qu'ils accomplissent leurs tâches de façon optimale.

La sécurité de nos conducteurs et de nos exploitants ainsi que celle des collectivités qu'ils desservent demeurent l'une de nos plus grandes priorités. Nous avons mis en œuvre un programme de sécurité élaboré qui comprend la formation et le mentorat des nouveaux employés, les séances de formation continue, ainsi que les tests et les évaluations à intervalles réguliers.

Nous avons également créé de l'emploi, phénomène découlant de notre croissance. Dans le cadre de nos pratiques d'embauche, nous recherchons des employés possédant l'expérience, les ensembles de compétence et les personnalités correspondant parfaitement à la structure et à la culture de notre exploitation. Nous nous engageons à les conseiller afin de garantir leur réussite au long cours.

De cette façon, nous avons réuni un groupe d'employés très talentueux qui adhèrent à nos stratégies axées sur le marché et qui dirigent celles-ci.

J'aimerais sincèrement remercier notre équipe pour tous ses efforts en 2006. Notre performance financière est le témoignage éloquent de votre engagement et de votre aptitude.

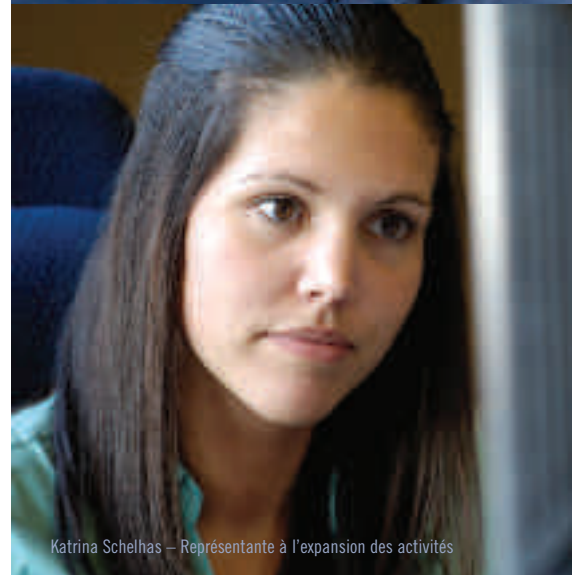
PROCESSUS

Des dynamiques diverses conditionnent chacun des marchés que nous exploitons. Chaque marché forme une mosaïque composée de variables, telles que la base de clients, les combinaisons d'actifs, les exigences réglementaires et celles du paysage qui entrent en concurrence.

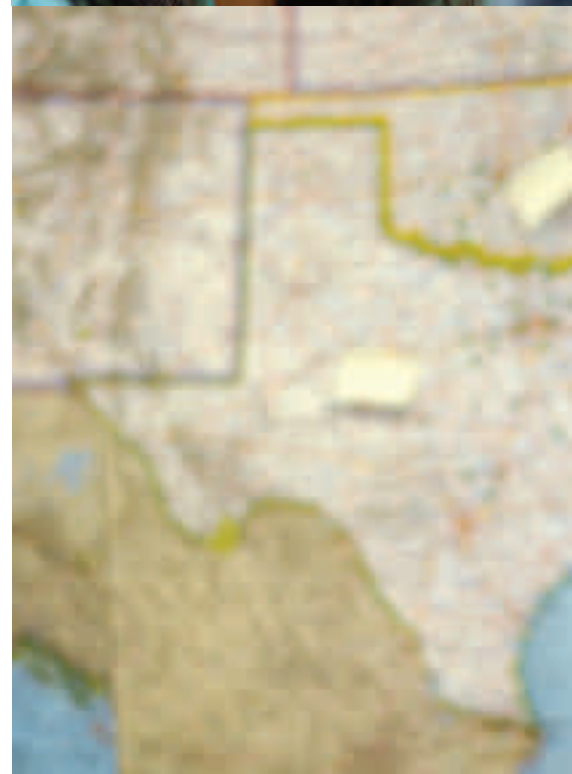
Afin de satisfaire les besoins uniques de chaque marché, nos directeurs régionaux et de district sont habilités à prendre des décisions en recourant aux stratégies les mieux adaptées aux conditions locales, au positionnement de l'entreprise et aux exigences de la clientèle. Nos employés comprennent les stratégies et les facteurs importants qui conditionnent notre société et, en conséquence, ils sont en mesure d'utiliser efficacement nos actifs chaque jour – et d'iden-



Carmello « Nanu » Micallef – Superviseur des stations de transbordement



Katrina Schelhas – Représentante à l'expansion des activités





Charles Hooper – Mécanicien chef d'équipe



Hector Espinoza – Soudeur



Chris Flood – Expansion commerciale



Jay Gunter – Chef de division
Joe Hernandez – Superviseur des activités

tifier correctement le moment propice où des mesures doivent être prises (de manière organique et par l'entremise d'acquisitions) pour augmenter notre rendement sur les actifs.

Il incombe à nos directeurs d'améliorer la densité de l'itinéraire, la productivité et l'utilisation des actifs sur nos routes de collecte, d'établir et de fixer les prix, ainsi que d'ajouter de nouveaux clients de façon organique. Nos équipes de gestion du marché contribuent également à identifier le moment propice où les acquisitions doivent être effectuées pour accroître notre rendement sur les actifs.

Nous croyons sincèrement, et nos antécédents le prouvent, que des résultats intéressants découlent de notre approche ascendante. C'est au moyen de celle-ci que la direction délègue carrément la responsabilité de la performance entre les mains de nos équipes locales qui reçoivent des incitatifs afin d'atteindre les cibles établies. Voilà le moteur de notre culture. C'est ce qui fait en sorte que nos résultats d'exploitation se concrétisent selon un mode stratégique et discipliné.

ACTIFS

L'expansion de marchés existants et nouveaux, ainsi que le développement et l'expansion de décharges seront des priorités constantes tandis que nous cherchons à élargir, à augmenter la densité de la clientèle, et à acheminer un plus grand volume des déchets que nous recueillons vers nos propres stations de transbordement, nos décharges et nos installations de recyclage.

Depuis les débuts de la société, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à élaborer un réseau d'installations de collecte, d'élimination et de recyclage de déchets étroitement interreliées. Nous continuons de constater l'existence de nombreuses possibilités dans l'ensemble de l'Amérique du Nord pouvant être ajoutées à notre réseau au moyen d'acquisitions stratégiques.

Au cours des dernières années, nous avons fructueusement mené à terme des acquisitions groupées et de plates-formes qui sont devenues très rentables en contribuant

aux revenus. En 2006, notre stratégie d'acquisitions nous a valu 12 acquisitions groupées en contrepartie d'espèces consolidées d'une valeur de 33,6 millions de dollars. Bien que nous ayons espéré conclure un plus grand nombre d'acquisitions au cours de l'année, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'acquisitions de haut calibre.

Étant donné notre appétit gourmand pour les acquisitions et nos capacités en matière de financement, nous avons l'intention d'augmenter le rythme des acquisitions en 2007 et nous avons renforcé notre équipe de fusion et d'acquisition.

Fait également important, nous continuons de réinvestir. En 2006, nos dépenses en immobilisations pour l'entretien et pour l'enfouissement ont totalisé 18,3 millions de dollars au Canada et 30,1 millions de dollars américains aux États-Unis. Témoignant de besoins en matière d'entretien bien prévisibles dans notre entreprise, ces dépenses correspondaient à nos cibles déclarées pendant l'année.

Les dépenses attribuables à la croissance permettant de soutenir de nouveaux clients et de nouveaux flux de trésorerie dans nos segments tant canadiens qu'américains ont totalisé 77,4 millions de dollars, soit une hausse de 24 % en 2005. Ce niveau de dépense révèle la confiance que nous avons dans l'avenir et le fait que nous continuons à trouver et à saisir des occasions de croissance et d'amélioration afin de créer de la valeur pour nos porteurs de parts.

L'ANNÉE QUI VIENT

Force est de constater que notre performance en 2006 constitue une autre année très robuste qui nous fait placer la barre plus haut pour faire davantage. Nous ne croyons pas qu'un plafond soit atteint. Nous estimons qu'il existe de nombreuses occasions nous permettant de continuer notre avancée et nous sommes résolument à la poursuite de chacune.

Nous croyons que nous sommes bien positionnés pour 2007 en étant clairement concentrés sur les éléments fondamentaux de l'entreprise. L'ordre du jour de nos activités comprend l'ajout de nouveaux clients, l'intensification de la densité de l'itinéraire, la reconduction de contrats au rythme accéléré que nous connaissons et le recours aux normes de préservation de l'environnement les plus élevées qui soient. Voilà pour nos moyens d'existence. Nous continuerons également à renforcer nos résultats par l'entremise d'acquisitions stratégiques.

En guise de conclusion, je remercie tous les porteurs de parts et toutes nos parties intéressées, y compris nos clients et les collectivités pour avoir contribué à notre réussite. Nous nous réjouissons à la perspective de vous servir en 2007 en qualité d'entreprise solide et bien équilibrée, alimentée par des personnes engagées, un processus rigoureux et des actifs solides.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

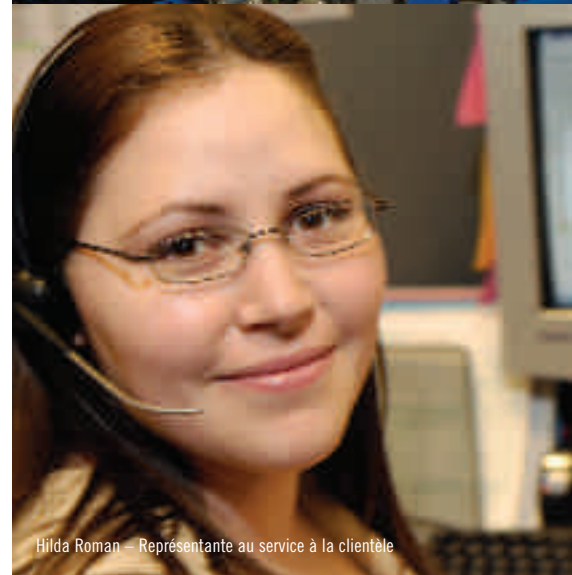
(signé Keith A. Carrigan)

Keith A. Carrigan
Vice-président et président-directeur général

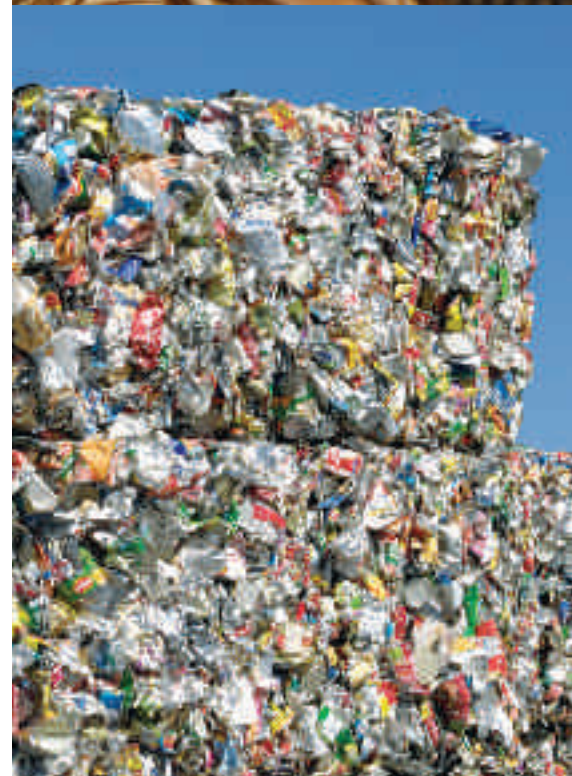
8 mars 2007



Shawn Eiras – Directeur de district



Hilda Roman – Représentante au service à la clientèle





Ed Wammes – Chef d'équipe



Greg McClain – Préposé aux pneus



Craig Attewell – Ouvrier



Rick Tyler – Superviseur du magasin



MISE EN PLACE DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EXEMPLAIRES POUR LES ENTREPRISES

Nous nous efforçons d'être le premier fournisseur responsable et capable de rendre compte de ses services environnementaux sur ses marchés. Cet engagement continu envers l'excellence a incité notre société à investir dans de nouvelles technologies et des solutions de rechange en matière de gestion des déchets, telles que le recyclage, le compostage et la conversion des gaz des décharges en énergie.

Nous sommes fiers de nos antécédents en matière de service aux collectivités. Par l'entremise de nos activités, nous nous dévouons au maintien de normes d'entretien de l'environnement les plus élevées qui soient, confiants que, dans notre quête, nous nous engageons dans la bonne direction.

CONFORMITÉ

De saines pratiques environnementales commencent par le respect de toutes les lois et de toute la réglementation. Nous prenons la conformité très au sérieux, et nous invitons fréquemment les responsables de la réglementation à visiter et à inspecter nos installations. Nous croyons que nos clients, nos collectivités, ainsi que les responsables de la réglementation exigent et méritent la prudence dont nous faisons preuve. Celle-ci se manifeste tant lors de la surveillance et de l'échantillonnage des charges qui pénètrent dans nos sites à des fins d'analyse et de confirmation des matières constituantes que lors de tests de composition des sols et de surveillance des rejets atmosphériques.

ÉLABORATION DES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION

Afin de dépasser les attentes en matière d'exigences réglementaires, nous travaillons constamment pour identifier les meilleures pratiques de gestion qui favorisent la durabilité environnementale. Dans l'ensemble de nos collectivités, cela signifie s'engager avec les responsables de la réglementation, les ingénieurs et les experts du secteur pour en apprendre davantage au sujet des nouvelles technologies de gestion de déchets et de leur mise en œuvre. Nous aspirons à être un bon voisin et un citoyen institutionnel modèle.

DÉCHARGES : EXCELLENTE MISE AU POINTE TECHNIQUE ET GESTION PRUDENTE

Nos normes en matière d'environnementale commencent avec la conception et la construction du site. Celui-ci est scellé comme une voûte par des géomembranes diverses, d'argile ou synthétiques, afin de protéger le sol, l'eau et l'air environnants. Les systèmes de collecte sont installés à la base de la décharge pour recueillir et éliminer toute eau en contact avec le système de géomembranes. Au fur et à mesure que la décharge prend de l'expansion, des systèmes de récupération des gaz sont installés pour contrôler le méthane qui est produit naturellement lors de la décomposition des déchets organiques.

La surveillance environnementale dans l'ensemble de nos installations est conforme à toutes les exigences provinciales, fédérales ou des États. Par exemple, la qualité de l'eau souterraine est surveillée au moyen d'un réseau étendu de puits souterrains autour de chaque site. La surveillance environnementale ne se termine pas au moment de la fin de la vie active de la décharge. Elle se poursuit pendant des décennies, même une fois la décharge pleine et complètement scellée et fermée, lorsque le terrain est rendu à la collectivité.



Don Darling – Directeur de l'équipement



Dawn Kerr – Directrice des comptes de territoire



Joe Veceli – Directeur régional de l'environnement



DÉCHARGES : ACTIFS POUR LA COLLECTIVITÉ

En tant que l'une des plus grandes entreprises nord-américaines dans le domaine des services environnementaux, nous recueillons des millions de tonnes de déchets, y compris les matériaux recyclables chaque année.

Bien que nous soyons liés par les normes des responsables de la réglementation, nous croyons que nous devons satisfaire aux normes sociales encore plus contraignantes de nos voisins. À cette fin, nous collaborons de façon active avec les collectivités. Chaque année, nous offrons des visites à des milliers d'étudiants et de résidents de la collectivité.

Les décharges sont un catalyseur pour le développement économique local. Par exemple, dans le nord-ouest de l'État de New York, notre décharge Seneca Meadows a collaboré étroitement avec la collectivité locale et les représentants élus pour créer un « parc de ressources renouvelables » de 200 acres et encourager la croissance économique locale. Le parc de ressources renouvelables est un partenariat public ou privé qui, à partir des ressources générées par l'installation de conversion des gaz en énergie de 17 mégawatt de la décharge, allie celles-ci à des incitatifs fiscaux conçus pour attirer de nouvelles entreprises dans la région.

En plus de Seneca Meadows, nous possédons une installation de conversion des gaz en énergie à notre décharge Lachenaie à Lachenaie (Québec). Ensemble, les deux exploitations produisent plus d'énergie électrique par année que celle contenue dans la transformation de 85 000 barils de pétrole. Nous planifions de construire davantage d'installations de conversion des gaz en énergie car nos décharges prennent constamment de l'expansion.

Nos décharges représentent une façon économique et saine sur le plan environnemental de gérer les déchets solides générés dans la collectivité. De plus, nous nous efforçons de trouver de nouvelles méthodes pour mettre nos installations à profit pour la collectivité.



Le premier locataire du parc de ressources renouvelables de Seneca Meadows, H2Gro, une entreprise spécialisée dans la production de tomates en serre hydroponique, planifie la construction et l'exploitation de 20 acres de serres en 2007, menant ainsi à la création de 100 nouveaux emplois dans la collectivité.





RECYCLAGE : AIDER LES COLLECTIVITÉS À RÉDUIRE LE BESOIN DE RECOURIR À LA DÉCHARGE

Chaque année, BFI Canada recycle l'équivalent de plus d'un million d'arbres. Nous offrons des services de recyclage de papier, de fibre à papier et de carton à la clientèle par l'entremise de nos 13 installations de recyclage. Nous incorporons davantage de méthodes de recyclage grâce à nos 22 installations de décharge. Nos modèles de conception de géomembranes novatrices ont permis à BFI Canada de remplacer les matériaux en pierre naturelle par des copeaux de pneus entrant dans la composition d'une couche de drainage dans une de nos décharges. Cette modification du modèle de conception permet de conserver une ressource naturelle et elle est responsable du recyclage d'environ 1,2 million de pneus chaque année. Nous sommes également en mesure d'utiliser à bon escient les autres matériaux dans nos installations de décharge afin de conserver la capacité utile pour des milliers de tonnes de déchets.

REDONNER À LA COLLECTIVITÉ

Nos employés vivent sur place et c'est là qu'ils font leurs achats. Ils font aussi du bénévolat au sein d'organismes locaux. Notre mission consiste à établir des relations durables et positives.

En conséquence, nous éprouvons beaucoup de plaisir à être reconnus pour notre approche par les collectivités locales, telles que McKinney (Texas). En 2006, la chambre de commerce McKinney nous présentait leur prix de l'entreprise de l'année pour notre participation à des programmes de recyclage local et à la campagne Gardons le Texas joli (Keep Texas Beautiful), et pour avoir tant rendu à la collectivité.

Nos employés ont également été reconnus pour leur engagement dans les collectivités où ils vivent et qu'ils servent.

À Chatham (Ontario), deux de nos conducteurs, Richard Ainsworth et Richard Armstrong, sont également pompiers bénévoles. En 2006, ils ont reçu la médaille de l'Ontario pour des actes de courage posés par un pompier. Cette récompense – la plus prestigieuse de la province – est accordée à ceux dont les actions démontrent le courage et la bravoure remarquables dans l'exercice de leurs fonctions.



Richard Ainsworth (gauche) et Richard Armstrong.

À Seneca Falls (New York), notre directeur des relations avec la collectivité de la décharge Seneca Meadows, Carl Casaccia, a reçu cette année un Prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations présenté par la chambre de commerce de Seneca County.

En juillet 2006, il a également été reconnu par la Société historique de Seneca Falls pour avoir consacré son temps de façon bénévole et soutenu de nombreuses organisations appartenant à la collectivité lorsqu'on lui a attribué le Prix annuel du service à la collectivité. « Carl a contribué plus qu'en offrant simplement de son argent à la collectivité », a affirmé Philomena Cammuso, directrice administrative de la Société historique. « Il a accordé son temps et son talent. Nous apprécions tout ce qu'il a fait pour un si grand nombre d'organisations qui s'échappent par les mailles du filet de nos donateurs réguliers. Seneca Meadows nous aide à resserrer ces mailles ».



Le Prix d'excellence est remis à Carl Casaccia (gauche) pour l'ensemble des réalisations d'une vie.

Nous attachons la plus grande importance à ces distinctions qui témoignent de notre engagement envers les collectivités desquelles nous sommes au service.

Avertissement à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs relatifs aux activités du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») ou à son milieu d'exploitation, lesquels s'appuient sur les estimations, les prévisions et les projections du Fonds. Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur, et ils comportent des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prédire ou qui échappent au contrôle du Fonds. Un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent ceux présentés dans la notice annuelle du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier à ces énoncés prospectifs. De plus, ces énoncés prospectifs sont valides uniquement à la date à laquelle ils sont rédigés. Bien que, de l'avis de la direction, les énoncés prospectifs compris dans les présentes soient fondés sur des hypothèses raisonnables, le Fonds ne peut garantir aux porteurs de parts que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. En outre, le Fonds n'a ni l'intention, ni l'obligation de mettre à jour, ni de réviser les énoncés prospectifs à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou d'autres développements.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 7 mars 2007 inclusivement. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés (les « états financiers ») du Fonds ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers du Fonds, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion des exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004, déposés sur le site www.sedar.com.

Aperçu de la Société

Le Fonds, par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, est l'une des plus importantes entreprises nord-américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux, pour des clients municipaux, commerciaux, industriels et résidentiels de cinq provinces canadiennes et de neuf États aux États-Unis. Le Fonds sert plus de 1,2 million de clients et ses actifs de collecte et de mise en décharge sont intégrés verticalement.

Le secteur canadien du Fonds exerce ses activités sous la marque BFI Canada, et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services intégrés de collecte et d'élimination de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Le secteur canadien exerce des activités de collecte de déchets dans dix-neuf marchés et exploite cinq décharges, quatre stations de transfert, sept installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Les secteurs américains du Fonds exercent leurs activités sous la marque IESI et offrent des services intégrés de collecte et de mise en décharge des déchets solides non dangereux dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans l'État de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland. Les secteurs américains exercent des activités de collecte de déchets dans trente-cinq marchés et exploitent dix-sept décharges, vingt-trois stations de transfert, et cinq installations de récupération de matières.

Le Fonds verse actuellement des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, et IESI Corporation (« IESI »), une filiale indirecte du Fonds qui représente les secteurs américains, verse des dividendes équivalents aux porteurs d'actions privilégiées de participation (« part des actionnaires sans contrôle »), telles qu'elles sont établies par les fiduciaires. La déclaration de fiducie du Fonds stipule que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées vers le quinzième jour du mois suivant (se reporter à la rubrique « Présentation des données par part de fiducie en circulation » pour de plus amples renseignements).

Points saillants – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie, par action privilégiée de participation (« APP ») et par reçu de souscription, à moins d'indication contraire.)

Points saillants financiers

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2006	2005 ¹
Produits	771 819 \$	677 424 \$
Charges d'exploitation	436 311	383 197
Frais de vente, généraux et administratifs	99 591	88 210
Bénéfice avant les éléments suivants	235 917	206 017
Amortissement	148 128	145 974
Intérêts sur la dette à long terme	34 307	27 219
Frais de financement	79	36 710
Gain net à la cession d'immobilisations	(443)	(127)
Perte nette (gain net) sur les instruments dérivés	3 363	(10 361)
(Gain net) perte nette de change	(2 578)	10 081
Autres charges	210	2 522
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	52 851	(6 001)
Charge (économie) d'impôts	12 917	(19 706)
Part des actionnaires sans contrôle	7 191	3 062
Bénéfice net	32 743 \$	10 643 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,61 \$	0,22 \$
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation	53 506	47 433
Nombre moyen pondéré d'APP en circulation	11 885	15 827
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'APP en circulation	65 391	63 260
Nombre total de parts de fiducie et d'APP en circulation	65 391	65 391
Investissements de maintien et dépenses en actifs liés aux décharges (« investissements de maintien »)	52 362 \$	45 540 \$
Investissements de croissance et dépenses en actifs liés aux décharges (« investissements de croissance »)	77 372	62 424
Total des investissements de maintien et de croissance	129 734 \$	107 964 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	141 999 \$	120 879 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	2,17 \$	1,91 \$
Total des distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées	93 721 \$	76 630 \$
Total des distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	-	1 175
Total des distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées et les reçus de souscription moyens pondérés	93 721	77 805
Distributions attribuables aux actionnaires sans contrôle	20 582	25 896
Total des distributions déclarées	114 303 \$	103 701 \$
Total des distributions déclarées par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	1,75 \$	1,62 \$
Total des distributions déclarées par part de fiducie moyenne pondérée, par APP moyenne pondérée et par reçu de souscription moyen pondéré	1,75 \$	1,64 \$

Note :

1. Avec prise d'effet le 21 janvier 2005, le Fonds a acquis IESI. Par conséquent, les résultats d'exploitation du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 n'incluent pas les résultats d'exploitation d'IESI pour la période allant du 1^{er} janvier au 20 janvier 2005. Les résultats d'exploitation d'IESI pour l'ensemble des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, libellés en dollars américains, sont présentés à la rubrique « Revue de l'exploitation des secteurs américains » du présent rapport de gestion.

Analyse sommaire des points saillants financiers

- L'augmentation des produits consolidés est attribuable à l'exclusion des résultats d'exploitation des secteurs américains pour la période allant du 1^{er} janvier au 20 janvier 2005 (la « période tampon »), jumelée à la croissance interne vigoureuse des secteurs canadien et américains, qui s'est chiffrée à 12,9 % et à 10,7 %, respectivement. Les acquisitions complémentaires stratégiques ont également contribué à cette augmentation tandis que la diminution marquée du taux de change moyen entre 2006 et 2005 a partiellement contrebalancé ces augmentations.
- L'augmentation des investissements de maintien est imputable à la consolidation des résultats des secteurs américains du Fonds durant la période tampon ainsi qu'à la hausse des coûts liés au maintien d'un actif plus important.
- Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} ont totalisé 141 999 \$, soit une hausse de 21 120 \$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du BAIIA^{A)} provenant des activités des secteurs canadien et américains du Fonds, jumelée à l'effet des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens, lesquels ont été partiellement contrebalancés par des intérêts sur la dette à long terme plus élevés en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'encours de la dette, et par les investissements de maintien plus élevés.
- Le total des distributions déclarées sur les parts de fiducie et les APP moyennes pondérées en circulation a augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable au versement de dividendes aux actionnaires sans contrôle du Fonds pour l'ensemble de l'exercice, ainsi qu'à l'augmentation de 8,1 % et de 7,1 % du taux de distribution par part de fiducie et par APP avec prise d'effet les 31 août 2005 et 2006, respectivement.

Autres points saillants

- En fonction du rendement du Fonds et compte tenu du taux de change actuel et prévu, les fiduciaires du Fonds ont approuvé une augmentation de 7,1 % des distributions, lesquelles sont passées d'un taux annuel de 1,698 \$ par part de fiducie à 1,818 \$ par part de fiducie, avec prise d'effet lors de la distribution versée le 15 septembre 2006 aux porteurs de parts inscrits le 31 août 2006. Les distributions versées aux porteurs d'APP ont augmenté d'un montant équivalent.
- Le Fonds a réalisé douze acquisitions complémentaires en 2006 pour une contrepartie totale en espèces d'environ 33 600 \$, incluant la contrepartie conditionnelle.
- Avec prise d'effet le 10 février 2006, le Fonds a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour au Canada. La convention de crédit modifiée et mise à jour a porté le total du crédit disponible en vertu de la facilité, sous réserve du consentement du prêteur, de 80 000 \$ à 120 000 \$, et elle arrive à échéance le 30 juin 2010, sous réserve de prorogations de un an. Les taux d'emprunt en vertu de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour sont plus avantageux que ceux de la convention de crédit précédente.
- Avec prise d'effet le 10 mars 2006, le Fonds a apporté des changements à sa convention de crédit renouvelable et d'emprunt à terme modifiée et mise à jour aux États-Unis. Ces changements ont permis de porter le total du crédit disponible en vertu de la facilité, sous réserve du consentement du prêteur, de 500 000 \$ US à 550 000 \$ US. Les taux d'emprunt en vertu de la convention de crédit modifiée sont plus avantageux que ceux de la convention de crédit précédente.
- Avec prise d'effet le 30 septembre 2006, le Fonds s'est prévalu en partie de l'option d'extension assortie à sa facilité de crédit renouvelable et d'emprunt à terme aux États-Unis, ce qui a porté le montant total de la facilité à 450 000 \$ US. Le crédit disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable et d'emprunt à terme des États-Unis a augmenté de 10 000 \$ US et de 55 000 \$ US pour s'élever à 195 000 \$ US et à 255 000 \$ US, respectivement.
- En novembre 2006, le Fonds a conclu une convention d'une durée de 22 ans lui donnant accès à des obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, remboursables à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles »). Les obligations industrielles sont offertes pour un montant maximal de 35 000 \$ US dans le but de financer une partie des dépenses liées aux activités du Fonds en Pennsylvanie, soit les dépenses liées à la construction d'une décharge, au matériel, aux véhicules et aux conteneurs. Les obligations industrielles portent intérêt au TIOL diminué d'un escompte. Une tranche du montant de 22 500 \$ US prélevé au titre de cette facilité de crédit a servi à rembourser la facilité de crédit renouvelable aux États-Unis du Fonds et le solde a été affecté au financement de la construction d'une décharge et des dépenses liées au matériel.
- Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote de crédit des débetures garanties de premier rang de séries A et B du Fonds, soit BBB (faible) avec tendance stable. Standard & Poor's Rating Service a également confirmé la cote de crédit de l'emprunt à terme aux États-Unis, soit BB. Moody's Investor Services, Inc. a pour sa part haussé la cote du Fonds, qui est passée de B1 à Ba3.

Revue de l'exploitation – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des taux de change, sauf indication contraire.)

(Se reporter à la rubrique « Revue de l'exploitation d'IESI » pour obtenir les résultats d'exploitation d'IESI pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005.)

Consolidation des secteurs américains

Avec prise d'effet le 21 janvier 2005, le Fonds a fait l'acquisition d'IESI. Par conséquent, les données financières correspondantes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 qui sont présentées dans la rubrique « Points saillants financiers » de la section « Points saillants », dans la section « Revue de l'exploitation » et dans les rubriques « Autres mesures du rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} » et « Investissements de maintien et de croissance » ne comprennent pas les résultats financiers d'IESI pour la période tampon. En outre, compte tenu de l'expansion du Fonds aux États-Unis, nous rappelons aux lecteurs qu'une tranche importante des résultats financiers du Fonds provient des États-Unis.

Les tableaux suivants sont présentés pour aider les lecteurs à évaluer les éléments suivants : l'incidence financière des résultats financiers des secteurs américains du Fonds pour la période tampon sur les résultats consolidés du Fonds, l'incidence financière de la conversion des résultats financiers des secteurs américains du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 au taux de change en vigueur au cours de l'exercice considéré, exclusion faite de l'incidence de la conversion des résultats financiers des secteurs américains du Fonds pour 2006 au taux de change en vigueur au cours de l'exercice précédent, de même que l'incidence financière de la croissance interne, des acquisitions et d'autres variations sans effet sur la trésorerie sur les résultats financiers du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Exercice terminé le 31 décembre					
Variation en \$		Composition de la variation en \$			
Résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 moins les résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005		Période de 20 jours additionnels à l'égard des secteurs américains *	Résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, sur une base comparable	Incidence du taux de change **	Croissance interne et acquisitions
Points saillants financiers					
Produits	94 395 \$	20 782 \$	73 613 \$	(31 524) \$	105 137 \$
Charges d'exploitation	53 114	12 954	40 160	(18 874)	59 034
Frais de vente, généraux et administratifs	11 381	2 412	8 969	(3 891)	12 860
Bénéfice avant les éléments suivants	29 900	5 416	24 484	(8 759)	33 243
Amortissement	2 154	3 659	(1 505)	(6 014)	4 509
Intérêt sur la dette à long terme	7 088	1 455	5 633	(1 622)	7 255
Frais de financement	(36 631)	-	(36 631)	-	(36 631)
Gain net à la cession d'immobilisations	(316)	-	(316)	25	(341)
Perte nette (gain net) sur les instruments financiers dérivés	13 724	-	13 724	(228)	13 952
(Gain net) perte nette de change	(12 659)	-	(12 659)	181	(12 840)
Autres charges	(2 312)	8 478	(10 790)	475	(11 265)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	58 852	(8 176)	67 028	(1 576)	68 604
Charge (économie) d'impôts	32 623	-	32 623	(476)	33 099
Part des actionnaires sans contrôle	4 129	-	4 129	-	4 129
Bénéfice net	22 100 \$	(8 176) \$	30 276 \$	(1 100) \$	31 376 \$
Revue de l'exploitation					
Produits – sud des É.-U.	33 376 \$	14 407 \$	18 969 \$	(17 260) \$	36 229 \$
Produits – nord-est des É.-U.	19 973 \$	6 375 \$	13 598 \$	(14 263) \$	27 861 \$
Produits – Canada	41 046 \$	-	41 046 \$	-	41 046 \$
Charges d'exploitation – sud des É.-U.	15 403 \$	8 070 \$	7 333 \$	(11 538) \$	18 871 \$
Charges d'exploitation – nord-est des É.-U.	17 312 \$	4 884 \$	12 428 \$	(7 336) \$	19 764 \$
Charges d'exploitation – Canada	20 399 \$	-	20 399 \$	-	20 399 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – sud des É.-U.	7 245 \$	1 489 \$	5 756 \$	(2 390) \$	8 146 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – nord-est des É.-U.	594 \$	923 \$	(329) \$	(1 500) \$	1 171 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – Canada et É.-U.	3 542 \$	-	3 542 \$	-	3 542 \$

Variation en \$		Composition de la variation en \$			
Résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 moins les résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005		Résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006			
		Période de 20 jours additionnels à l'égard des secteurs américains *	moins les résultats du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, sur une base comparable	Incidence du taux de change **	Croissance interne et acquisitions
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B	21 120 \$	2 373 \$	18 747 \$	(4 517) \$	23 264 \$
Investissements de maintien et de croissance					
Total	21 770 \$	1 273 \$	20 497 \$	(5 396) \$	25 893 \$
Investissements de maintien - Canada	1 823 \$	- \$	1 823 \$	- \$	1 823 \$
Investissements de maintien - É.-U.	4 999 \$	1 273 \$	3 726 \$	(2 236) \$	5 962 \$
Investissements de croissance - Canada	13 003 \$	- \$	13 003 \$	- \$	13 003 \$
Investissements de croissance - É.-U.	1 945 \$	- \$	1 945 \$	(3 160) \$	5 105 \$

Notes :

* Les résultats des secteurs américains pour la période tampon sont convertis au taux de change de 2006.

** Les résultats des secteurs américains pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 sont multipliés par la différence entre le taux de change de 2006 et celui de 2005.

Change

Une tranche importante des résultats d'exploitation, des investissements de maintien, des intérêts sur la dette à long terme et des impôts sur les bénéficiaires en espèces du Fonds, dont la présentation est en dollars canadiens, provient des États-Unis. Les charges d'exploitation, les investissements de maintien, les intérêts sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéficiaires en espèces provenant des États-Unis sont réglés en dollars américains générés par les activités américaines, ce qui se traduit par une couverture des flux de trésorerie naturelle. Une tranche des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B) provenant des États-Unis est couverte, jusqu'en février 2008, par trois conventions de couverture de trois ans à taux unique qui confèrent le droit d'acheter mensuellement 4 500 \$ CA à un taux de change moyen d'environ 1,222 \$. Le but de ces conventions de couverture est de protéger une partie des distributions libellées en dollars canadiens, qui sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, des variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis. Ces couvertures fournissent au Fonds une certaine protection contre les variations des taux de change jusqu'en février 2008. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme une couverture. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés, à titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Le Fonds présente ses résultats financiers en dollars canadiens et, en conséquence, les variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis ont une incidence sur la valeur des résultats d'exploitation du Fonds aux États-Unis convertis en dollars canadiens. Les résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant qui utilise le taux de change moyen en cours entre le Canada et les États-Unis au cours de la période visée. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont reportés et comptabilisés à titre de composante distincte de l'avoir des porteurs de parts et sont inclus uniquement dans l'état consolidé des résultats du Fonds lorsqu'une diminution de l'investissement du Fonds dans ses établissements étrangers survient. Les effets de 160 000 \$ US du Fonds à recevoir d'IESI (les « effets américains »), qui sont éliminés lors de la consolidation, ne sont pas compris dans l'investissement net d'IESI et, par conséquent, ils sont convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers à chaque date du bilan. Le gain ou la perte de change non réalisé résultant de la conversion des effets américains d'une date de bilan à l'autre est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats du Fonds à titre de gain ou de perte de change non réalisé, un élément sans incidence sur la trésorerie.

La situation financière et les résultats d'exploitation des secteurs américains ont été convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change suivants entre le dollar américain et le dollar canadien :

	2006			2005		
	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative
31 mars	1,167 \$	1,155 \$	1,155 \$	1,210 \$	1,228 \$	1,228 \$
30 juin	1,115 \$	1,122 \$	1,138 \$	1,226 \$	1,243 \$	1,237 \$
30 septembre	1,115 \$	1,121 \$	1,133 \$	1,161 \$	1,203 \$	1,224 \$
31 décembre	1,165 \$	1,139 \$	1,134 \$	1,166 \$	1,173 \$	1,211 \$

L'analyse qui suit complète les éléments suivants : l'exclusion des résultats financiers des secteurs américains pour la période tampon et l'incidence des variations du change comme le précisent les tableaux inclus dans la rubrique intitulée « Consolidation des secteurs américains » du présent rapport de gestion (voir les pages 17 et 18). Les résultats d'exploitation des secteurs américains pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, libellés en dollars américains, sont présentés à la rubrique « Revue de l'exploitation des secteurs américains » du présent rapport de gestion (voir la page 22).

Produits

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	771 819 \$	677 424 \$	94 395 \$
Canada	288 640 \$	247 594 \$	41 046 \$
É.-U. - sud	267 121 \$	233 745 \$	33 376 \$
É.-U. - nord-est	216 058 \$	196 085 \$	19 973 \$

L'augmentation des produits consolidés s'explique en partie par la croissance interne vigoureuse des secteurs canadien et américains d'environ 31 300 \$ et 46 000 \$, ou 12,9 % et 10,7 %, respectivement. Les acquisitions stratégiques réalisées par le secteur canadien et les acquisitions complémentaires réalisées par les secteurs américains ont également contribué à l'augmentation totale.

Charges d'exploitation

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	436 311 \$	383 197 \$	53 114 \$
Canada	146 565 \$	126 166 \$	20 399 \$
É.-U. - sud	177 263 \$	161 860 \$	15 403 \$
É.-U. - nord-est	112 483 \$	95 171 \$	17 312 \$

La hausse des charges totales liées à la mise en décharge et à la main-d'œuvre, qui se sont chiffrées à environ 31 600 \$ et 12 000 \$, respectivement, découle de la collecte et de l'acceptation de volumes de déchets supplémentaires et de la hausse des frais engagés pour servir les nouveaux clients et la clientèle actuelle, les nouveaux contrats et les contrats existants, ainsi que les actifs existants et nouvellement acquis. Le reste de la variation totale est imputable surtout à la hausse des frais d'exploitation des véhicules et des dépenses liées aux réparations et à l'entretien pour les mêmes raisons que celles qui sont présentées ci-dessus.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	99 591 \$	88 210 \$	11 381 \$
Canada	40 086 \$	36 544 \$	3 542 \$
É.-U. - sud	36 570 \$	29 325 \$	7 245 \$
É.-U. - nord-est	22 935 \$	22 341 \$	594 \$

La hausse des salaires totaux, y compris les frais liés au régime d'intéressement à long terme (le « RILT »), et les coûts radiés ayant trait à certaines activités d'aménagement abandonnées, représentent une tranche d'environ 10 100 \$ et 2 000 \$, respectivement, de l'augmentation totale des frais de vente, généraux et administratifs par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse des salaires totaux est imputable principalement à la croissance interne et à la croissance par acquisitions, jumelées aux efforts de vente additionnels.

Amortissement

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	148 128 \$	145 974 \$	2 154 \$
Canada	56 215 \$	54 129 \$	2 086 \$
É.-U. - sud	45 193 \$	45 504 \$	(311) \$
É.-U. - nord-est	46 720 \$	46 341 \$	379 \$

La hausse de l'amortissement affichée par le secteur canadien s'explique essentiellement par une augmentation de l'amortissement des décharges en raison à la fois de la révision de l'amortissement des actifs liés aux décharges et des taux de mise hors service par tonne de déchets acceptés, compte tenu des révisions des estimations des flux de trésorerie, totalisant environ 2 900 \$. L'augmentation de l'amortissement des décharges a été contrebalancée en partie par la diminution de l'amortissement des actifs incorporels et des immobilisations, en raison principalement de l'amortissement intégral des actifs, pour un total d'environ 600 \$, le reste de l'augmentation étant imputable à la baisse de l'amortissement des frais de financement reportés. La hausse totale affichée par les secteurs américains s'explique par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations et des actifs liés aux décharges qui découle principalement de la croissance interne et de la croissance par acquisitions, et par une légère hausse de l'amortissement des actifs incorporels et des frais de financement reportés. La hausse a été contrebalancée presque en totalité par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à l'exercice précédent, totalisant environ 6 000 \$.

Intérêts sur la dette à long terme

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	34 307 \$	27 219 \$	7 088 \$
Canada	9 120 \$	8 766 \$	354 \$
É.-U.	25 187 \$	18 453 \$	6 734 \$

Les augmentations s'expliquent principalement par les prélèvements sur les facilités de crédit renouvelables du Fonds au Canada et aux États-Unis effectués pour financer des investissements de croissance, de même que par la hausse nette des taux d'intérêt variables calculés sur ces prélèvements. Les prélèvements sur les facilités de crédit renouvelables du Fonds aux États-Unis et au Canada effectués pour financer des acquisitions expliquent également en partie les augmentations par rapport à l'exercice précédent, qui ont été partiellement neutralisées par la baisse des coûts d'emprunt en raison du remboursement de prélèvements effectués sur la facilité de crédit renouvelable liée au financement par obligations-recettes.

Frais de financement

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	79 \$	36 710 \$	(36 631) \$
Canada	79 \$	2 090 \$	(2 011) \$
É.-U.	- \$	34 620 \$	(34 620) \$

Au moment de la clôture de l'acquisition d'IESI en janvier 2005, le Fonds a racheté à cette dernière 150 000 \$ US de billets garantis de premier rang à 10,25 % et a engagé des frais d'environ 34 600 \$ à l'extinction.

En 2005, le Fonds, par l'entremise de BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings »), a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour pour clore l'acquisition de la décharge Ridge le 4 janvier 2005, qui a précédé la clôture et la réception du produit du placement de parts de fiducie du Fonds le 21 janvier 2005. Le Fonds a radié les frais de financement reportés et a engagé des coûts supplémentaires relativement à la modification de la convention de crédit, lesquels ont totalisé environ 2 100 \$. En 2006, le Fonds, par l'entremise de Holdings, a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour et a radié les frais de financement reportés non amortis qui se rapportaient à la convention préexistante.

Gain net à la cession d'immobilisations

	2006	Exercices terminés les 31 décembre	
		2005	Variation en \$
Total	(443) \$	(127) \$	(316) \$
Canada	(77) \$	(63) \$	(14) \$
É.-U.	(366) \$	(64) \$	(302) \$

Les cessions d'immobilisations entièrement amorties, généralement destinées au rebut, se sont traduites par des gains nets à la cession.

Perte nette (gain net) sur les instruments dérivés

	2006	Exercices terminés les 31 décembre	
		2005	Variation en \$
Total	3 363 \$	(10 361) \$	13 724 \$
Canada	- \$	- \$	- \$
É.-U.	3 363 \$	(10 361) \$	13 724 \$

La perte nette ou le gain net sur les instruments dérivés a trait aux pertes ou aux gains non réalisés sur les contrats de change qui sont utilisés afin de diminuer l'incidence de la variation des taux de change des dollars canadien et américain sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}, sur les swaps de taux d'intérêt utilisés pour fixer une tranche de l'élément variable de la facilité de crédit renouvelable et d'emprunt à terme du Fonds d'un montant de 450 000 \$ US, et sur une couverture des prix des marchandises relative au vieux carton ondulé. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, la variation de la juste valeur de ces instruments dérivés est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

(Gain net) perte nette de change

	2006	Exercices terminés les 31 décembre	
		2005	Variation en \$
Total	(2 578) \$	10 081 \$	(12 659) \$
Canada	94 \$	10 332 \$	(10 238) \$
É.-U.	(2 672) \$	(251) \$	(2 421) \$

Les effets américains du Fonds ne sont pas compris dans l'investissement net d'IESI et sont convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers à chaque date de bilan. Le gain net ou la perte nette de change non réalisé qui résulte de la conversion des effets américains est enregistré dans les résultats du secteur canadien du Fonds. Les gains nets de change réalisés par les secteurs américains du Fonds représentent les gains nets réalisés au règlement de contrats de change.

Autres charges

	2006	Exercices terminés les 31 décembre	
		2005	Variation en \$
Total	210 \$	2 522 \$	(2 312) \$
Canada	- \$	761 \$	(761) \$
É.-U.	210 \$	1 761 \$	(1 551) \$

Les autres charges comprennent principalement divers coûts liés au versement de primes à des cadres relativement à la clôture de l'acquisition d'IESI.

Charge (économie) d'impôts

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation en \$
Total	12 917 \$	(19 706) \$	32 623 \$
Canada	5 885 \$	(5 976) \$	11 861 \$
É.-U.	7 032 \$	(13 730) \$	20 762 \$

L'augmentation de la charge d'impôts du secteur canadien du Fonds découle principalement de résultats vigoureux ayant entraîné la diminution des actifs d'impôts futurs en raison de l'utilisation des pertes fiscales disponibles pour réduire le bénéfice imposable. La diminution d'un actif d'impôts futurs comptabilisé à l'égard des effets américains a également contribué à la hausse affichée par le secteur canadien. Dans les secteurs américains, l'augmentation de la charge d'impôts résulte principalement des économies d'impôts constatées en 2005 à l'égard des frais de financement, des coûts d'acquisition et des frais connexes, jumelées à une provision pour moins-value établie en 2006 à l'égard de certaines pertes fiscales américaines pouvant être reportées prospectivement.

Part des actionnaires sans contrôle

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la part des actionnaires sans contrôle s'élève à 7 191 \$ (3 062 \$ en 2005). La part des actionnaires sans contrôle représente la valeur initiale des APP émises, déduction faite des échanges effectués depuis leur émission, plus ou moins la part du bénéfice net ou de la perte nette et des distributions déclarées revenant aux actionnaires sans contrôle.

Revue de l'exploitation des secteurs américains - Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit est fourni uniquement à des fins d'information. Celui-ci souligne la variation, libellée en dollars américains, des résultats d'exploitation des secteurs américains pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 comparativement à l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Il est rappelé aux lecteurs que les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et de l'avoir des porteurs de parts du Fonds ne tiennent pas compte des résultats d'exploitation des secteurs américains pour la période allant du 1^{er} janvier au 20 janvier 2005.

	Exercices terminés les 31 décembre								
	2006			2005			Variation en \$		
	Sud	Nord-est	Total	Sud	Nord-est	Total	Sud	Nord-est	Total
Produits	235 494 \$	190 477 \$	425 971 \$	202 905 \$	169 999 \$	372 904 \$	32 589 \$	20 478 \$	53 067 \$
Charges d'exploitation	156 275	99 165	255 440	140 633	82 815	223 448	15 642	16 350	31 992
Frais de vente, généraux et administratifs	32 240	20 220	52 460	25 420	19 123	44 543	6 820	1 097	7 917
Bénéfice avant les éléments suivants	46 979	71 092	118 071	36 852	68 061	104 913	10 127	3 031	13 158
Amortissement			81 031			79 121			1 910
Intérêts sur la dette à long terme			22 205			16 854			5 351
Frais de financement			-			28 188			(28 188)
Perte nette (gain net) sur les instruments dérivés			2 965			(8 555)			11 520
Coûts d'opération			-			7 344			(7 344)
Autres (produits) charges			(2 493)			1 514			(4 007)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices			14 363			(19 553)			33 916
Charge (économie) d'impôts			6 199			(11 337)			17 536
Bénéfice net (perte nette)			8 164 \$			(8 216) \$			16 380 \$

FONDS DE REVENU BFI Canada

Points saillants financiers – Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

	2006				2005			
	Sud des États-Unis		Nord-est des États-Unis		Sud des États-Unis		Nord-est des États-Unis	
	Canada	Unis	États-Unis	Total	Canada	Unis	États-Unis	Total
Produits	74 943 \$	70 097 \$	55 279 \$	200 319 \$	61 948 \$	63 196 \$	52 743 \$	177 887 \$
Charges d'exploitation	38 573	45 260	28 045	111 878	32 248	43 822	26 101	102 171
Frais de vente, généraux et administratifs	12 199	10 138	5 869	28 206	11 720	8 124	6 442	26 286
Bénéfice avant les éléments suivants	24 171	14 699	21 365	60 235	17 980	11 250	20 200	49 430
Amortissement				37 297				37 229
Intérêts sur la dette à long terme				9 311				7 709
Gain net à la cession d'immobilisations				(34)				(97)
Perte nette sur les instruments dérivés				3 902				362
Gain de change net				(8 629)				(1 092)
Autres charges				23				450
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices				18 365				4 869
Charge (économie) d'impôts				6 351				(1 617)
Part des actionnaires sans contrôle				1 846				1 433
Bénéfice net				10 168 \$				5 053 \$

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006

Produits

L'augmentation des produits consolidés s'explique en partie par la croissance interne vigoureuse des secteurs canadien et américains de 9,6 % et de 7,3 %, respectivement, ainsi que par l'apport des acquisitions complémentaires stratégiques. L'augmentation des produits des secteurs américains a été partiellement contrebalancée par une baisse du taux de change moyen par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

La hausse des charges totales liées à la mise en décharge et à la main-d'œuvre, qui se sont chiffrées à environ 8 600 \$ et 1 400 \$, respectivement, découle de la collecte et de l'acceptation de volumes de déchets supplémentaires et de la hausse des frais engagés pour servir les nouveaux clients et la clientèle actuelle, les nouveaux contrats et les contrats existants, ainsi que les actifs existants et nouvellement acquis. Le reste de la variation totale n'est pas attribuable à un élément important des charges d'exploitation ni à une combinaison d'éléments.

Frais de vente, généraux et administratifs

La hausse des salaires totaux, y compris les frais liés au régime d'intéressement à long terme (le « RILT »), et les coûts radiés ayant trait à certaines activités d'aménagement abandonnées représentent une tranche d'environ 1 900 \$ et 1 600 \$, respectivement, de l'augmentation totale des frais de vente, généraux et administratifs par rapport au trimestre précédent. Cette hausse des salaires totaux tient essentiellement à la croissance interne et à la croissance par acquisitions, jumelées aux efforts de vente additionnels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution du taux de change moyen par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Amortissement

Dans l'ensemble, l'amortissement a diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation d'environ 1 100 \$ de l'amortissement des immobilisations a été neutralisée par une diminution équivalente de l'amortissement des actifs liés aux décharges. Le reste de la variation a trait à l'amortissement d'actifs incorporels et de frais de financement reportés.

Les raisons qui expliquent les variations trimestrielles pour les éléments suivants : intérêts sur la dette à long terme, gain net à la cession d'immobilisations, perte sur les instruments dérivés, gain net de change, autres charges, charge (économie) d'impôts et part des actionnaires sans contrôle, sont les mêmes que celles présentées dans la section « Revue de l'exploitation – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 » du présent rapport de gestion.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Autres mesures de rendement – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par APP.)

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}

Objectif

L'objectif premier du Fonds est la croissance des flux de trésorerie disponibles.

Taux de distribution

La philosophie de la direction en matière de distribution consiste à maintenir un taux de distribution annuel qui est inférieur à 90,0 %. Le taux de distribution annuel représente le pourcentage de distributions déclarées divisé par les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. L'établissement d'un taux de distribution annuel inférieur à 90,0 % permet au Fonds d'utiliser les flux de trésorerie disponibles excédentaires, représentant l'écart entre les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} et les distributions déclarées, aux principales fins suivantes : investissement aux fins d'expansion des décharges actuelles ou de l'aménagement de nouvelles décharges de remplacement, investissements dans le capital-développement et l'infrastructure y compris, sans toutefois s'y limiter, les bâtiments, investissement dans de nouvelles acquisitions stratégiques et rentables, remboursement de la dette à long terme afin de réduire les intérêts débiteurs et maintien des distributions au cours des périodes affichant un bénéfice et des flux de trésorerie à la baisse ou des périodes au cours desquelles d'importants investissements de maintien sont effectués ou au cours desquelles on assiste à une importante variation du fonds de roulement.

Flux de trésorerie disponibles excédentaires

Au cours de l'exercice, le Fonds a utilisé la totalité de ses flux de trésorerie disponibles excédentaires, à l'exception du remboursement sur la dette à long terme, aux fins décrites ci-dessus.

Clauses restrictives

Le Fonds se conforme à l'ensemble des clauses restrictives des facilités de crédit renouvelables, du prêt à terme, des obligations industrielles et des débetures de premier rang garanties. Par conséquent, le Fonds n'est assujéti à aucune restriction limitant sa capacité à honorer ses obligations de distribution actuelles ou prévues. En outre, le Fonds ne manque à aucune obligation de conformité qui aurait pour incidence un cas de défaut aux termes de ses facilités de crédit renouvelables, de son prêt à terme, de ses obligations industrielles et de ses débetures de premier rang garanties. Si aucune mesure n'est prise pour y remédier, un cas de défaut pourrait habituellement entraîner la déchéance du terme du remboursement et, en bout de ligne, limiter la capacité du Fonds d'honorer ses obligations de distribution actuelles ou prévues.

Impôts futurs

Le Fonds dispose de pertes fiscales inutilisées pour que son bénéfice imposable futur soit libre d'impôt. Les pertes fiscales inutilisées découlent d'ordinaire des unités d'exploitation du Fonds qui permettent divers degrés d'exonération d'impôt. Le Fonds surveille activement les diverses unités d'où émanent les pertes fiscales inutilisées au sein de sa structure organisationnelle et collabore avec divers conseillers pour tirer le meilleur parti de la tranche restante des pertes fiscales inutilisées afin de réaliser un bénéfice en franchise d'impôt. Au gré de l'utilisation des pertes fiscales ou de leur échéance, le Fonds pourrait être assujéti à l'impôt. Les impôts versés sur les bénéfices sont inclus dans la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats du Fonds. Par conséquent, les montants versés relativement aux impôts sur les bénéfices seront portés en déduction des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. Le Fonds revoit activement ses stratégies afin de limiter le degré d'imposition futur du Fonds.

Dette à long terme

Les facilités de crédit à long terme du Fonds sont assorties de dates d'échéance variées. Ces facilités ne sont pas assujétiées au remboursement de capital par anticipation dans des conditions d'exploitation normales et le Fonds prévoit renouveler ou remplacer ses facilités de crédit à long terme par des instruments d'emprunt similaires au plus tard à la date d'échéance. Par conséquent, le Fonds ne tient compte d'aucun remboursement de capital de ses facilités de crédit à long terme actuelles pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Distributions

Au cours des périodes pendant lesquelles les distributions déclarées excèdent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}, le Fonds est autorisé, en vertu de ses facilités de crédit renouvelables, sous réserve de restrictions diverses, à emprunter afin de procéder aux distributions déclarées. Si les facilités de crédit renouvelables du Fonds ne suffisaient pas à couvrir les sommes nécessaires, le Fonds considérerait la réduction d'une partie ou de la totalité de ses distributions. La philosophie du Fonds en matière de distribution consiste à distribuer moins de 90,0 % des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} au cours d'un exercice donné. Le Fonds gère de manière active les montants des distributions et n'a pas l'intention d'avoir recours à ses facilités de crédit renouvelables pour être en mesure de verser ses distributions annuelles.

Résultats

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} ont totalisé 141 999 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, comparativement à 120 879 \$ pour l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2005. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse des investissements de maintien, présentés en détail à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion. Le reste de la variation découle d'une utilisation en hausse du fonds de roulement hors trésorerie et des frais de financement moins élevés engagés au titre du remboursement des billets de premier rang subordonnés d'IESI en 2005.

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} par part de fiducie moyenne pondérée et par APP pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 se sont élevés à 2,17 \$, ce qui représente une augmentation de 0,26 \$ par rapport à l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2005.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} – méthode fondée sur les flux de trésorerie

(en milliers)

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005 ³	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	185 698 \$	124 656 \$	61 042 \$
Exploitation			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	3 529	1 433	2 096
Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ²	4 546	5 127	(581)
Investissements de maintien	(52 362)	(45 540)	(6 822)
Financement			
Amortissement du gain ou gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	224	224	-
Frais de financement (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	(847)	34 979	(35 826)
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	3 885	-	3 885
Gain de change réalisé	(2 674)	-	(2 674)
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^{B)}	141 999 \$	120 879 \$	21 120 \$

Notes :

- 2) La variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges exclut les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges acquises, l'écart de conversion et les montants remboursables par les porteurs d'APP.
- 3) Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

L'avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») conclut que les flux de trésorerie aux fins de distribution constituent, en toutes circonstances, une mesure des flux de trésorerie et que les flux de trésorerie aux fins de distribution sont présentés de manière fidèle uniquement lorsqu'ils sont rapprochés des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers de l'émetteur. Pour en arriver aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}, divers ajustements sont apportés aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, présentés en détail ci-après.

Exploitation

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement : la direction du Fonds s'attend à ce que la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement soit négligeable d'un exercice à l'autre. Divers éléments du fonds de roulement, y compris, sans toutefois s'y limiter, le moment auquel les débiteurs sont perçus, les créiteurs payés et les ajustements apportés, peuvent avoir une incidence importante sur le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. Par conséquent, la direction exclut l'incidence de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour éviter la dispersion découlant de la prise en compte de tels montants dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. Les variations réalisées du fonds de roulement sont habituellement financées au moyen des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges : les sommes capitalisées dans les actifs liés aux décharges ayant trait aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont immédiatement amorties. L'amortissement des actifs liés aux décharges est un élément qui n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. En outre, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ne sont pas pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction a l'intention de facturer aux porteurs de parts les charges à payer relativement aux obligations de fermeture et d'après-fermeture au fur et à mesure qu'elles sont engagées. La direction est d'avis que les ajustements liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont de nature obligatoire, même si le moment de satisfaction de telles obligations peut être choisi dans une certaine mesure. Par conséquent, le fait de porter la variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture en déduction des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation répond aux intentions de la direction.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures du rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Financement

Amortissement du gain ou gain au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations : Le Fonds a réalisé un gain au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations au deuxième trimestre de 2004. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont été conclus en prévision de la clôture du placement privé de titres de créance afin de gérer le risque de volatilité des taux d'intérêt avant la clôture du placement. À des fins comptables, le Fonds a constaté un gain de 1 550 \$ au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations. La direction est d'avis que ce gain est directement lié au placement privé de titres de créance sous-jacent et, qu'à ce titre, il sera imputé aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} de manière conforme aux modalités de la créance sous-jacente.

Frais de financement (déduction faite de la tranche hors trésorerie) : les frais de financement représentent les coûts engagés pour modifier les facilités de crédit. Ces montants ne sont pas engagés au titre des activités d'exploitation et sont d'ordinaire financés au moyen des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} excédentaires ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds a conclu trois conventions de couverture de trois ans à taux unique pour protéger une partie des distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains de change réalisés sont inscrits au poste « (Gain net) perte nette de change » dans l'état consolidé des résultats du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés influent sur la capacité du Fonds à effectuer des distributions en espèces et, par conséquent, la direction tient compte des gains ou des pertes réalisés sur les couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Gain de change réalisé : les gains de change réalisés sont pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Ces montants ne sont pas engagés au titre des activités d'exploitation et sont d'ordinaire financés au moyen des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} excédentaires. Les sommes réalisées relativement aux couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens sont comprises dans les gains de change réalisés, mais sont présentées séparément aux fins du calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} – méthode fondée sur l'exploitation

Les fiduciaires et la direction du Fonds calculent d'ordinaire les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation. La direction perçoit le BAIIA^{A)} comme tenant lieu de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et est tenue, aux termes de ses facilités de crédit à long terme, de procéder à des calculs semblables pour ses prêteurs. Par conséquent, les fiduciaires et la direction continuent d'utiliser la méthode fondée sur l'exploitation aux fins du calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} et pour la prise de décisions relatives au montant des distributions.

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation
BAIIA ^{A)}	235 917 \$	206 017 \$	29 900 \$
Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, déduction faite des révisions des flux de trésorerie estimatifs et des montants remboursés par les actionnaires sans contrôle	(5 538)	(6 315)	777
Intérêts sur la dette à long terme	(34 307)	(27 219)	(7 088)
Primes des cadres relativement à l'opération (autres charges)	(210)	(2 522)	2 312
Impôts exigibles	(5 610)	(4 002)	(1 608)
Investissements de maintien	(52 362)	(45 540)	(6 822)
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	3 885	236	3 649
Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	224	224	-
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^{B)}	141 999 \$	120 879 \$	21 120 \$

Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, déduction faite des révisions des flux de trésorerie estimatifs : les sommes capitalisées dans les actifs liés aux décharges relativement aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges sont amorties immédiatement et comprises dans l'amortissement des actifs liés aux décharges. L'amortissement des actifs liés aux décharges est présenté sous le BAIIA^{A)} dans l'état consolidé des résultats. La direction a l'intention de facturer aux porteurs de parts les coûts à payer relativement aux obligations de fermeture et d'après-fermeture au fur et à mesure qu'ils sont engagés. La direction est d'avis que les ajustements liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont de nature obligatoire, même si le moment de satisfaction de telles obligations peut être choisi dans une certaine mesure. Par conséquent, le fait de déduire l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges en déduction des révisions des flux de trésorerie estimatifs répond aux intentions de la direction.

Intérêt sur la dette à long terme : l'intérêt sur la dette à long terme représente un coût décaissé lié à la dette à long terme contractée pour financer les activités poursuivies du Fonds. Les intérêts courus sur la dette à long terme réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts du Fonds et aux actionnaires sans contrôle, étant donné que de telles sommes sont versées aux prêteurs du Fonds. Par conséquent, l'intérêt sur la dette à long terme est déduit du BAIIA^{A)} pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Prime des cadres relativement à l'opération (autres charges) : les primes des cadres relativement à l'opération représentent le coût décaissé relatif à l'acquittement des obligations envers la direction non financés à même le produit de l'opération sous-jacente. Les primes des cadres relativement à l'opération réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts du Fonds et aux actionnaires sans contrôle, étant donné que ces sommes sont versées à certains dirigeants du Fonds. Par conséquent, les primes des cadres relativement à l'opération sont déduites du BAIIA^{A)} pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Impôts exigibles : les impôts exigibles représentent un coût décaissé pour le Fonds relativement aux impôts sur les bénéfices provinciaux, fédéraux et d'État, y compris les retenues d'impôt à la source sur revenus de source étrangère relativement aux intérêts et aux dividendes versés au Fonds dont la provenance est étrangère. Les impôts exigibles réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts du Fonds et aux actionnaires sans contrôle, étant donné que ces sommes sont versées à diverses autorités gouvernementales. Par conséquent, les impôts exigibles sont déduits du BAIIA^{A)} pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds a conclu trois conventions de couverture de trois ans à taux unique pour protéger une partie des distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains de change réalisés sont inscrits au poste « (Gain) perte de change » dans l'état consolidé des résultats du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change augmentent ou réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts du Fonds et aux actionnaires sans contrôle, étant donné que de telles sommes sont versées à des tiers pour la couverture des opérations. Par conséquent, les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens sont ajoutés ou déduits du BAIIA^{A)} pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}.

Amortissement du gain ou gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations : le Fonds a réalisé un gain au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations au deuxième trimestre de 2004. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont été conclus en prévision de la clôture du placement privé de titres de créance afin de gérer le risque de volatilité des taux d'intérêt avant la clôture du placement. Aux fins de conformité à la directive comptable, le Fonds a constaté un gain de 1 550 \$ au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations. La direction est d'avis que ce gain est directement lié au placement privé de titres de créance sous-jacents et, qu'à ce titre, il sera imputé aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution de manière conforme aux modalités de la créance sous-jacente.

Le montant en espèces reçu au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations en 2004 sera imputé aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} à partir du mois de juillet 2004, et jusqu'à l'échéance sous-jacente des débtures garanties de premier rang, comme suit :

Exercices	Amortissement annuel	Amortissement total
2004	112 \$	112 \$
de 2005 à 2008	224 \$	896
2009	155 \$	155
de 2010 à 2013	86 \$	344
2014	43 \$	43
		1 550 \$

Investissements de maintien et de croissance

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 (non vérifié)	2005 (non vérifié)	Variation en \$
Total	129 734 \$	107 964 \$	21 770 \$
Maintien :			
Canada	18 264 \$	16 441 \$	1 823 \$
É.-U.	34 098 \$	29 099 \$	4 999 \$
Total des investissements de maintien	52 362 \$	45 540 \$	6 822 \$
Croissance :			
Canada	30 717 \$	17 714 \$	13 003 \$
É.-U.	46 655 \$	44 710 \$	1 945 \$
Total des investissements de croissance	77 372 \$	62 424 \$	14 948 \$

Les investissements de maintien et de croissance comprennent des montants comptabilisés à l'égard des immobilisations et des actifs liés aux décharges reçus dont le paiement n'est pas réglé à la fin d'une période ou d'un exercice donné.

Investissements de maintien

Les investissements de maintien représentent les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie. Les investissements de maintien comprennent d'ordinaire le remplacement d'immobilisations existantes, y compris les véhicules, le matériel, les conteneurs, les compacteurs à déchets, le mobilier, les agencements et le matériel informatique. Les investissements de maintien comprennent également une charge au titre de l'utilisation des capacités de mise en décharge, calculée de la manière suivante : le coût des capacités de mise en décharge à compter de la date d'acquisition, additionné aux coûts de construction liés aux décharges estimatifs pour le restant de la vie utile permise ou réputée permise de la décharge, est divisé par la capacité restante permise ou réputée permise exprimée en tonnes. La somme résultante est multipliée par la capacité utilisée au cours de la période ou de l'exercice et représente la charge au titre des investissements de maintien relative à l'utilisation des capacités de mise en décharge. La construction de capacités de mise en décharge n'est pas linéaire. Par conséquent, il pourrait y avoir des périodes ou des exercices au cours desquels les coûts de construction de capacités de mise en décharge excèdent la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité de mise en décharge utilisée. Les coûts de construction de décharges engagés au cours de toute période ou exercice en excédent de la charge au titre des investissements de maintien sont inscrits à titre d'investissements de croissance. Pour les périodes ou les exercices au cours desquels les coûts de construction de décharges sont inférieurs à la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité de mise en décharge utilisée, l'écart résultant est porté en déduction des investissements de croissance.

Les augmentations enregistrées par les secteurs canadien et américains découlent principalement d'une plus grande clientèle, de l'incidence d'une croissance interne et d'une croissance par acquisitions vigoureuses, et de la hausse des coûts d'acquisition d'immobilisations de maintien, y compris, sans toutefois s'y limiter, les véhicules, le matériel et l'aménagement de cellules.

Investissements de croissance

Les investissements de croissance représentent les dépenses relatives aux nouveaux flux de trésorerie. Les investissements de croissance comprennent d'ordinaire l'achat de véhicules, de matériel, de conteneurs, de compacteurs à déchets, de mobilier, d'agencements et de matériel informatique pour soutenir la croissance interne de l'entreprise et honorer les contrats nouvellement obtenus. Les coûts de construction liés aux décharges en excédent des investissements de maintien liés aux capacités de mise en décharge utilisées sont classés à titre d'investissements de croissance, jusqu'à ce que les capacités aménagées soient utilisées au cours d'une période ou d'un exercice subséquent. Les investissements de croissance sont financés au moyen des flux de trésorerie excédentaires ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

L'augmentation des investissements de croissance pour les secteurs canadien et américains du Fonds résulte principalement des terrains acquis aux fins d'expansion future des décharges, des véhicules, du matériel et des conteneurs acquis dans le but de soutenir la croissance interne des produits, y compris des nouveaux contrats, ainsi que de l'aménagement de cellules, qui donnera lieu à des retombées positives au cours d'une ou de plusieurs périodes futures.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits et au BAIIA^{A)} provenant des investissements de croissance visant des véhicules, du matériel ou des conteneurs se concrétiseront au cours de la période visée par le contrat sous-jacent et possiblement par la suite. De façon générale pour le Fonds, les retombées de ces investissements de croissance s'échelonnent sur trois à cinq ans environ.

Distributions

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et les montants par APP.)

Le tableau suivant présente en détail les distributions du Fonds en 2006 et en 2005 :

		Exercices terminés les 31 décembre		
Période	Distribution mensuelle par part de fiducie et par APP	Distribution annuelle par part de fiducie et par APP	Total des distributions déclarées par part de fiducie et par APP	Pourcentage d'augmentation des distributions par part de fiducie et par APP
2006	Août à décembre	0,1515 \$	1,8180 \$	49 534 \$
	Janvier à juillet	0,1415 \$	1,6980 \$	64 769 \$
Total				114 303 \$
				7,1%
2005	Août à décembre	0,1415 \$	1,6980 \$	46 265 \$
	Janvier à juillet	0,1309 \$	1,5708 \$	57 436 \$
Total				103 701 \$
				8,1%

Le tableau suivant présente les ratios de distribution du Fonds par trimestre et par exercice, sur une base cumulative depuis l'établissement du Fonds :

2006	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	39 315 \$	38 799 \$	33 293 \$	30 592 \$	141 999 \$
Distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées	24 369 \$	23 802 \$	22 775 \$	22 775 \$	93 721 \$
Part des distributions déclarées revenant aux porteurs d'APP	5 351	5 227	5 002	5 002	20 582
Total des distributions déclarées	29 720 \$	29 029 \$	27 777 \$	27 777 \$	114 303 \$
Ratio de distribution	75,6%	74,8%	83,4%	90,8%	80,5%
Ratio de distribution cumulé depuis l'établissement du Fonds	84,2%	85,3%	86,7%	87,1%	84,2%
2005	T4	T3	T2	T1 ⁴	Total ⁴
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	30 569 \$	32 951 \$	33 176 \$	24 183 \$	120 879 \$
Distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées	21 595 \$	20 672 \$	18 739 \$	15 624 \$	76 630 \$
Distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	-	-	-	1 175	1 175
Part des distributions déclarées revenant aux actionnaires sans contrôle	6 130	6 429	6 963	6 374	25 896
Total des distributions déclarées	27 725 \$	27 101 \$	25 702 \$	23 173 \$	103 701 \$
Ratio de distribution	90,7%	82,2%	77,5%	95,8%	85,8%
Ratio de distribution excluant les distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	90,7%	82,2%	77,5%	91,0%	84,8%
Ratio de distribution cumulé incluant les distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés depuis l'établissement du Fonds	86,6%	85,9%	86,7%	89,1%	86,6%
2004	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	10 307 \$	11 681 \$	8 537 \$	10 913 \$	41 438 \$
Distributions déclarées	9 292 \$	9 011 \$	8 446 \$	8 446 \$	35 195 \$
Ratio de distribution	90,2%	77,1%	98,9%	77,4%	84,9%
Ratio de distribution cumulé depuis l'établissement du Fonds	87,5%	87,2%	88,7%	87,5%	87,5%

Note :

- Les distributions déclarées au cours du trimestre terminé le 31 mars 2005 incluent les distributions versées aux porteurs de reçus de souscription avant la clôture de l'acquisition d'IESI. Par conséquent, les ratios de distribution de 95,8 % et de 85,8 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2005 et l'exercice terminé le 31 décembre 2005, respectivement, incluent des distributions versées aux porteurs de reçus de souscription qui s'élèvent à 1 175 \$. Exclusion faite des distributions déclarées et versées aux porteurs de reçus de souscription, les ratios de distribution ajustés étaient de 91,0 % et de 84,8 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2005 et l'exercice terminé le 31 décembre 2005, respectivement.

Principales données annuelles

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie, par APP et par reçu de souscription.)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005	Exercice terminé le 31 décembre 2004 ⁵	Exercice terminé le 31 décembre 2003 ^{5,6}
	Produits	771 819 \$	677 424 \$	193 389 \$
Bénéfice net	32 743 \$	10 643 \$	19 962 \$	13 137 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	0,61 \$	0,22 \$	0,75 \$	0,50 \$
Total de l'actif	1 766 660 \$	1 717 742 \$	397 670 \$	356 962 \$
Total du passif à long terme	634 470 \$	498 261 \$	125 290 \$	105 101 \$
Distributions par part de fiducie moyenne pondérée, par APP moyenne pondérée et par reçu de souscription moyen pondéré	1,75 \$	1,64 \$	1,33 \$	1,23 \$

Notes :

5. Les produits ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.
6. Les résultats d'exploitation et le total du passif à long terme ont été retraités de manière à refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable visant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats correspondants des exercices précédents est présentée en détail dans le rapport du premier trimestre terminé le 31 mars 2004 et dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, respectivement.

Produits

2003-2004

L'augmentation d'environ 25 200 \$ est principalement attribuable à l'acquisition de Twin Oaks Environmental Ltd. (« Twin Oaks ») et de Complete Disposal Services Ltd. (« CDS ») et à deux acquisitions stratégiques additionnelles. Le reste de l'augmentation est le fruit de l'effet conjugué des volumes de déchets supplémentaires, des hausses de prix, de la croissance interne, des suppléments liés au carburant et des prix avantageux des marchandises.

2004-2005

L'augmentation d'environ 484 000 \$ est principalement attribuable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI pour la période allant du 21 janvier au 31 décembre 2005. L'apport de l'acquisition d'IESI a totalisé environ 429 800 \$. Le reste de l'augmentation découle en grande partie des acquisitions faites dans le secteur canadien, qui ont compté pour environ 32 700 \$ de la variation par rapport à l'exercice précédent. Le reste de l'augmentation tient aux hausses de prix, à la croissance interne, à l'augmentation des surcharges liées au carburant et à l'accroissement des volumes de déchets acceptés aux décharges détenues par le Fonds.

2005-2006

Se reporter à la section « Revue de l'exploitation - Produits » pour obtenir une présentation détaillée de la hausse des produits.

Bénéfice net

Une partie ou la totalité des éléments suivants sont inclus dans le bénéfice net : amortissement, intérêts sur la dette à long terme, frais de financement, (gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, perte nette (gain net) sur les instruments dérivés, (gain net) perte nette de change, radiation de frais de financement reportés, autres charges, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle.

2003-2004

L'augmentation d'environ 6 800 \$ est due en partie à l'augmentation de l'économie d'impôts futurs. L'augmentation du BAIIA^A) a été en partie contrebalancée par une hausse de l'amortissement et par la croissance des intérêts sur la dette à long terme. L'augmentation en 2004 par rapport à 2003 résulte principalement des acquisitions.

2004-2005

La diminution d'environ 9 300 \$ découle principalement de l'acquisition d'IESI, qui a enregistré une perte nette pour la période allant du 21 janvier au 31 décembre 2005. La perte nette d'IESI est due en grande partie au fait que, à la clôture de l'acquisition d'IESI par le Fonds, ce dernier a racheté les billets subordonnés de premier rang d'IESI portant intérêt à 10,25 % d'un montant de 150 000 \$ US, déduction faite de l'incidence fiscale connexe.

2005-2006

Se reporter à la section « Revue de l'exploitation » pour obtenir une présentation détaillée de l'augmentation du bénéfice net.

Total de l'actif

2003-2004

L'augmentation du total de l'actif d'environ 40 700 \$ est principalement attribuable aux actifs acquis et comptabilisés lors des acquisitions de Twin Oaks et de CDS. De plus, une augmentation des frais reportés relativement à une opération, à l'émission de parts de fiducie et aux frais de financement reportés engagés relativement aux acquisitions de la décharge Ridge et d'IESI de même qu'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie essentiellement liée aux liquidités excédentaires générées lors de l'émission par le Fonds de débentures garanties de premier rang ont également contribué à cette augmentation. Les augmentations présentées ci-dessus ont été en partie contrebalancées par l'amortissement des actifs incorporels.

2004-2005

L'augmentation du total de l'actif d'environ 1 320 100 \$ est principalement attribuable aux actifs acquis et comptabilisés lors des acquisitions d'IESI et de la décharge Ridge, s'élevant à un montant total d'environ 1 384 000 \$.

2005-2006

L'augmentation du total de l'actif d'environ 48 900 \$ est principalement attribuable aux acquisitions aux États-Unis qui se sont traduites par une hausse d'environ 9 500 \$ des immobilisations et par une hausse d'environ 17 700 \$ des actifs incorporels et des écarts d'acquisition. Les montants à recevoir des actionnaires cédant d'IESI en règlement de diverses déclarations et garanties totalisaient environ 6 600 \$, ce qui explique le reste de l'augmentation. L'augmentation enregistrée dans le secteur canadien, qui s'est chiffrée à environ 13 400 \$, est attribuable en grande partie à la hausse d'environ 9 600 \$ des débiteurs, qui découle d'une croissance interne vigoureuse, notamment en ce qui a trait à l'obtention de nouveaux contrats, conjuguée au moment auquel les débiteurs sont perçus et les acquisitions sont réalisées. Le reste de l'augmentation du total de l'actif enregistrée dans le secteur canadien découle des acquisitions et des dépenses importantes engagées au cours de l'exercice relativement aux immobilisations et aux décharges.

Total du passif à long terme

2003-2004

L'augmentation du total du passif à long terme d'environ 20 200 \$ est imputable à une augmentation de la dette à long terme, découlant de la clôture d'un placement privé par le Fonds en juin 2004. Les coûts à payer relativement aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ont enregistré une croissance, alors que le reste de l'augmentation entre 2003 et 2004 découle des économies d'impôts futurs.

2004-2005

L'augmentation du passif à long terme d'environ à 373 000 \$ est principalement imputable à l'acquisition par le Fonds de la décharge Ridge et d'IESI en janvier 2005.

2005-2006

Le total du passif à long terme a augmenté de 136 200 \$, dont une tranche d'environ 77 100 \$ découle des frais engagés relativement aux acquisitions et à la croissance dans les secteurs américains. De plus, une tranche d'environ 44 000 \$ est imputable à la renégociation par le Fonds de la facilité de crédit renouvelable au Canada, ce qui s'est traduit par le reclassement dans le passif à long terme d'un montant de 29 500 \$ qui était auparavant inscrit dans le passif à court terme, ainsi qu'aux frais engagés relativement aux acquisitions et à la croissance. Le reste de l'augmentation tient en grande partie à la hausse d'environ 8 100 \$ des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, principalement en raison de provisions au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, de même qu'à la hausse d'environ 5 200 \$ des passifs d'impôts futurs découlant essentiellement d'une provision pour moins-value d'environ 4 300 \$ établie à l'égard de certains reports de pertes américaines dans l'exercice considéré.

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie.)

2006

	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	74 943 \$	76 891 \$	72 329 \$	64 477 \$	288 640 \$
É.-U. - sud	70 097	67 183	66 021	63 820	267 121
É.-U. - nord-est	55 279	55 907	54 305	50 567	216 058
	200 319 \$	199 981 \$	192 655 \$	178 864 \$	771 819 \$
Bénéfice net	10 168 \$	10 458 \$	7 769 \$	4 348 \$	32 743 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,19 \$	0,20 \$	0,14 \$	0,08 \$	0,61 \$

2005

	T4	T3	T2 ⁷	T1 ⁷	Total
Produits					
Canada	61 948 \$	65 573 \$	65 073 \$	55 000 \$	247 594 \$
É.-U. - sud	63 196	62 710	62 760	45 079	233 745
É.-U. - nord-est	52 743	54 433	53 933	34 976	196 085
	177 887 \$	182 716 \$	181 766 \$	135 055 \$	677 424 \$
Bénéfice net (perte nette)	5 053 \$	6 296 \$	7 756 \$	(8 462) \$	10 643 \$
Bénéfice net (perte nette) par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué(e)	0,10 \$	0,13 \$	0,16 \$	(0,21) \$	0,22 \$

2004^{7,8}

	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	52 513 \$	48 913 \$	49 762 \$	42 201 \$	193 389 \$
É.-U. - sud	-	-	-	-	-
É.-U. - nord-est	-	-	-	-	-
	52 513 \$	48 913 \$	49 762 \$	42 201 \$	193 389 \$
Bénéfice net	5 633 \$	5 159 \$	5 808 \$	3 362 \$	19 962 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,21 \$	0,19 \$	0,22 \$	0,13 \$	0,75 \$

Notes :

- Les produits ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du trimestre ou de l'exercice considéré.
- Le sommaire des résultats trimestriels pour les trimestres et l'exercice terminés en 2004 a été reclassé afin que sa présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les reclassements sont conformes à la présentation et à la caractérisation de l'information sectorielle du Fonds. Avec prise d'effet le 21 janvier 2005, le Fonds a acquis IESI et, par conséquent, les résultats d'IESI ne sont pas inclus dans le sommaire des résultats trimestriels de 2004.

Montant total approximatif de la croissance des produits entre le premier trimestre de 2004 et le quatrième trimestre de 2006 :

Produits - premier trimestre de 2004	42 200 \$
Apports à la croissance des produits :	
Acquisition d'IESI en janvier 2005, y compris les acquisitions réalisées par les secteurs américains de 2005 et à 2006	125 400
Acquisitions réalisées par le secteur canadien de 2004 à 2006	10 900
Hausse nette des prix, des volumes et des suppléments liés au carburant	21 800
Produits - quatrième trimestre de 2006	200 300 \$

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Principales données du bilan consolidé

	Canada – Au 31 décembre 2006	É.-U. – Au 31 décembre 2006	Données consolidées – Au 31 décembre 2006	Canada – Au 31 décembre 2005	É.-U. – Au 31 décembre 2005	Données consolidées – Au 31 décembre 2005
Débiteurs	46 084 \$	56 266 \$	102 350 \$	36 483 \$	45 372 \$	81 855 \$
Actifs incorporels	45 375 \$	31 829 \$	77 204 \$	58 443 \$	26 060 \$	84 503 \$
Écart d'acquisition	53 760 \$	427 574 \$	481 334 \$	50 889 \$	415 739 \$	466 628 \$
Frais reportés	1 208 \$	9 913 \$	11 121 \$	- \$	13 478 \$	13 478 \$
Immobilisations	124 418 \$	197 954 \$	322 372 \$	103 124 \$	189 371 \$	292 495 \$
Actifs liés aux décharges	203 421 \$	526 869 \$	730 290 \$	211 457 \$	527 769 \$	739 226 \$
Fonds de roulement déficitaires (actif à court terme moins passif à court terme)	(6 690) \$	(10 520) \$	(17 210) \$	(30 451) \$	(22 465) \$	(52 916) \$

Débiteurs

Variation en \$ – Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

20 495 \$

Variation en \$ – Canada – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

9 601 \$

Variation en \$ – É.-U. – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

10 894 \$

La hausse des débiteurs du secteur canadien du Fonds est attribuable à la croissance interne plus élevée des produits, notamment en ce qui a trait à l'obtention de nouveaux contrats et au calendrier des rentrées de fonds, pour un total d'environ 8 300 \$, conjuguée aux acquisitions, totalisant environ 1 300 \$.

La hausse des débiteurs des secteurs américains du Fonds est attribuable à l'augmentation des montants à recevoir d'un seul client aux États-Unis, totalisant environ 7 000 \$, conjuguée à la croissance interne plus élevée des produits, notamment en ce qui concerne l'obtention de nouveaux contrats, et aux acquisitions totalisant environ 2 700 \$ et 1 200 \$, respectivement.

Actifs incorporels

Variation en \$ – Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

(7 299) \$

Variation en \$ – Canada – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

(13 068) \$

Variation en \$ – É.-U. – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

5 769 \$

La diminution des actifs incorporels du secteur canadien du Fonds est imputable à l'amortissement, qui totalise environ 14 000 \$, partiellement compensé par les actifs incorporels d'environ 900 \$ acquis lors d'une acquisition.

L'augmentation des actifs incorporels des secteurs américains du Fonds est attribuable aux actifs incorporels obtenus dans le cadre d'une acquisition et aux fluctuations des taux de change pour cette même période, totalisant environ 11 700 \$. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par un amortissement d'environ 5 900 \$ d'actifs incorporels.

Écart d'acquisition

Variation en \$ – Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

14 706 \$

Variation en \$ – Canada – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

2 871 \$

Variation en \$ – É.-U. – 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005

11 835 \$

L'accroissement de l'écart d'acquisition du secteur canadien du Fonds est dû à l'écart d'acquisition constaté lors des acquisitions réalisées au cours de l'exercice. L'écart d'acquisition des secteurs américains du Fonds a augmenté. Les acquisitions conclues et les montants conditionnels liés aux acquisitions payés ou payables ont été partiellement contrebalancés par les montants inscrits au titre des écarts d'acquisitions et par les montants à recevoir des actionnaires cédants d'IESI en règlement de diverses déclarations et garanties. Le reste de la variation enregistrée dans les secteurs américains du Fonds s'explique par les fluctuations des taux de change.

Frais reportés

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	(2 357) \$
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	1 208 \$
Variation en \$ - É.-U. - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	(3 565) \$

L'augmentation des frais reportés du secteur canadien du Fonds est entièrement imputable aux projets d'aménagement de décharges. La diminution des frais reportés des secteurs américains du Fonds découle essentiellement d'une baisse d'environ 3 400 \$ de la valeur de marché de ses instruments dérivés. Les investissements liés aux frais reportés et les radiations de frais reportés se sont traduits par une baisse nette de 100 \$ dans les secteurs américains du Fonds. Le reste de la variation s'explique principalement par les fluctuations des taux de change.

Immobilisations

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	29 877 \$
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	21 294 \$
Variation en \$ - É.-U. - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	8 583 \$

L'augmentation des immobilisations du secteur canadien du Fonds est attribuable surtout aux acquisitions de véhicules, de matériel et de conteneurs, incluant les immobilisations acquises, totalisant environ 39 600 \$, qui ont été partiellement contrebalancées par l'amortissement, qui s'est établi à environ 18 300 \$. Une tranche d'environ 25 600 \$ des ajouts d'immobilisations a trait à l'obtention de nouveaux contrats et à la croissance interne vigoureuse, et la tranche restante s'explique par le maintien des immobilisations du secteur canadien du Fonds.

L'augmentation des immobilisations des secteurs américains du Fonds est attribuable surtout aux acquisitions de véhicules, de matériel et de conteneurs, incluant les immobilisations acquises, totalisant environ 47 500 \$. Les ajouts d'immobilisations et les immobilisations acquises ont été partiellement contrebalancés par un amortissement totalisant environ 38 600 \$. Le solde de la variation pour les secteurs américains du Fonds s'explique essentiellement par les cessions d'immobilisations qui étaient généralement destinées au rebut, par des variations sans incidence sur la trésorerie et par les fluctuations des taux de change.

Actifs liés aux décharges

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	(8 936) \$
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	(8 036) \$
Variation en \$ - É.-U. - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	(900) \$

La diminution des actifs liés aux décharges du secteur canadien du Fonds est imputable à un amortissement d'environ 23 600 \$, lequel a été supérieur aux acquisitions d'actifs liés aux décharges et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés, d'un montant total d'environ 15 600 \$. L'amortissement des actifs liés aux décharges comprend l'amortissement des permis relatifs aux décharges ainsi que des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés s'élevant à environ 13 100 \$ et 3 300 \$, respectivement. Par conséquent, la tranche de l'amortissement des décharges relative aux coûts de construction liés aux décharges, s'est chiffrée à environ 7 200 \$. Les ajouts d'actifs liés aux décharges ont dépassé l'amortissement des coûts de construction liés aux décharges, en particulier pour la décharge de Lachenaie du Fonds.

La diminution des actifs liés aux décharges des secteurs américains du Fonds est imputable à un amortissement d'un montant total d'environ 46 400 \$, jumelé aux fluctuations des taux de change, totalisant environ 300 \$, qui ont été supérieurs aux acquisitions d'actifs liés aux décharges, principalement à la décharge Seneca Meadows, et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, qui ont totalisé environ 45 800 \$.

Fonds de roulement déficitaire

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	35 706 \$
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	23 761 \$
Variation en \$ - É.-U. - 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005	11 945 \$

La diminution du fonds de roulement déficitaire du secteur canadien du Fonds est attribuable en grande partie à la renégociation de la facilité de crédit canadienne, qui a permis d'en modifier l'échéance, laquelle est passée de 364 jours à juin 2010. Par conséquent, un montant de 29 500 \$ correspondant à la tranche à court terme de la dette à long terme au 31 décembre 2005 et classé dans le passif à court terme a été inclus dans la dette à long terme au 31 décembre 2006. Cette diminution du fonds de roulement déficitaire du secteur canadien a été partiellement contrebalancée par une hausse d'environ 9 600 \$ des débiteurs, déduction faite d'une augmentation d'environ 14 000 \$ des créditeurs et des charges à payer. L'augmentation des débiteurs découle d'une croissance interne vigoureuse, notamment grâce à l'obtention de nouveaux contrats, jumelée au moment où les débiteurs sont perçus et où les acquisitions sont conclues au cours de l'exercice. L'augmentation des créditeurs et des charges à payer est principalement imputable au moment où les investissements de croissance sont effectués et aux paiements au titre de ceux-ci.

La diminution du fonds de roulement déficitaire des secteurs américains du Fonds est attribuable en grande partie à la diminution d'environ 9 800 \$ de la tranche à court terme des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. La diminution est principalement attribuable aux coûts engagés au cours de l'exercice pour la restauration de la décharge Tantaló. Le reste de la variation tient essentiellement à une hausse d'environ 17 500 \$ des débiteurs, partiellement contrebalancée par une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des charges payées d'avance et par une augmentation des créditeurs et des charges à payer. L'augmentation des débiteurs est principalement attribuable à la croissance interne vigoureuse conjuguée au moment où les débiteurs sont perçus, y compris les montants à recevoir d'un client unique aux États-Unis, aux acquisitions conclues au cours de l'exercice, ainsi qu'aux montants à recevoir de certains actionnaires cédants d'IESI. L'augmentation des créditeurs et des charges à payer est imputable en grande partie au moment où les investissements de croissance sont effectués et aux paiements au titre de ceux-ci.

Présentation des données par part de fiducie en circulation

	31 décembre 2006	
	Parts	\$
Parts de fiducie	53 617	908 221
Parts de catégorie A	-	-
Parts autodétenues	-	-
Total de l'apport en capital	53 617	908 221

Parts de fiducie

Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis. Chaque part de fiducie peut être cédée, comporte un droit de vote et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis à l'égard de toute distribution versée par le Fonds, que ce soit sous forme de revenu, de gains nets en capital réalisés ou d'autres montants, et à l'égard de tout actif net du Fonds dans le cas de sa dissolution ou de la liquidation.

Parts de catégorie A

IESI, à titre de porteur de la part de catégorie A, a le droit de voter avec les parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions à raison de un vote pour chaque part de fiducie recevable à l'exercice des droits d'échange pour chaque APP. La part de catégorie A donnera habituellement un droit de vote avec les parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des actionnaires sans contrôle, et le droit de désigner deux fiduciaires est conditionnel à ce que les actionnaires sans contrôle détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des actionnaires sans contrôle est inférieure à 20 %, mais supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des actionnaires sans contrôle est inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Au 31 décembre 2006, la participation indirecte des actionnaires sans contrôle était d'environ 18,0 %.

La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour approuvée lors de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts prévoit que, aussi longtemps que des APP sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer, verser ni effectuer une distribution de flux de trésorerie distribuables ni toute autre distribution d'encaisse ou de biens à l'égard d'une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI ne déclare une distribution aux porteurs d'APP d'un montant correspondant à la distribution par part payable aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A sera remboursable au gré du porteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date où aucune APP n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant nominal.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

En raison de la réorganisation de la participation du Fonds dans les effets américains, les impôts retenus à la source sur les revenus de source étrangère peuvent être transférés aux porteurs de parts du Fonds. Par conséquent, les retenues d'impôts à la source sur les revenus de source étrangère sont imputées à la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle

Au 7 mars 2007, 10 810 APP avaient été converties en parts de fiducie du Fonds depuis l'émission du 21 janvier 2005. Chaque porteur d'APP reçoit un dividende correspondant à celui que reçoivent les porteurs de parts de fiducie du Fonds. En présumant l'échange de la totalité de la part des actionnaires sans contrôle, le Fonds aurait l'équivalent de 65 391 parts de fiducie en circulation au 31 décembre 2006. En règlement de diverses déclarations et garanties faites par certains actionnaires cédants d'IESI, 250 APP ont été rachetées et annulées par le Fonds en février 2007. Par conséquent, en présumant l'échange de la totalité de la part des actionnaires sans contrôle, le Fonds aurait l'équivalent de 65 141 parts de fiducie en circulation au 7 mars 2007.

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par tonne, à moins d'indication contraire.)

Obligations contractuelles	31 décembre 2006				
	Paiements exigibles				
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	543 504 \$	50 \$	47 000 \$	132 563 \$	363 891 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, montant non actualisé	419 807	5 824	21 444	15 005	377 534
Contrats de location-exploitation	23 690	4 383	7 425	3 497	8 385
Autres obligations à long terme ⁹	24 000	1 500	1 500	-	21 000
Total des obligations contractuelles	1 011 001 \$	11 757 \$	77 369 \$	151 065 \$	770 810 \$

Note :

9. Les autres obligations à long terme se composent des éléments suivants : une redevance de 1,50 \$ la tonne à la décharge de Lachenaie, estimée selon un paiement maximal annuel de 1 500 \$ sur les deux années restantes de la convention, ainsi que des paiements au titre d'un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo s'y rapportant durant la période comprise entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2034. La contrepartie conditionnelle liée à certaines acquisitions n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus.

Dette à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails des facilités de crédit à long terme du Fonds :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité au 31 décembre 2006	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme dans les bilans consolidés)	Capacité disponible
Facilités de crédit à long terme au Canada – présentées en dollars canadiens				
Débitures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$	- \$	- \$
Débitures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	80 000 \$	44 000 \$	22 555 \$	13 445 \$
Facilités de crédit à long terme aux États-Unis – présentées en dollars américains				
Emprunt à terme	195 000 \$	195 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	255 000 \$	76 000 \$	128 141 \$	50 859 \$
Obligations-recettes	80 000 \$	67 500 \$	- \$	12 500 \$

Les facilités de crédit à long terme du Fonds au Canada et aux États-Unis sont assorties d'une option d'extension permettant d'accroître, de 80 000 \$ à 120 000 \$, la capacité d'emprunt disponible de la facilité de crédit canadienne renouvelable et d'augmenter, de 385 000 \$ US à 550 000 \$ US, la capacité disponible de l'emprunt à terme et de la facilité de crédit renouvelable aux États-Unis, sous réserve de certaines restrictions. Le 30 septembre 2006, le Fonds s'est prévalu d'une partie de l'option d'extension assortie à sa facilité de crédit renouvelable et à son emprunt à terme aux États-Unis, ce qui a porté la facilité à un total de 450 000 \$ US. La capacité d'emprunt disponible de la facilité de crédit renouvelable et de l'emprunt à terme aux États-Unis a augmenté de 10 000 \$ US et de 55 000 \$ US, pour s'établir à 195 000 \$ US et à 255 000 \$ US, respectivement.

Au 31 décembre 2006, le Fonds était en conformité avec toutes les conditions de ses facilités de crédit renouvelables à long terme. Sur une base consolidée, le ratio de la dette à long terme du Fonds sur le BAIIA^{A)} des douze derniers mois se chiffre à 2,30 fois. Nous rappelons aux lecteurs que les contributions annualisées au BAIIA^{A)} tirées des acquisitions conclues dans les douze derniers mois ne sont pas comprises dans le ratio susmentionné. La direction du Fonds est convaincue que les facilités de crédit à long terme et les capacités d'emprunt disponibles du Fonds, incluant les options d'extension, seront suffisantes pour mener à bien les activités de croissance et d'aménagement planifiées à court terme. La direction a l'intention d'émettre des parts de fiducie du Fonds à mesure que ses capacités d'emprunt disponibles en vertu des facilités de crédit à long terme diminueront en raison des activités d'aménagement et de croissance du Fonds à court terme ou lorsque d'importantes acquisitions stratégiques seront réalisées.

Une tranche de l'emprunt à terme du Fonds, ses deux facilités de crédit renouvelables et ses obligations-recettes sont assorties de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert un montant de 115 000 \$ US en vertu du taux variable sur son emprunt à terme de 195 000 \$ US. Le solde de l'emprunt à terme aux États-Unis, de 80 000 \$ US, et les montants tirés sur les facilités renouvelables du Fonds au Canada et aux États-Unis, qui totalisent 44 000 \$ et 76 000 \$ US, respectivement, et les montants prélevés sur les obligations-recettes, sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable se traduit par une variation des intérêts de 800 \$ US, de 440 \$, de 760 \$ US et de 675 \$ US sur l'emprunt à terme aux États-Unis, sur les facilités de crédit renouvelables au Canada et aux États-Unis du Fonds et sur les obligations-recettes, respectivement.

En vertu des conditions liées aux débentures, à l'emprunt à terme, aux facilités de crédit renouvelables et aux obligations-recettes (collectivement les « facilités »), le Fonds est tenu de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout cas de défaut exigerait le remboursement avant la date d'échéance. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions rattachées aux facilités comportent de nombreuses clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction du Fonds à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, la capacité du Fonds à contracter des dettes supplémentaires, à grever ses biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des distributions sur les parts de fiducie et les APP au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres prêts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui requièrent du Fonds qu'il respecte certains ratios financiers et qu'il se soumette à certains tests visant à évaluer sa situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les débentures ou les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait se solder par un remboursement anticipé. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

La facilité de crédit renouvelable du Fonds aux États-Unis limite les dépenses totales annualisées en immobilisations et en actifs liés aux décharges, moins les dépenses liées aux nouveaux contrats municipaux, à 1,2 fois l'amortissement annuel des immobilisations et des actifs liés aux décharges. Si des occasions se présentent et nécessitent une augmentation des investissements de croissance supérieurs à ceux prévus par la clause restrictive, le Fonds tentera d'obtenir une renonciation à cette clause. L'incapacité à obtenir cette renonciation pourrait faire en sorte que le remboursement de la dette soit devancé, ou se traduise par le report des investissements de croissance. Si le moment du remboursement de la facilité devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de cette facilité.

La direction du Fonds poursuit son étude active des différentes possibilités de financement.

Flux de trésorerie

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005 ¹⁰	Variation en \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :			
Activités d'exploitation	185 698 \$	124 656 \$	61 042 \$
Activités d'investissement	(166 677) \$	(245 642) \$	78 965 \$
Activités de financement	(23 953) \$	122 102 \$	(146 055) \$

Note :

10. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Activités d'exploitation

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique essentiellement par une croissance interne et par des acquisitions vigoureuses, par la consolidation des résultats d'IESI sur 20 jours supplémentaires en 2006, ainsi que par la constatation d'une charge éteinte lors du rachat de 150 000 \$ US de billets garantis de premier rang à 10,25 % d'IESI en janvier 2005, laquelle a totalisé environ 34 600 \$.

Activités d'investissement

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est principalement liée à une diminution d'environ 106 200 \$ des acquisitions, partiellement contrebalancée par l'augmentation d'environ 24 400 \$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges. En 2005, le Fonds a mené à terme les acquisitions d'IESI et de la décharge Ridge ainsi que diverses acquisitions complémentaires, qui se sont établies à environ 139 800 \$, alors que les acquisitions se sont chiffrées à environ 33 600 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. L'augmentation des dépenses en immobilisations d'un exercice à l'autre est présentée en détail à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion. Le reste de la variation est attribuable à la hausse des ajouts d'actifs liés aux décharges, principalement en raison de la consolidation des résultats d'IESI sur 20 jours supplémentaires en 2006, ainsi qu'à la hausse des placements dans les autres débiteurs découlant de l'obtention de nouveaux contrats.

Activités de financement

L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement résulte en partie de la clôture de l'acquisition d'IESI et de la décharge Ridge en janvier 2005 et de divers financements obtenus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Le montant net des prélèvements sur les facilités de crédit a totalisé environ 91 600 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Les prélèvements effectués en 2006 sur la facilité de crédit renouvelable ont été essentiellement affectés à l'aménagement et à l'expansion des décharges, aux investissements de croissance, au fonds de roulement et aux acquisitions. Le reste de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'explique essentiellement par la hausse d'environ 16 100 \$ des distributions versées aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle, qui est attribuable en grande partie aux augmentations des distributions autorisées par les fiduciaires en août 2005 et 2006.

En 2006, le Fonds a affecté son excédent de trésorerie et le produit de ses facilités de crédit renouvelables au financement de ses besoins en fonds de roulement, aux investissements de croissance, à l'aménagement et à l'expansion de capacités de mise en décharge, à l'amorce de projets d'infrastructure dans ses décharges, ainsi qu'au financement d'acquisitions complémentaires stratégiques.

Instruments dérivés

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Le Fonds a conclu les instruments dérivés suivants : des swaps de taux d'intérêt variable sur une tranche de son emprunt à terme aux États-Unis, des ententes pour couvrir son risque de change, et un swap sur marchandises relativement au vieux carton ondulé. Le Fonds a conclu des swaps de taux d'intérêt variable et des ententes pour couvrir son risque de change aux termes de son emprunt à terme et de sa facilité de crédit renouvelable aux États-Unis et pour couvrir son risque de change en ce qui a trait à des sommes reçues d'IESI afin de financer les obligations de distribution en dollars canadiens aux porteurs de parts et aux actionnaires sans contrôle. Le Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Dans le but de réduire son risque de crédit, il ne conclut des instruments dérivés qu'avec des contreparties dont les ressources financières sont considérées comme suffisantes.

Le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a conclu trois conventions de trois ans à taux unique visant à couvrir son risque de change. Les conventions de vente de dollars américains et d'achat de 4 500 \$ CA tous les mois prévoient un taux de change moyen d'environ un dollar et vingt-deux cents, de mars 2005 à février 2008. La direction a l'intention de faire le suivi de ces conventions. Si le Fonds ne remplace pas sa couverture visant la vente de dollars américains et l'achat de 4 500 \$ CA tous les mois, toute variation de un point de base à la hausse ou à la baisse du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain se traduira par une incidence annuelle d'environ 440 \$ sur les flux de trésorerie libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des instruments dérivés du Fonds s'est élevée à environ 7 000 \$ et a été comptabilisée au bilan consolidé dans les frais reportés, alors que la variation résultante de la juste valeur, qui s'est chiffrée à environ 3 400 \$, est comptabilisée à l'état des résultats à titre de perte nette sur les instruments dérivés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de la mise en décharge des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à la mise en décharge est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels.

Risques et incertitudes

Le Fonds doit faire face à divers risques et incertitudes liés à ses activités. Un sommaire de ces risques est présenté plus bas. Des détails additionnels sont présentés dans la notice annuelle 2006 du Fonds déposée sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

- renouvellement ou maintien des permis d'exploitation des décharges
- modifications des permis d'exploitation des décharges
- accent continu mis sur la croissance au moyen d'acquisitions
- gestion continue de la croissance des activités
- perte de contrats au moment d'appels d'offres ou résiliation anticipée
- dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination
- concentration géographique des activités
- concentration de la clientèle
- conditions météorologiques et saisonnalité
- conventions collectives
- transfert des surcharges liées au carburant
- confiance accordée aux membres clés de la haute direction
- exécution des dédommagements à l'égard de certains actionnaires cédants d'IESI
- prise de décisions au niveau local
- cautionnements, lettres de crédit et assurance
- endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux
- pertes non assurées et sous-assurées
- législation et réglementation gouvernementales
- réglementation et litiges environnementaux
- contamination de l'environnement
- concurrence
- initiatives gouvernementales visant à réduire la mise en décharge de déchets par la promotion de solutions de rechange
- contrôle de 4264126 Canada Limitée
- risque de change
- estimations comptables
- contrôle interne à l'égard de l'information financière et procédures de contrôle en matière de communication de l'information
- distributions non garanties
- nature des parts de fiducie
- questions fiscales au Canada, y compris l'imposition des fiducies de revenu, et aux États-Unis
- distribution des titres au moment du rachat ou de la cessation des activités du Fonds
- obligations liées aux porteurs de parts
- admissibilité aux fins de placements et réglementation relative aux biens étrangers
- restrictions imposées à certains porteurs de parts et liquidité des parts de fiducie
- échanges futurs de parts des actionnaires sans contrôle

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché ainsi qu'à accroître la valeur de manière continue au sein de ses plateformes d'exploitation ainsi que pour ses porteurs de parts. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance soutenue des produits et d'efficacité de la gestion des activités de l'entreprise. Le développement de nouveaux marchés et l'aménagement des décharges seront au cœur des préoccupations du Fonds; pour ce faire, celui-ci cherchera des moyens d'élargir les activités de l'entreprise, d'accroître sa clientèle sur les marchés stratégiques et de pousser davantage l'internalisation. Le Fonds tire sa force des éléments suivants : une croissance historique soutenue de ses parts de marché, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, des exigences prévisibles en matière d'investissements de maintien, et la génération stable de flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. La direction du Fonds est déterminée à continuer de gérer activement ces forces.

Investissements de maintien

Pour l'exercice 2007, les investissements de maintien, représentant le remplacement des immobilisations et des actifs liés aux décharges afin de soutenir les activités d'exploitation à court terme, devraient se situer entre 18 000 \$ et 20 000 \$ pour les activités canadiennes, et entre 31 000 \$ US et 33 000 \$ US pour les activités américaines. Les investissements de maintien devraient être concentrés au cours des trois premiers trimestres, ce qui pourrait entraîner la déclaration et le versement de distributions supérieures aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} pour ces trimestres. Pour l'exercice 2007, le Fonds a actuellement pour objectif un ratio de distribution annuel de moins de 90,0 %, ce qui est conforme au ratio de distribution cumulatif historique du Fonds de 84,2 %, affiché depuis l'établissement du Fonds jusqu'au 31 décembre 2006.

Investissements de croissance

Les investissements de croissance représentent les ajouts d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges nécessaires pour répondre à la demande en matière de croissance interne ou de croissance par acquisitions, ou les investissements qui profiteront exclusivement à des périodes futures. Pour 2007, la direction prévoit engager des dépenses relatives aux investissements de croissance afin d'aménager la capacité d'enfouissement de déchets supplémentaire, qui profiteront à une ou à plusieurs périodes futures, et aux initiatives de croissance au sein des activités de collecte du Fonds.

Situation de trésorerie

La direction du Fonds poursuit son étude des différentes possibilités en matière de taux d'intérêt, et elle a l'intention de faire un suivi de ses instruments dérivés de change.

La direction a l'intention d'émettre des parts de fiducie du Fonds à mesure que ses capacités d'emprunt disponibles en vertu des facilités de crédit à long terme diminueront en raison des activités d'aménagement et de croissance du Fonds ou lorsque d'importantes acquisitions stratégiques seront réalisées.

Activités

Les décharges du Fonds ont accepté des volumes importants de déchets; il se pourrait qu'à l'avenir, de tels volumes de déchets ne puissent plus être acceptés. Le Fonds cherche activement à élargir la portée de ses permis à l'égard de différentes décharges étant donné que la durée de vie autorisée de certaines décharges détenues par le Fonds est écoulée. Le Fonds étudie activement les différentes possibilités pour remplacer la décharge de Calgary. Le Fonds avait passé en charges la plupart des coûts engagés aux fins de l'aménagement d'une nouvelle décharge au préalable mais, depuis avril 2006, il a amorcé la capitalisation de certains coûts de mise en valeur. Les dépenses liées à l'aménagement sont comptabilisées au bilan consolidé dans les frais reportés.

Le Fonds soumissionne de façon continue à l'égard de contrats résidentiels et d'autres contrats gouvernementaux dont l'obtention peut exiger des investissements de croissance importants.

Le Fonds continuera à transférer les surcharges liées au carburant et les coûts environnementaux, y compris les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, à ses clients en vue d'éliminer les variations des frais d'exploitation dans ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}. Il est rappelé aux lecteurs que la hausse du prix du carburant et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement donnent lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînent une diminution de la marge brute d'exploitation du Fonds (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Acquisitions stratégiques

Le Fonds analyse et saisit de façon active les occasions d'acquisitions stratégiques, qu'il s'agisse de nouveaux marchés ou d'acquisitions stratégiques complémentaires.

Autres

Imposition des fiducies de revenu

Le 31 octobre 2006, le ministre des Finances du Canada a annoncé des modifications proposées qui, si elles sont adoptées, auront une incidence sur le traitement fiscal des distributions et des attributions relatives au Fonds. En vertu de ces propositions, qui entrent en vigueur à compter de l'année d'imposition 2011, sous réserve de certaines conditions, et qui ont été clarifiées en décembre 2006, certains bénéficiaires du Fonds seront imposés de manière semblable aux bénéficiaires d'une société. Le Fonds examine actuellement ces propositions et l'incidence qu'elles pourraient avoir sur le Fonds et ses porteurs de parts. Comme il est mentionné ci-dessus, la direction a l'intention de continuer d'améliorer la valeur pour les porteurs de parts au moyen d'améliorations opérationnelles, d'une croissance interne et d'acquisitions. Pour mettre en œuvre sa stratégie, la direction a besoin d'un accès continu aux sources de financement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 6 novembre 2006, le Fonds a reçu l'approbation relativement à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un maximum de 2 % des parts de fiducie en circulation au cours de toute période de trente jours et un maximum de 10 % des parts de fiducie en circulation au cours de toute période de 365 jours au cours de laquelle le nombre total de parts de fiducie en circulation s'élève à 53 617. L'offre de rachat dans le cours normal des activités prendra fin à la première occurrence entre le 7 novembre 2007 et la date à laquelle le nombre maximal de parts de fiducie approuvé en vertu de cette offre sera racheté. Aucune part de fiducie n'avait été rachetée au 7 mars 2007.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère, qui représentent une charge d'impôts exigibles, augmenteront étant donné que des APP sont converties en parts de fiducie du Fonds.

Financement de la croissance stratégique

En ce qui concerne l'avenir, le principal objectif de la direction consiste à accroître les flux de trésorerie disponibles en améliorant les services offerts, en améliorant l'efficacité en matière d'exploitation et en assurant la croissance de l'entreprise par l'intermédiaire d'acquisitions stratégiques. À cette fin, la direction du Fonds étudie et évalue continuellement de nouvelles acquisitions stratégiques potentielles, en particulier celles susceptibles d'accroître les flux de trésorerie disponibles. Les futures initiatives peuvent être financées par emprunt, par l'émission de parts de fiducie supplémentaires ou par l'intermédiaire du fonds de roulement ou des liquidités provenant des activités d'exploitation.

Optimisation des pertes fiscales et efficacité fiscale de la structure

La direction du Fonds étudie périodiquement sa structure organisationnelle actuelle en vue d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales au sein de la structure, ainsi que l'efficacité fiscale de sa structure organisationnelle actuelle. Le Fonds est d'avis qu'il engagera des frais de restructuration supplémentaires.

Distributions

Les distributions dépendent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)}, et le montant des distributions est examiné périodiquement par les fiduciaires.

Estimations comptables critiques

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Le Fonds effectue des estimations à l'égard des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges en s'appuyant sur les réglementations applicables à chaque décharge. Les estimations des coûts sont effectuées avec l'aide des ingénieurs et du personnel comptable, et sont généralement revues une fois par année.

Les hypothèses utilisées pour estimer les coûts de fermeture et d'après-fermeture sont importantes. Toute modification apportée aux coûts estimatifs, à la séquence des dépenses estimatives liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture, aux taux d'escompte et à la capacité peut avoir une incidence importante sur les obligations futures au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sur les actifs liés aux décharges s'y rapportant et sur les résultats d'exploitation.

Autres

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : estimation de la provision pour créances douteuses; réalisation d'actifs d'impôts futurs; bénéfices futurs; impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel du Fonds; hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement des frais reportés; durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels à l'égard des acquisitions; réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et estimation de la capacité d'enfouissement permise utilisée pour l'établissement de l'amortissement des actifs liés aux décharges; coûts estimatifs de remise en état des décharges; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur; actifs et passifs d'impôts futurs.

Nouvelles conventions comptables

Rémunération à base de parts de fiducie

Les options sur parts de fiducie émises et assorties de droits à la plus-value de parts de fiducie donnent au porteur le droit de vendre au Fonds la totalité ou une tranche de l'option sur parts de fiducie en échange d'un montant en espèces correspondant à l'excédent de la juste valeur de marché, laquelle se définit comme le cours moyen pondéré de une part de fiducie en fonction du volume négocié sur cinq jours, sur le prix d'exercice de l'option sur parts de fiducie. Les droits à la plus-value de parts de fiducie, et les modifications connexes, sont comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs lorsque le cours des parts de fiducie excède le prix d'exercice des options sur parts de fiducie, et l'écriture correspondante est inscrite aux autres passifs. Si le porteur de l'option d'achat sur parts de fiducie choisit d'acheter des parts de fiducie, la charge à payer est retirée et inscrite au surplus d'apport.

Régime d'intéressement à long terme (« RILT ») américain

Le Fonds a instauré un RILT à l'intention de certains employés, cadres et administrateurs américains d'IESI et filiales de cette dernière. L'objectif du RILT américain, qui est d'acquérir des parts de fiducie du Fonds à l'intention des participants du régime, de même que ses modalités, sont conformes à ce qui est décrit en vertu du régime modifié canadien du Fonds. Les parts de fiducie du Fonds acquises à l'intention de ses participants américains sont détenues dans une fiducie irrévocable. En vertu d'une fiducie irrévocable, comme en vertu d'une fiducie de cédant, les actifs détenus en fiducie doivent être disponibles pour rembourser les créances des créanciers ordinaires en cas de faillite. L'Emerging Issues Task Force No. 97-14, intitulé *Accounting for Deferred Compensation Arrangement Where Amounts Earned Are Held in a Rabbi Trust and Invested*, donne des lignes directrices précises en matière de comptabilisation et exige que les parts de fiducie du Fonds détenues dans la fiducie irrévocable soient classées dans l'avoir des porteurs de parts de fiducie et comptabilisées de la même façon que les actions autodétenues. Les obligations à l'égard de la rémunération différée doivent être classées à titre d'instrument lié à l'avoir des porteurs de parts de fiducie, et les variations de la juste valeur des parts de fiducie ne doivent être comptabilisées ni dans les parts autodétenues ni dans les obligations à l'égard de la rémunération différée.

Obligations conditionnelles liées à la mise hors service d'immobilisations

Le Fonds a adopté les dispositions de l'abrégié 159 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), intitulé « Obligations conditionnelles liées à la mise hors service d'immobilisations ». Le CPN-159 donne plus de détails sur le moment de la constatation de l'obligation conditionnelle liée à la mise hors service d'immobilisations et sur l'estimation de la juste valeur de l'obligation. L'adoption des dispositions du CPN-159 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Fonds.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les recommandations à l'égard des instruments financiers s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Ce chapitre présente les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers inscrits au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes. Les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction et les instruments dérivés doivent être évalués à leur juste valeur. L'incidence de l'évaluation de nos actifs et passifs financiers à leur juste valeur sera comptabilisée dans le bénéfice net cumulé d'ouverture et dans le cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture, selon le cas. L'adoption de cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

Résultat étendu

Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006 et présente les normes de communication et de présentation du résultat étendu et de ses composantes. Il ne traite pas des questions de comptabilisation ou d'évaluation du résultat étendu et de ses composantes. Le résultat étendu représente toutes les variations de l'avoir des porteurs de parts sauf celles qui résultent des apports des porteurs de parts et des distributions faites à leur profit. Les variations de l'avoir des porteurs de parts incluent les gains et les pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente.

Couvertures

Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006 et précise quand et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture. L'utilisation de la comptabilité de couverture se fait au gré de l'émetteur. La direction du Fonds n'a actuellement pas l'intention d'adopter la comptabilité de couverture et, par conséquent, les états financiers du Fonds ne seront pas touchés par l'adoption de ce nouveau chapitre.

Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

Au 31 décembre 2006, le vice-président du conseil d'administration et président-directeur général et le directeur financier du Fonds ont évalué, en collaboration avec divers niveaux de la direction, les contrôles et procédures de communication de l'information du Fonds, et ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information du Fonds sont efficaces et permettent de s'assurer que l'information importante relative au Fonds est présentée en conformité avec les exigences réglementaires.

Au cours de l'exercice 2006, aucun changement concernant le contrôle interne du Fonds à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Définitions du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution

A. Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », « le gain net ou la perte nette sur les instruments dérivés », « le gain net ou la perte nette de change », la « radiation des frais de financement reportés », les « autres charges », les « impôts sur les bénéfices » et la « part des actionnaires sans contrôle ». Le BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité du Fonds et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, de la radiation des frais de financement reportés, du gain net ou de la perte nette sur les instruments dérivés, du gain net ou de la perte nette de change et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, de certains frais de financement, d'autres charges, des impôts exigibles et de la part des actionnaires sans contrôle). Pour un investisseur, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de support pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Amortissement – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et des capitaux propres du Fonds, ainsi que des taux d'intérêt applicables à ce dernier; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement du Fonds et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Frais de financement – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement du Fonds et ils représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – Le gain ou la perte à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, car le produit de la cession a été soit réinvesti dans d'autres immobilisations ou d'autres actifs liés aux décharges, soit utilisé pour rembourser la facilité de crédit renouvelable du Fonds.

Gain net ou perte nette sur les instruments dérivés – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur les instruments dérivés n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Radiation des frais de financement reportés – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, la radiation des frais de financement reportés n'a aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Autres charges – Les autres charges représentent les sommes versées à la direction du Fonds à la clôture de l'acquisition d'IESI et ne sont pas considérées comme une charge indicative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Impôts sur les bénéfices – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle – La part des actionnaires sans contrôle représente une participation sans contrôle directe dans IESI par l'intermédiaire d'APP. Par conséquent, la part des actionnaires sans contrôle représente une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats, du poste « Bénéfice avant les éléments suivants » jusqu'au poste « Bénéfice net (perte nette) ».

B. Le Fonds a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net (de la perte nette), comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de calculer le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle. Les APP sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle aux états financiers consolidés. Toutefois, la direction du Fonds a choisi d'inclure la part des actionnaires sans contrôle dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que les porteurs d'APP ont le droit de recevoir des distributions équivalentes sur le plan économique à celles que reçoivent les porteurs de parts de fiducie, et chaque APP est échangeable contre une part de fiducie du Fonds. Pour obtenir le détail du calcul, se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^{B)} » du présent rapport de gestion. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement représentatifs des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins de liquidités, et ne devraient donc pas être substitués aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans ce rapport de gestion porte le sens donné dans cette note.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité des états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada incombe à la direction et ils ont été approuvés par les fiduciaires.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants selon des hypothèses raisonnables pour s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fiable, à tous les égards importants.

Le Fonds de revenu BFI Canada maintient des systèmes de contrôles comptables internes et de contrôles administratifs qui ont été conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est appropriée, fiable et exacte et que l'actif du Fonds est comptabilisé et protégé de façon appropriée.

Les fiduciaires sont chargés de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et, sont ultimement responsables, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Les fiduciaires assument ces responsabilités principalement par l'intermédiaire de leur comité de vérification.

Les membres du comité de vérification, qui se compose entièrement de fiduciaires qui ne sont pas membres de la direction, sont nommés par les fiduciaires. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes afin de discuter de questions relatives à la vérification, au contrôle interne, aux conventions comptables et aux informations financières à fournir. Le comité de vérification examine, avec la direction et les vérificateurs externes, les états financiers consolidés et fait état de ses constatations aux fiduciaires avant que ces états financiers ne soient approuvés par les fiduciaires.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l., vérificateurs externes, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

(signé Keith Carrigan)

Keith Carrigan

Vice-président du conseil d'administration
et président-directeur général

(signé Thomas Cowee)

Thomas Cowee

Directeur financier

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts du
Fonds de revenu BFI Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés du Fonds de revenu BFI Canada aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'avoir des porteurs de parts et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés
Toronto (Ontario)
Le 1^{er} mars 2007

FONDS DE REVENU BFI Canada

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	9 275 \$	14 142 \$
Débiteurs	102 350	81 855
Montant à recevoir des actionnaires sans contrôle (note 10)	6 638	-
Autres débiteurs	1 737	1 464
Charges payées d'avance	11 665	10 953
	131 665	108 414
AUTRES DÉBITEURS	1 517	1 518
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CAPITALISÉS (note 8)	4 142	2 468
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	77 204	84 503
ÉCART D'ACQUISITION	481 334	466 628
FRAIS REPORTÉS	11 121	13 478
FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS	7 015	6 577
IMMOBILISATIONS (note 5)	322 372	292 495
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES (note 6)	730 290	739 226
ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS (note 9)	-	2 435
	1 766 660 \$	1 717 742 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	64 284 \$	50 949 \$
Charges à payer	57 318	45 172
Distribution à payer	9 907	9 253
Impôts à payer	1 280	1 243
Produits reportés	10 212	9 197
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	50	29 718
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 8)	5 824	15 798
	148 875	161 330
DETTE À LONG TERME (note 7)	543 454	420 398
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES (note 8)	58 711	50 607
AUTRES PASSIFS	383	515
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS (note 9)	31 922	26 741
	783 345	659 591
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 10)	282 026	312 614
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS (note 11)	701 289	745 537
	1 766 660 \$	1 717 742 \$

(signé Joseph H. Wright)

Joseph H. Wright
Président non exécutif

(signé James J. Forese)

James J. Forese
Président du comité de vérification

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars, sauf le bénéfice net par part de fiducie)

	2006	2005
PRODUITS	771 819 \$	677 424 \$
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION	436 311	383 197
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	99 591	88 210
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	235 917	206 017
AMORTISSEMENT	148 128	145 974
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	34 307	27 219
FRAIS DE FINANCEMENT (note 13)	79	36 710
GAIN NET À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	(443)	(127)
PERTE NETTE (GAIN NET) SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (note 14)	3 363	(10 361)
(GAIN NET) PERTE NETTE DE CHANGE (note 15)	(2 578)	10 081
AUTRES CHARGES (note 16)	210	2 522
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	52 851	(6 001)
CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS (note 9)		
Impôts exigibles	5 610	4 002
Impôts futurs	7 307	(23 708)
	12 917	(19 706)
BÉNÉFICE AVANT PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	39 934	13 705
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 10)	7 191	3 062
BÉNÉFICE NET	32 743 \$	10 643 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	0,61 \$	0,22 \$
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), de base (note 11)	53 506	47 433
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), dilué (note 11)	65 391	63 260

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars)

	2006	2005
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
EXPLOITATION		
Bénéfice net	32 743 \$	10 643 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	19 851	20 384
Amortissement des frais de financement reportés	1 380	1 487
Amortissement des immobilisations	56 874	56 185
Amortissement des actifs liés aux décharges	70 023	67 918
Gain net à la cession d'immobilisations	(443)	(127)
Radiation de frais reportés	847	1 364
Radiation de frais de financement reportés	79	367
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	2 932	2 908
Perte de change non réalisée	96	10 317
Impôts futurs	7 307	(23 708)
Perte nette (gain net) sur les instruments dérivés	3 363	(10 361)
Part des actionnaires sans contrôle	7 191	3 062
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(13 016)	(14 350)
	189 227	126 089
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(3 529)	(1 433)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	185 698	124 656
INVESTISSEMENT		
Acquisitions (note 3)	(33 578)	(139 796)
Placement dans d'autres débiteurs	(2 095)	-
Produit d'autres débiteurs	1 633	1 225
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(2 525)	(916)
Achat d'immobilisations	(74 334)	(54 525)
Achat d'actifs liés aux décharges	(55 051)	(50 416)
Produit de la cession d'immobilisations	1 183	556
Placement lié aux frais reportés	(1 910)	(1 770)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(166 677)	(245 642)
FINANCEMENT		
Paiement des frais de financement reportés	(1 890)	(5 514)
Produit de la dette à long terme	215 406	517 286
Remboursement sur la dette à long terme	(123 774)	(643 797)
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission	(46)	351 672
Distributions payées aux porteurs de parts et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	(113 649)	(97 545)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(23 953)	122 102
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en devises	65	(256)
(SORTIES) RENTRÉES NETTES	(4 867)	860
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	14 142	13 282
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	9 275 \$	14 142 \$
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE :		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie	9 269 \$	11 631 \$
Équivalents de trésorerie	6	2 511
	9 275 \$	14 142 \$
Liquidités versées au cours de l'exercice pour les éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices	4 014 \$	2 816 \$
Intérêts	32 619 \$	26 510 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés de l'avoir des porteurs de parts

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars)

	2006	2005
SOLDE AU DÉBUT	745 537 \$	209 093 \$
Bénéfice net	32 743	10 643
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission et de l'incidence fiscale connexe	(46)	385 673
Émission de parts de fiducie en échange d'actions privilégiées de participation	17 197	250 400
Distributions	(93 721)	(77 805)
Écart de conversion	(421)	(32 467)
SOLDE À LA FIN (note 11)	701 289 \$	745 537 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

1. Structure du fonds

Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour le 21 janvier 2005, telle qu'elle est complétée à l'occasion. Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, le Fonds fournit des services intégrés liés aux déchets solides non dangereux (les « déchets ») à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel du Canada ainsi que du sud et du nord-est des États-Unis. Le Fonds verse actuellement des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie, sur la base de tous les montants reçus par le Fonds, et sa filiale indirecte, IESI Corporation (« IESI »), verse des dividendes équivalents aux détenteurs d'actions privilégiées de participation (part des actionnaires sans contrôle), comme il est déterminé par les fiduciaires. La déclaration de fiducie précise que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées le 15^e jour du mois suivant ou vers cette date.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales en propriété exclusive. Les opérations et les comptes intersociétés ont tous été éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période considérée. Les estimations et les hypothèses comprennent les éléments suivants : l'estimation de la provision pour créances douteuses; la réalisation des actifs d'impôts futurs; les bénéfices futurs, les impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel du Fonds; les hypothèses relatives à la recouvrabilité des frais reportés; la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; les estimations et les hypothèses utilisées pour l'établissement de la juste valeur des paiements conditionnels liés à une acquisition; les provisions constituées pour indemnisation des victimes d'accident; les coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et l'estimation de la capacité d'enfouissement permise utilisée pour l'établissement de l'amortissement de l'actif lié aux décharges; l'estimation des coûts liés à la restauration des décharges; l'estimation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur; les actifs et passifs d'impôts futurs.

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (la « décharge de Lachenaie »), une filiale indirecte du Fonds, de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut, selon le volume annuel de déchets accepté à la décharge, à une période d'environ 5,0 années d'exploitation. Dans l'éventualité où le Fonds n'obtiendrait pas les permis futurs nécessaires à l'agrandissement de la décharge de Lachenaie, les actifs suivants au 31 décembre 2006 feraient l'objet d'un ajustement important : 19 859 \$ (19 859 \$ au 31 décembre 2005) à l'écart d'acquisition et 86 239 \$ (86 201 \$ au 31 décembre 2005) aux actifs liés aux décharges (note 6).

À la date d'acquisition d'IESI par le Fonds, la capacité résiduelle de la décharge Seneca Meadows était d'environ 4,1 ans, selon le volume annuel de déchets que le site recevait à ce moment-là. Le Fonds a entamé le processus d'obtention des autorisations d'agrandissement liées à son permis actuel. Dans l'éventualité où le Fonds n'obtiendrait pas les permis futurs nécessaires à l'agrandissement de la décharge Seneca Meadows, les actifs suivants, au 31 décembre 2006, feraient l'objet d'un ajustement important : 3 128 \$ incorporels (4 190 \$ au 31 décembre 2005) aux actifs, 154 705 \$ (158 491 \$ au 31 décembre 2005) à l'écart d'acquisition et 264 094 \$ (269 371 \$ au 31 décembre 2005) aux actifs liés aux décharges (note 6).

La direction estime qu'elle obtiendra l'autorisation d'effectuer l'agrandissement de la décharge de Lachenaie et de la décharge Seneca Meadows avant l'expiration des permis d'exploitation actuels. Par conséquent, aucune provision pour baisse de valeur n'a été comptabilisée.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Le Fonds effectue diverses estimations liées à l'établissement de la capacité d'enfouissement autorisée prévue. Ces estimations, si elles ne sont pas réalisées, pourraient se traduire par des ajustements importants apportés aux actifs liés aux décharges, à l'écart d'acquisition et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements du marché monétaire à court terme hautement liquides assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

Autres débiteurs

Les autres débiteurs comprennent une créance liée à un contrat de location-financement ainsi que des créances de financement à long terme.

Les actifs loués selon des modalités prévoyant le transfert aux clients de presque tous les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à titre de créances liées à des contrats de location-financement. Ces créances sont inscrites au coût et actualisées selon leur taux sous-jacent implicite.

Les créances de financement à long terme sont comptabilisées au coût majoré des revenus de financement non gagnés.

La juste valeur des autres débiteurs est évaluée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés selon des taux d'intérêt que la direction considère comme conformes à la qualité du crédit de l'emprunteur. Les autres débiteurs font périodiquement l'objet d'un test de dépréciation, et toute réduction de valeur du montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation survient.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels incluent les contrats de collecte avec des clients, les listes de clients, les ententes de non-concurrence, les licences relatives aux stations de transfert et les marques de commerce, et ils sont réputés avoir une durée de vie limitée. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Contrats de collecte avec des clients	Durée prévue du contrat, déduction faite de l'attrition
Listes de clients	De 2 à 12 ans
Ententes de non-concurrence	De 2 à 5 ans
Licences relatives aux stations de transfert	De 10 à 25 ans
Marques de commerce	De 10 à 13 ans

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et il est soumis à un test de dépréciation au moins annuellement, ou plus fréquemment lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'il survienne un événement ou une situation ayant pour effet de faire baisser la juste valeur de l'unité d'exploitation au-dessous de sa valeur comptable. Toute réduction de valeur représentant l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation survient. Le test de dépréciation annuel a été effectué le 30 avril 2006 et n'a pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

Frais reportés

Les frais reportés sont liés à l'aménagement des décharges, y compris le coût des licences relatives aux décharges, les projets d'immobilisations, dont les frais de financement pour lesquels l'amortissement n'a pas commencé, les coûts d'acquisition et d'opération pour les acquisitions qui n'ont pas encore été finalisées, les gains ou les pertes non réalisés sur les instruments dérivés et d'autres frais reportés à un exercice futur. La direction examine périodiquement les valeurs comptables des frais reportés afin de cerner toute perte de valeur éventuelle, et toute réduction de valeur connexe au montant recouvrable net est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation survient.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés représentent les honoraires et les coûts liés à l'obtention de la dette à long terme. Le Fonds amortit ces coûts sur la durée de la dette à long terme.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Bâtiments et améliorations	De 10 à 40 ans
Véhicules et matériel	De 3 à 10 ans
Conteneurs et compacteurs	De 5 à 10 ans
Mobilier, agencements et matériel informatique	De 3 à 10 ans

Actifs liés aux décharges

Les actifs liés aux décharges représentent le coût de la capacité d'enfouissement des décharges, y compris les coûts d'acquisition initiaux, les coûts engagés relativement à la construction et à l'aménagement des décharges, dont les systèmes de collecte du gaz installés pendant la durée d'exploitation du site, et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés.

Le coût des actifs liés aux décharges ainsi que les coûts de construction et d'expansion des décharges prévus sont amortis proportionnellement à l'utilisation, à mesure que la capacité d'enfouissement des décharges est utilisée.

La direction met à jour annuellement l'estimation de la capacité d'enfouissement des décharges en fonction de renseignements obtenus par levé et fournis par des ingénieurs indépendants ainsi que les coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges. L'incidence des modifications de la capacité et des coûts de construction estimatifs sur la charge d'amortissement annuel est comptabilisée prospectivement.

La capacité d'enfouissement disponible totale aux fins de l'amortissement des actifs liés aux décharges représente la somme de la capacité d'enfouissement autorisée estimative (après l'obtention du permis final auprès des organismes de réglementation) et de la capacité d'enfouissement autorisée future potentielle, ce qui représente une estimation de la capacité d'enfouissement qui, selon la direction, est généralement susceptible d'être finalement autorisée en fonction des hypothèses suivantes :

- des employés travaillent activement pour obtenir le permis ou les modifications du permis nécessaires en vue d'agrandir une décharge existante, et le projet est bien engagé;
- il est probable que les approbations nécessaires seront obtenues dans un délai normal en ce qui a trait à la demande et au traitement des approbations pour le territoire dans lequel la décharge est située;
- le Fonds a le droit légal d'utiliser ou d'obtenir un terrain à l'égard du projet d'agrandissement;
- il n'existe aucune restriction ni question importante connue sur le plan politique, technique, juridique ou commercial pouvant entraver la réussite de l'agrandissement;
- la direction est déterminée à poursuivre l'agrandissement;
- une capacité d'enfouissement additionnelle et les coûts connexes ont été estimés en fonction de l'étude de définition du projet d'agrandissement prévu.

En général, le Fonds et ses prédécesseurs ont réussi à obtenir les approbations nécessaires en vue des agrandissements projetés. Toutefois, il n'y a aucune garantie que le Fonds réussira à l'avenir à obtenir les approbations nécessaires pour agrandir les décharges.

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les coûts associés au recouvrement, à la fermeture et à la surveillance des décharges après qu'elles ont cessé d'accepter des déchets sont constatés à la juste valeur sur la durée de l'exploitation des décharges, soit la période durant laquelle celles-ci acceptent des déchets.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Le Fonds établit ses estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction des données que lui fournit son personnel technique, comptable et des décharges, fondées sur les règlements en matière de décharges régissant chaque installation, et les examine au moins une fois l'an. Les produits prévus devant être tirés des centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité ne réduisent pas les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture. Ces estimations sont élaborées de manière à ce qu'elles se rapprochent de la juste valeur, car les valeurs à la cote ne sont habituellement pas disponibles. Dans le processus d'élaboration de ces estimations, le Fonds a recours à la méthode des flux de trésorerie estimatifs pour déterminer la juste valeur. Le Fonds étudie également les hypothèses que des parties prenantes du marché utiliseraient dans la détermination des justes valeurs estimatives, et il les intègre à ses calculs, notamment l'inflation, les majorations de prix, les incertitudes inhérentes au moment de l'exécution des travaux, l'information obtenue auprès de tiers, les prix du marché et les prix réels payés pour des travaux analogues ainsi que les estimations techniques. Une fois les justes valeurs estimatives établies, celles-ci sont ramenées à leur valeur actualisée au moyen du taux sans risque, lequel s'entend du taux d'intérêt sur les actifs qui sont essentiellement exempts de risque de défaut, ajusté en fonction de la qualité du crédit du Fonds. Aucune estimation fiable des primes liées aux risques de marché n'est disponible, car il n'existe aucun marché pour la vente de la responsabilité à l'égard des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Par conséquent, le Fonds a exclu les estimations de primes liées aux risques de marché dans la détermination de la juste valeur pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment prévu des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, le Fonds a utilisé respectivement un taux d'inflation de 3,0 % et de 2,5 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de telles estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité de crédit sont établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment prévu des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, le Fonds a actualisé les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges en utilisant respectivement un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5,5 % et de 6,3 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de telles estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer des montants estimés. L'évolution future de la qualité du crédit du Fonds ne vient pas modifier le montant des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture déjà comptabilisé; toutefois, elle aura une incidence sur les prochains calculs de la juste valeur.

Les révisions à la hausse des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les révisions à la baisse de ces mêmes coûts sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit utilisé au moment de l'établissement initial des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit moyen pondéré s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Le Fonds comptabilise la juste valeur estimative des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à mesure que la capacité d'enfouissement est utilisée. Le total de l'obligation sera entièrement constaté au moment où ces installations cesseront d'accepter des déchets et qu'elles seront fermées.

Les activités de maintenance, notamment la surveillance environnementale, le fauchage et la fertilisation, la gestion du lixiviat, la surveillance des puits, l'entretien des matériaux tampons, les systèmes de torchage et de collecte pour la transformation des gaz d'enfouissement en électricité et les autres activités, sont imputées aux charges d'exploitation sur la durée d'exploitation des décharges. Ces coûts sont estimés et inclus dans le total des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pour toutes les activités qui se déroulent après la durée d'exploitation d'une décharge donnée. Des travaux de maintenance sont habituellement nécessaires durant un minimum de 30 années suivant la fermeture d'une décharge.

La désactualisation, qui s'entend de l'augmentation de la valeur comptable des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à payer imputable à l'écoulement du temps, est constatée à titre de charge d'exploitation à l'état consolidé des résultats et reste en vigueur même après que la décharge a cessé d'accepter des déchets.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfiques

Les impôts futurs sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et selon les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois fiscales qui seront en vigueur au moment où les écarts sont censés se résorber. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est comptabilisée dans les résultats dans la période au cours de laquelle la modification a lieu. Les reports prospectifs de pertes fiscales non utilisées dont la réalisation n'est pas plus probable qu'improbable sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value dans le calcul des actifs d'impôts futurs.

Conformément aux modalités de sa deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie, telles qu'elles sont établies par ses fiduciaires, en fonction de tous les montants reçus par le Fonds. Par conséquent, tous les bénéfiques imposables que le Fonds a réalisés au moyen de ses entités intermédiaires ne sont pas compris dans le calcul de la charge d'impôts consolidée du Fonds, puisque les obligations fiscales liées aux distributions versées par le Fonds grâce aux bénéfiques reçus de ses entités intermédiaires sont des obligations attribuables aux porteurs de parts du Fonds.

Produits

Les produits sont principalement composés des frais de collecte de déchets payés par les clients des domaines commercial, industriel et résidentiel ainsi que des frais de transfert et de mise en décharge imputés à des tiers. En ce qui a trait aux activités de collecte et de mise en décharge, les produits sont constatés lorsque les services sont fournis, qu'il existe une preuve convaincante d'un accord et que le prix est déterminable.

Les produits reportés ont trait aux contrats de collecte à long terme, en vertu desquels une facturation anticipée est effectuée ou qu'un montant en espèces est reçu avant que les services soient fournis.

Acquisitions

Le Fonds comptabilise ses acquisitions selon la méthode de l'acquisition et répartit le prix d'achat selon les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge. Les actifs acquis sont amortis sur la durée de vie utile restante de l'actif sous-jacent. La répartition du prix d'achat peut exiger des ajustements lorsque de l'information est absente, et les répartitions à la juste valeur sont présentées sur une base estimative ou préliminaire. Des ajustements subséquents aux estimations préliminaires de la juste valeur des actifs ou des passifs sont apportés dans la répartition du prix d'achat.

Certaines des conventions d'achat et de vente du Fonds comprennent des dispositions prévoyant des contreparties conditionnelles. Une contrepartie conditionnelle qui peut être raisonnablement estimée à la date d'acquisition et dont la probabilité peut être établie hors de tout doute raisonnable, est constatée à la juste valeur dans la répartition du prix d'achat. Une contrepartie qui est conditionnelle au maintien ou à l'atteinte de niveaux de produits ou de bénéfiques précis, au règlement de déclarations et de garanties, à l'atteinte de seuils de tonnage précis, dans le cas de décharges acquises, ou à l'autorisation par les organismes de réglementation d'agrandir la décharge, est constatée comme un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition est remplie et que la contrepartie supplémentaire est payée ou devient payable. La contrepartie supplémentaire à l'égard de la rémunération d'une prestation de services, de l'utilisation de biens ou du partage de bénéfiques est passée en charges à l'état consolidé des résultats.

Redevances

Certaines des conventions d'achat et de vente du Fonds comprennent des dispositions prévoyant des versements de redevances. Les versements de redevances sont comptabilisés dans les charges d'exploitation à l'état consolidé des résultats à mesure que les montants sont payés ou deviennent payables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est constatée lorsqu'un événement ou une situation indique que la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et excède sa juste valeur. Toute perte de valeur qui en résulte est constatée dans la période où la dépréciation survient.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle constitue une participation directe sans contrôle par l'intermédiaire d'actions privilégiées de participation (« APP ») d'IESI. Les actionnaires sans contrôle ont droit à des bénéfices qui sont économiquement équivalents à toute distribution versée par le Fonds. Les APP sont comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle est calculée en fonction du cours moyen pondéré des parts de fiducie du Fonds à la date d'émission. Le cours moyen pondéré représente le cours moyen des parts de fiducie du Fonds pour une période raisonnable débutant avant et se terminant après le moment auquel les conditions de l'acquisition d'IESI ont été annoncées et acceptées. Les échanges d'APP contre des parts de fiducie du Fonds sont comptabilisés à la valeur comptable des APP à l'émission, déduction faite du bénéfice net (de la perte nette) et des distributions attribuables aux APP à la date d'échange.

Rémunération à base de parts de fiducie

La rémunération à base de parts de fiducie est constatée comme une charge de rémunération et calculée selon la juste valeur des parts de fiducie émises à la date d'octroi. Les options sur parts de fiducie émises et assorties de droits à la plus-value de parts de fiducie donnent au porteur le droit de vendre au Fonds la totalité ou une tranche d'une option sur parts de fiducie en échange d'un montant en espèces correspondant à l'excédent de la juste valeur de marché, laquelle se définit comme le cours moyen pondéré d'une part de fiducie en fonction du volume négocié sur cinq jours, sur le prix d'exercice de l'option sur parts de fiducie. Les droits à la plus-value de parts de fiducie, et les modifications connexes, sont comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs lorsque le cours des parts de fiducie excède le prix d'exercice des options sur parts de fiducie et sont portés aux autres passifs. Si le porteur de l'option d'achat sur parts de fiducie choisit d'acheter des parts de fiducie, la charge à payer est créditée au surplus d'apport.

Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Une partie importante des activités du Fonds est effectuée aux États-Unis. Le Fonds utilise des instruments dérivés afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux de change.

Le Fonds utilise aussi des instruments dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt variables sur ses facilités de crédit américaines à long terme. Il a également conclu un swap sur marchandises relatif à du vieux carton ondulé.

Les justes valeurs des instruments dérivés du Fonds sont déterminées par les parties contractantes en fonction du cours du marché, et tout instrument dérivé qui n'est pas admissible à la comptabilité de couverture ou qui n'est pas désigné comme une couverture est comptabilisé à la juste valeur et est inclus dans les frais reportés ou dans les autres passifs au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant inscrites dans les résultats.

Le Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives ou de négociation. Pour réduire son exposition au risque de crédit, le Fonds ne conclut des ententes relatives à des instruments dérivés qu'avec des parties contractantes dont elle juge les ressources financières comme suffisantes.

Conversion des devises

Les établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens à partir de leur monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens mensuels. Les écarts de conversion connexes sont reportés et comptabilisés comme écart de conversion dans l'avoir des porteurs de parts et ne sont inclus dans les états consolidés des résultats que lorsqu'il y a réduction de l'investissement net dans ces établissements étrangers. Les gains et les pertes sur les soldes ou les opérations en devises qui sont désignés comme couvertures d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes sont portés en réduction des gains ou pertes de change inclus dans une rubrique distincte de l'avoir des porteurs de parts.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Un actif à long terme destiné à être sorti autrement que par la vente, comme par l'abandon ou l'échange contre un actif à long terme productif de nature similaire par exemple, doit être classé comme un actif détenu et utilisé jusqu'à ce que l'opération de sortie ait lieu. Un actif à long terme destiné à la vente doit être comptabilisé selon le moindre de sa valeur comptable ou de sa juste valeur diminuée des frais de vente.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Avantages sociaux futurs

Les coûts des avantages complémentaires de retraite et de certains avantages postérieurs à l'emploi sont constatés sur la période au cours de laquelle le salarié a rendu les services en retour de ces avantages. D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où l'événement donnant lieu à l'obligation survient.

Le Fonds offre des régimes de retraite à cotisations déterminées et à prestations déterminées; il comptabilise ses obligations en vertu de régimes d'avantages sociaux et les coûts qui y sont associés, déduction faite des actifs du régime. Le Fonds a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes capitalisés, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est amorti sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs. La durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs couverts par le régime de retraite à prestations déterminées est de 12,3 ans.
- L'actif transitoire initial est amorti sur une période de 11,9 ans.

Entités à détenteurs de droits variables

Une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») est consolidée lorsque le Fonds est réputé être le principal bénéficiaire de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est la partie qui est exposée à une majorité des pertes attendues des activités de l'EDDV ou qui a le droit de recevoir la majorité du rendement résiduel, ou les deux. Le Fonds a déterminé qu'il n'est le principal bénéficiaire d'aucune EDDV.

Régime d'intéressement à long terme (« RILT ») américain

Les parts de fiducie du Fonds acquises à l'intention de ses participants américains sont détenues dans une fiducie irrévocable. Une fiducie irrévocable, tout comme une fiducie de cédant, nécessite que les actifs détenus dans la fiducie soient disponibles pour couvrir les créances des créanciers ordinaires en cas de faillite. Les parts de fiducie du Fonds acquises par la fiducie sont classées dans l'avoir des porteurs de parts. L'obligation de rémunération différée est classée à titre d'instrument lié à l'avoir des porteurs de parts de fiducie, et les changements subséquents de la juste valeur des parts de fiducie ne sont comptabilisés ni dans les parts autodétenues ni dans les obligations de rémunération différée. Lorsque les participants américains tirent des parts de fiducie du Fonds de la fiducie irrévocable, l'obligation de rémunération différée et les parts de fiducie acquises par le RILT américain sont diminuées d'un montant correspondant.

3. Acquisitions

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, le Fonds a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de deux sociétés de gestion des déchets, l'une aux États-Unis et l'autre au Canada, et a acquis les actifs liés à la collecte de déchets solides ainsi que divers actifs à court terme de sept sociétés de gestion des déchets aux États-Unis et de trois autres au Canada, et il a également pris en charge divers passifs de ces mêmes sociétés. La contrepartie totale, incluant la contrepartie liée aux passifs pris en charge, s'élève à 38 077 \$ et est répartie aux secteurs du nord-est des États-Unis, du sud des États-Unis et du Canada comme suit : 2 541 \$, 28 055 \$, et 7 481 \$, respectivement. Par suite de la répartition des prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et d'autres passifs nets pour un total s'élevant respectivement à 12 392 \$, à 15 734 \$, à 12 557 \$ et à (2 606 \$). Le total de la contrepartie en espèces s'élève à 33 578 \$ et exclut les retenues de garanties et les paiements en espèces à verser aux vendeurs relativement à l'atteinte de divers objectifs de rendement. La répartition de certains prix d'achat ne tient pas compte de l'ajustement de la juste valeur et est assujettie à une contrepartie conditionnelle à l'atteinte de divers objectifs de rendement des affaires. Les ajustements de la juste valeur et de la contrepartie conditionnelle qui augmentent ou diminuent la juste valeur de certains actifs et de certains passifs seront imputés à la répartition du prix d'achat.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice 2005, le Fonds, certaines de ses filiales et IESI ont conclu une convention selon laquelle le Fonds s'est porté acquéreur d'IESI. IESI est une société de services complets de gestion des déchets en exploitation dans le sud et le nord-est des États-Unis. La contrepartie totale, y compris les coûts d'opération et les frais connexes, s'élève à 622 350 \$. L'acquisition a été financée au moyen du produit du placement de parts de fiducie, de l'émission d'APP en faveur des actionnaires cédants et des retraits en vertu de la nouvelle facilité de crédit d'IESI. La clôture de l'acquisition a eu lieu le 21 janvier 2005.

Le prix d'achat a été réparti comme suit :

Actif à court terme (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 581 \$)	49 196 \$
Actifs incorporels	31 140
Écart d'acquisition	427 513
Frais de financement reportés	1 280
Immobilisations	197 801
Actifs liés aux décharges	557 015
Autres actifs à long terme	5 703
Passif à court terme	(69 099)
Dette à long terme	(466 337)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(66 278)
Passifs d'impôts futurs	(43 792)
Autres passifs à long terme	(1 792)
	622 350 \$
<hr/>	
Contrepartie	
Actions privilégiées de participation émises	585 848 \$
Parts de fiducie émises	23 223
Coûts d'acquisition et frais connexes	13 279
	622 350 \$

À l'acquisition d'IESI, le Fonds a pris en charge diverses obligations qui le contraignent à verser des montants supplémentaires à certains vendeurs initiaux à la condition que certains événements convenus surviennent ou que certains objectifs de rendement convenus soient atteints, y compris l'autorisation d'agrandissement de décharges ou les volumes d'élimination ciblés. Après avoir reçu l'autorisation d'agrandir la décharge Seneca Meadows, le Fonds sera tenu de verser 15 000 \$ US au vendeur initial. Bien que la direction estime que l'agrandissement de la décharge Seneca Meadows sera autorisé, la certitude de l'agrandissement ne peut être établie hors de tout doute raisonnable. Par conséquent, le Fonds comptabilisera un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition sera remplie et que la contrepartie sera payée ou deviendra payable. Au 31 décembre 2006, le Fonds est aussi tenu de verser à certains vendeurs des montants pouvant aller jusqu'à environ 3 000 \$ US en raison de l'atteinte de certains volumes d'élimination convenus. Les montants sont constatés mensuellement et versés périodiquement conformément aux conventions sous-jacentes, jusqu'à ce que certains objectifs convenus liés au volume d'élimination soient atteints et que l'obligation maximale soit remplie. Les montants constatés mensuellement, qui sont versés jusqu'à la date à laquelle les objectifs liés au volume d'élimination sont atteints, diminuent le versement pour seuil atteint du même montant. Le Fonds comptabilisera un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition sera remplie et que la contrepartie sera payée ou deviendra payable. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, le Fonds a versé une contrepartie en espèces ou a comptabilisé une contrepartie à payer totalisant 2 668 \$ (5 811 \$ en 2005) aux vendeurs initiaux relativement à l'atteinte des objectifs convenus liés au volume d'élimination dans des décharges du sud des É.-U. Les permis relatifs aux décharges acquis avec l'acquisition d'IESI ont été comptabilisés à leur juste valeur. Par conséquent, tous les montants conditionnels versés et tous les versements conditionnels futurs, à l'égard de la réception de l'autorisation d'agrandissement de décharges ou de l'atteinte des objectifs de volume d'enfouissement, sont imputés à l'écart d'acquisition.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

À l'acquisition d'IESI, les actionnaires cédants d'IESI ont fourni diverses déclarations et garanties au Fonds. Les déclarations et les garanties des divers actionnaires cédants d'IESI doivent être évaluées à la date du premier et du deuxième anniversaire, à compter du 21 janvier 2005. Le règlement de ces déclarations et garanties se fait au moyen du rachat et de l'annulation de certaines APP détenues par des tiers au nom des divers actionnaires cédants d'IESI, ou par l'émission de trésorerie ou de parts de fiducie par le Fonds. Le règlement des reçus ou des paiements conditionnels est comptabilisé dans l'écart d'acquisition lorsque la condition est atteinte et que la contrepartie est émise ou qu'elle doit être émise. Se reporter à la note 23 pour les détails des montants du règlement.

Le Fonds a conclu une convention d'achat-vente dans le but d'acquérir la décharge Ridge au Canada pour une contrepartie en espèces totale de 109 100 \$, sous réserve de certains ajustements. La clôture de l'acquisition a eu lieu le 4 janvier 2005. Le total de la contrepartie en espèces s'est établi à 111 205 \$, y compris les coûts d'opération et les frais connexes de 1 668 \$ ainsi que la contrepartie relative au fonds de roulement totalisant 437 \$. Le prix d'achat a été réparti comme suit :

Actif à court terme	1 068 \$
Immobilisations	2 714
Actifs liés aux décharges	110 433
Passif à court terme	(575)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(2 435)
	111 205 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, le Fonds a acquis des actifs liés à la collecte de déchets solides ainsi que divers actifs à court terme de sept sociétés américaines de gestion des déchets, et il a également pris en charge divers passifs de ces mêmes sociétés. La contrepartie totale, incluant la contrepartie liée aux passifs pris en charge, s'élève à 12 275 \$ et est répartie respectivement aux secteurs du sud et du nord-est des États-Unis comme suit : 11 852 \$ et 423 \$. Par suite de la répartition des prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et d'autres passifs nets pour un total s'élevant respectivement à 2 289 \$, à 5 152 \$, à 6 116 \$ et à (1 282) \$. Le total de la contrepartie en espèces s'établit à 10 082 \$.

Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de leur date de clôture respective.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiduciaire et sauf indication contraire)

4. Actifs incorporels

	31 décembre 2006			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	110 353 \$	62 780 \$	47 573 \$	855 \$
Listes de clients	28 066	7 207	20 859	10 341
Ententes de non-concurrence	3 990	1 796	2 194	1 196
Licences relatives aux stations de transfert	6 272	1 146	5 126	-
Marques de commerce	2 300	848	1 452	-
	150 981 \$	73 777 \$	77 204 \$	12 392 \$

31 décembre 2005

	31 décembre 2005			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	109 508 \$	47 809 \$	61 699 \$	17 910 \$
Listes de clients	17 446	3 616	13 830	12 620
Ententes de non-concurrence	2 762	894	1 868	2 899
Licences relatives aux stations de transfert	6 272	797	5 475	-
Marques de commerce	2 300	669	1 631	-
	138 288 \$	53 785 \$	84 503 \$	33 429 \$

5. Immobilisations

	31 décembre 2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	34 934 \$	- \$	34 934 \$
Bâtiments et améliorations	64 200	10 754	53 446
Véhicules et matériel	248 021	90 310	157 711
Conteneurs et compacteurs	113 151	41 199	71 952
Mobilier, agencements et matériel informatique	12 071	7 742	4 329
	472 377 \$	150 005 \$	322 372 \$

31 décembre 2005

	31 décembre 2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	31 316 \$	- \$	31 316 \$
Bâtiments et améliorations	58 977	6 868	52 109
Véhicules et matériel	195 676	55 632	140 044
Conteneurs et compacteurs	91 279	27 094	64 185
Mobilier, agencements et matériel informatique	10 531	5 690	4 841
	387 779 \$	95 284 \$	292 495 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiduciaire et sauf indication contraire)

6. Actifs liés aux décharges

	31 décembre 2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs liés aux décharges	906 508 \$	176 218 \$	730 290 \$
	31 décembre 2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs liés aux décharges	842 454 \$	103 228 \$	739 226 \$

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a reçu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut à une période d'environ 5,0 années d'exploitation, selon le volume annuel de déchets solides non dangereux accepté à la décharge. Une approbation future visant la poursuite de l'exploitation de la décharge de Lachenaie devrait accroître de 27,2 millions de mètres cubes sa capacité et, donc, sa durée d'exploitation. La direction prévoit recevoir les permis nécessaires avant l'échéance du permis en vigueur. Par conséquent, les coûts relatifs à la décharge de Lachenaie sont amortis sur la capacité d'enfouissement totale prévue d'environ 33,2 millions de mètres cubes, ce qui aligne l'estimation de la capacité d'enfouissement pour les actifs liés aux décharges et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. La valeur comptable nette de la décharge de Lachenaie au 31 décembre 2006 était de 86 239 \$ (86 201 \$ au 31 décembre 2005).

À la date d'acquisition d'IESI, la capacité résiduelle de la décharge Seneca Meadows en vertu du permis actuel était d'environ 4,1 ans, selon le volume annuel de déchets que le site reçoit actuellement. Les approbations futures visant la poursuite de l'exploitation de la décharge Seneca Meadows devraient accroître de 34,7 millions de mètres cubes sa capacité et, donc, sa durée d'exploitation. La direction prévoit recevoir les permis nécessaires avant l'échéance du permis en vigueur. Par conséquent, les coûts relatifs à la décharge Seneca Meadows sont amortis sur la capacité d'enfouissement totale prévue d'environ 41,4 millions de mètres cubes, ce qui aligne l'estimation de la capacité d'enfouissement pour les actifs liés aux décharges et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. La valeur comptable nette de la décharge Seneca Meadows au 31 décembre 2006 était de 264 094 \$ (269 371 \$ au 31 décembre 2005).

7. Dette à long terme

	31 décembre	
	2006	2005
Emprunt à terme	227 234 \$	215 692 \$
Débiteures garanties de premier rang, série A	47 000	47 000
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000	58 000
Facilités de crédit renouvelables	132 563	105 866
Autres	78 707	23 558
	543 504	450 116
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	50	29 718
	543 454 \$	420 398 \$

Emprunt à terme et facilité de crédit renouvelable aux États-Unis

Le 21 janvier 2005, IESI a contracté un emprunt à terme de 185 000 \$ US et une facilité de crédit renouvelable de 200 000 \$ US. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable sont assortis d'une option d'extension permettant d'accroître la capacité d'emprunt de 385 000 \$ US, pour un total de 550 000 \$ US, sous réserve de certaines conditions. Le 30 septembre 2006, IESI a exercé une partie de l'option d'extension de son emprunt à terme et de sa facilité de crédit renouvelable pour porter sa facilité à un total de 450 000 \$ US. Le crédit disponible dans le cadre de l'emprunt à terme et de la facilité de crédit renouvelable a augmenté de 10 000 \$ US et de 55 000 \$ US pour atteindre 195 000 \$ US et 255 000 \$ US, respectivement.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

La facilité de crédit renouvelable sert à financer les exigences du fonds de roulement, les dépenses en immobilisations admissibles et les acquisitions. Elle sert également aux besoins généraux du Fonds. Au 31 décembre 2006, la facilité de crédit renouvelable était utilisée à raison de 76 000 \$ US (65 500 \$ US en 2005), et l'emprunt à terme était utilisé à raison de 195 000 \$ US (185 000 \$ US en 2005). L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à divers taux d'intérêt majorés d'une marge applicable, les intérêts sont payables à terme échu trimestriellement et les tranches inutilisées de la facilité sont assujetties à une commission d'engagement. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable viennent à échéance respectivement le 21 janvier 2012 et le 21 janvier 2010. Afin de respecter une condition de prêt, IESI doit conclure et maintenir des swaps de taux d'intérêt d'au moins 60 % du solde à taux d'intérêt variable payable sur son emprunt à terme, mais d'au plus 50 % du total tiré sur la facilité. Au 31 décembre 2006, IESI a conclu des swaps en vue de fixer environ 59 % de l'intérêt à taux variable au titre de l'emprunt à terme. Par conséquent, IESI a reçu une dispense de cette clause non financière. En janvier 2005, IESI a conclu trois swaps de taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en janvier 2009, avec trois institutions financières. Une tranche de 75 000 \$ US de l'emprunt à terme a vu son taux d'intérêt variable converti en taux fixes de 3,47 %, de 3,57 % et de 3,60 %, majorés d'une marge bancaire allant de 1,75 % à 3,50 %. En avril 2005, IESI a conclu quatre swaps de taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en avril 2009, avec quatre institutions financières. Une tranche de 40 000 \$ US de l'emprunt à terme a vu son taux d'intérêt variable converti en taux fixes de 4,22 %, de 4,24 %, de 4,25 % et de 4,29 %, majorés d'une marge bancaire allant de 1,75 % à 3,50 %. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable sont garantis par une sûreté parfaite de premier rang sur l'ensemble des actifs d'IESI et de ses filiales, y compris tous les titres de capitaux propres des filiales directes et indirectes d'IESI et toutes les actions ordinaires d'IESI.

Débtures garanties de premier rang, séries A et B

Le 25 juin 2004, BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings »), une filiale du Fonds, a émis des débtures garanties de premier rang, série A pour un montant de 47 000 \$, portant intérêt à 6,123 %, et des débtures garanties de premier rang, série B pour un montant de 58 000 \$, portant intérêt à 7,015 %. Les intérêts sur chacune des séries de débtures sont payables à terme échu trimestriellement à compter du 26 septembre 2004. Les débtures de série A et de série B sont payables en entier les 26 juin 2009 et 2014, respectivement. Les débtures sont remboursables par anticipation au gré de l'émetteur, en tout ou en partie, de temps à autre à un prix équivalant à la valeur nominale ou à la valeur actualisée nette des paiements d'intérêt et de capital prévus selon un taux d'actualisation équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré d'une marge sur les deux séries de débtures, selon la plus élevée des deux. Les débtures de série A et de série B sont garanties par une charge sur la totalité des biens meubles et immeubles de Holdings et de Ridge Landfill Trust, une filiale en propriété exclusive du Fonds, et de leurs filiales, de même que sur les actions et sur la dette intersociétés détenues respectivement par 4264126 Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive du Fonds, et par le Fonds. Les débtures garanties de premier rang sont de même rang que la facilité de crédit renouvelable de Holdings.

Facilité de crédit renouvelable au Canada

Holdings a conclu une facilité de crédit renouvelable qui, à la clôture de la transaction liée à IESI, mettait à la disposition de Holdings un montant maximal de 80 000 \$. Au 31 décembre 2006, la facilité de crédit était utilisée à raison de 44 000 \$ (29 500 \$ au 31 décembre 2005). Avec prise d'effet le 10 février 2006, le Fonds a conclu, par l'entremise de Holdings, une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour.

La facilité de crédit modifiée et mise à jour augmente le crédit total disponible en vertu de la facilité, sous réserve de l'approbation du prêteur, le faisant passer de 80 000 \$ à 120 000 \$; la facilité vient à échéance le 30 juin 2010 et peut faire l'objet de prorogations d'un an. La facilité de crédit renouvelable sert principalement à financer les exigences du fonds de roulement, les dépenses en immobilisations admissibles et les acquisitions. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à divers taux majorés d'une marge applicable, les intérêts sont payables à terme échu mensuellement et les tranches inutilisées de la facilité sont assujetties à une commission d'engagement. La facilité est garantie par une sûreté parfaite de premier rang sur l'ensemble des biens meubles et immeubles de Holdings et de ses filiales, de même que sur les actions et sur la dette intersociétés détenues respectivement par 4264126 Canada Limitée et par le Fonds. La facilité est de même rang que les débtures garanties de premier rang de série A et de série B de Holdings.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Autres

En octobre 2005, IESI a conclu une convention d'une durée de 30 ans lui donnant accès à des obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles »). Les obligations industrielles sont disponibles pour un montant maximal de 45 000 \$ US dans le but de financer une partie des dépenses liées à la construction de la décharge Seneca Meadows et au matériel. Les obligations industrielles portent intérêt au TIOL diminué d'un escompte pertinent. Les intérêts sont payables à terme échu mensuellement à compter du 1^{er} novembre 2005. Les obligations industrielles viennent à échéance le 1^{er} octobre 2035 et elles sont garanties par une lettre de crédit couvrant le montant tiré sur la facilité. Au 31 décembre 2006, un montant de 45 000 \$ US d'obligations industrielles (20 000 \$ US en 2005) avait été tiré de cette facilité et un montant en espèces de néant (2 847 \$ US en 2005), inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2006, avait été affecté au financement des dépenses liées à la construction de la décharge Seneca Meadows et au matériel.

En novembre 2006, IESI a conclu une convention d'une durée de 22 ans visant des obligations industrielles additionnelles. Les obligations industrielles sont disponibles pour un montant maximal de 35 000 \$ US dans le but de financer une partie des dépenses liées à la construction d'une décharge, au matériel, aux véhicules et aux conteneurs pour les activités du Fonds en Pennsylvanie. Les obligations industrielles portent intérêt au TIOL diminué d'un escompte pertinent. Les intérêts sont payables à terme échu mensuellement à compter du 1^{er} décembre 2006. Les obligations industrielles viennent à échéance le 1^{er} novembre 2028 et elles sont garanties par une lettre de crédit couvrant le montant tiré sur la facilité. Au 31 décembre 2006, cette facilité était utilisée à raison de 22 500 \$ US (néant en 2005), et un montant en espèces de 685 \$ US (néant en 2005), inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2006, avait été affecté au financement des dépenses liées à la construction d'une décharge et au matériel dans le nord-est des États-Unis.

Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (« F.A. »), une filiale indirecte du Fonds, avait un emprunt bancaire de 50 \$ au 31 décembre 2006 (240 \$ en 2005) qui vient à échéance le 12 mars 2007 et qui porte intérêt à 7,0 %. Une ville de la province de Québec garantit cet emprunt. Il a été contracté afin que F.A. puisse acquérir des conteneurs qui ont été fournis à la ville. L'emprunt est remboursé directement par la ville au prêteur en montants mensuels comprenant le capital et les intérêts et est présenté à titre d'autre dette à long terme dans le tableau ci-dessus. La tranche à court terme des autres débiteurs comprend un effet à recevoir de cette ville, assorti des mêmes modalités que l'emprunt bancaire sous-jacent.

Les intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 34 307 \$ (27 219 \$ en 2005).

Les remboursements de capital exigés pour chacun des cinq prochains exercices se terminant les 31 décembre et par la suite s'établissent comme suit :

2007	50 \$
2008	-
2009	47 000
2010	132 563
2011	-
Par la suite	363 891
	543 504 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

8. Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Le Fonds est exploitant, ou est propriétaire et exploitant, de vingt-deux décharges, et il lui revient d'acquitter les coûts de surveillance et de maintenance liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de vingt de ces décharges. Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture découlent des obligations qu'a le Fonds de voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien des actifs corporels à long terme, une fois leur durée de vie utile échu. Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ainsi que du moment prévu de l'engagement des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et ils font le rapprochement entre les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée :

	31 décembre 2006
Juste valeur des actifs légalement affectés	4 142 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	419 817 \$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit - décharges canadiennes	5,5 %
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit - décharges américaines	6,3 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2007	5 824 \$
2008	9 791
2009	11 653
2010	8 537
2011	6 468
Par la suite	377 534
	419 807 \$

	2006	31 décembre 2005
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début de l'exercice	66 405 \$	6 143 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pris en charge à l'acquisition	-	68 713
Dotations à la provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de l'exercice	8 180	7 304
Charge de désactualisation, au cours de l'exercice	2 932	2 908
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de l'exercice	(13 016)	(14 350)
Révision des flux de trésorerie estimatifs, au cours de l'exercice	177	(989)
Écart de conversion, au cours de l'exercice	(143)	(3 324)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin de l'exercice	64 535 \$	66 405 \$

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a reçu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie, à la condition de déposer dans une fiducie d'utilité sociale un montant payable trimestriellement fixé par le gouvernement du Québec pour chaque mètre cube de déchets accepté à la décharge de Lachenaie. Au 31 décembre 2006, le Fonds avait un montant de 4 142 \$ (2 468 \$ au 31 décembre 2005) d'actifs légalement affectés aux fins de règlement des coûts liés aux activités d'après-fermeture présentés dans le bilan consolidé à titre de coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. Au 31 décembre 2006, un montant de 3 794 \$ (1 270 \$ au 31 décembre 2005) avait été déposé dans la fiducie d'utilité sociale, le solde de 348 \$ (1 198 \$ au 31 décembre 2005) demeurant non capitalisé et inclus au bilan consolidé dans les crédettes.

Au 31 décembre 2006, le Fonds a un passif environnemental à payer de 13 002 \$ (21 910 \$ en 2005) compris dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges au bilan consolidé. Ce passif est principalement lié à une décharge inactive acquise par le Fonds avec l'acquisition d'IESI (note 17 vii). Ces coûts estimatifs ont une valeur non actualisée totalisant 11 553 \$ (27 938 \$ en 2005).

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les révisions des flux de trésorerie estimatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 comprennent les montants remboursables par divers détenteurs d'APP totalisant 2 819 \$. Se reporter aux notes 3, 10 et 23 pour des détails additionnels.

9. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Conformément à la deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, les fiduciaires distribuent actuellement aux porteurs de parts tout le bénéfice imposable directement généré par le Fonds et déduisent ces distributions aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Le bénéfice imposable des filiales dont le siège social se trouve au Canada et aux États-Unis est assujéti à un taux d'imposition d'environ 34 % et 38 %, respectivement (34 % et 38 % en 2005).

Le 31 octobre 2006, le ministre des Finances du Canada a annoncé des modifications proposées qui, si elles sont adoptées, auront une incidence sur le traitement fiscal des distributions et des attributions relatives au Fonds. En vertu de ces propositions qui devraient entrer en vigueur à compter de l'année d'imposition 2011, sous réserve de certaines conditions, et qui ont été clarifiées en décembre 2006, certains bénéfices du Fonds seront imposés de manière semblable aux bénéfices d'une société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des écarts entre les impôts sur les bénéfices qui découleraient uniquement de l'application des taux prévus par la loi au bénéfice (à la perte) avant impôts du Fonds et la charge (l'économie) d'impôts figurant dans l'état consolidé des résultats.

	31 décembre	
	2006	2005
Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	52 851 \$	(6 001) \$
Charge (économie) d'impôts au taux de base combiné	17 689	(3 427)
Impôts sur le bénéfice attribuable aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle	(12 660)	(14 189)
Impôts des grandes sociétés et des États	3 413	915
Retenues d'impôts à la source sur les dividendes et intérêts de source étrangère	2 348	2 395
Impôts sur d'autres charges non déductibles	4 466	556
Déductions fiscales sur les acquisitions et les coûts connexes	-	(4 433)
Révision des reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées et de la valeur fiscale des immobilisations	773	(647)
Autres	(3 112)	(876)
Charge (économie) d'impôts au taux de base combiné	12 917 \$	(19 706) \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

	31 décembre	
	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées, déduction faite des provisions pour moins-value	40 123 \$	52 032 \$
Frais de financement et d'émission reportés	5 613	9 176
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur la valeur comptable	-	100
Provisions comptables actuellement non déductibles aux fins de l'impôt	26 275	25 614
Pertes comptables actuellement non déductibles aux fins de l'impôt	897	4 839
	72 908	91 761
Passifs d'impôts futurs		
Excédent de la valeur comptable des actifs incorporels sur la valeur fiscale	14 987	17 887
Excédent de la valeur comptable des immobilisations sur la valeur fiscale	25 503	28 054
Excédent de la valeur comptable des actifs liés aux décharges sur la valeur fiscale	61 404	65 934
Excédent de la valeur comptable des frais reportés sur la valeur fiscale	2 251	3 831
Autres	685	361
	104 830	116 067
Passifs d'impôts futurs, montant net	31 922 \$	24 306 \$

Les passifs d'impôts futurs nets, qui s'élèvent à 31 922 \$ (24 306 \$ en 2005), sont composés des passifs d'impôts futurs nets au Canada de 1 343 \$ [2 435 \$] en 2005] et des passifs d'impôts futurs nets aux États-Unis de 30 579 \$ (26 741 \$ en 2005).

Les filiales du Fonds ont des pertes fiscales non utilisées totalisant environ 116 818 \$ (140 918 \$ en 2005) qui viennent à échéance entre 2007 et 2020. La réalisation des actifs d'impôts futurs connexes, déduction faite d'une provision pour moins-value de 4 256 \$ visant certains reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées aux États-Unis, totalisant 40 123 \$ (52 032 \$ en 2005), est tributaire de la génération de bénéfices imposables futurs au cours des années durant lesquelles ces écarts temporaires deviendront déductibles. Selon l'estimation de la direction quant aux bénéfices imposables futurs prévus et aux stratégies de planification fiscale, la direction prévoit réaliser ces actifs d'impôts futurs avant leur échéance.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds dans ses entités intermédiaires au 31 décembre 2006 excédait sa valeur fiscale de 3 640 \$ (3 478 \$ en 2005).

À l'acquisition d'IESI par le Fonds, IESI a émis des effets pour un montant de 160 000 \$ US (les « effets américains »), lesquels étaient détenus directement par le Fonds au 31 décembre 2006. Aux fins du calcul de son bénéfice imposable, IESI déduit les intérêts versés sur ses effets américains, ces effets étant commercialement raisonnables. La direction a pris des mesures pour s'assurer que les effets d'IESI sont commercialement raisonnables, mais on ne peut être assuré que les autorités fiscales américaines ne contesteront pas le traitement des effets américains à titre de dette ou le montant d'intérêts débiteurs déduit, ce qui pourrait augmenter le bénéfice imposable d'IESI et, par conséquent, son passif d'impôts fédéraux américains. Si les autorités fiscales américaines contestent avec succès ces éléments, le bénéfice après impôts d'IESI pouvant être distribué serait diminué, ce qui aurait une incidence sur la capacité du Fonds d'effectuer des distributions à ses porteurs de parts et à ses actionnaires sans contrôle.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

10. Part des actionnaires sans contrôle

À la clôture de l'acquisition d'IESI, IESI a émis 22 266 APP qui constituent une participation directe sans contrôle. Les APP sont échangeables, sous réserve de diverses conditions, contre des parts de fiducie du Fonds à raison de une action contre une part. Les actionnaires sans contrôle ont droit à des distributions qui sont économiquement équivalentes aux distributions du Fonds. Les APP ont au départ été comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle est calculée en fonction du cours moyen pondéré des parts de fiducie du Fonds. Le cours moyen pondéré représente le cours moyen des parts de fiducie du Fonds pour une période raisonnable débutant avant et se terminant après la date à laquelle les conditions de l'acquisition d'IESI ont été annoncées et acceptées. Les échanges d'APP sont comptabilisés à la valeur comptable des APP à l'émission, déduction faite du bénéfice net et des distributions attribuables aux APP jusqu'à la date d'échange. Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2006, 695 APP ont été échangées contre des parts de fiducie du Fonds (9 797 en 2005).

			31 décembre	
	Actions	2006	Actions	2005
Part des actionnaires sans contrôle, au début de l'exercice	12 469	312 614 \$	-	-
APP émises au cours de l'exercice	-	-	22 266	585 848
APP échangées contre des parts de fiducie au cours de l'exercice	(695)	(17 197)	(9 797)	(250 400)
Bénéfice net attribuable aux APP, au cours de l'exercice		7 191		3 062
Distributions attribuables aux APP, au cours de l'exercice		(20 582)		(25 896)
Part des actionnaires sans contrôle, à la fin de l'exercice	11 774	282 026 \$	12 469	312 614 \$

À l'acquisition d'IESI, une partie des APP émises en faveur des divers actionnaires cédants d'IESI était détenus par des tiers dans le but de régler diverses déclarations et garanties. Les déclarations et les garanties des divers actionnaires cédants d'IESI doivent être évaluées à la date du premier et du deuxième anniversaire, à compter du 21 janvier 2005. Le règlement de ces déclarations et garanties pourrait entraîner le rachat et l'annulation de certaines APP. Au 31 décembre 2006, le Fonds avait des montants à recevoir des actionnaires sans contrôle totalisant 6 638 \$ comptabilisés à la valeur d'échange. Se reporter à la note 23 pour les détails des montants du règlement.

11. Avoir des porteurs de parts

Parts de fiducie

Un nombre illimité de parts de fiducie peuvent être émises. Chaque part est transférable, confère un droit de vote et représente un droit égal et indivis à toute distribution du Fonds, qu'il s'agisse de distributions de bénéfice, de gains en capital nets réalisés ou d'autres montants, ainsi qu'à tous les actifs nets du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation de celui-ci.

Le 21 janvier 2005, dans le cadre de la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a émis 15 583 parts de fiducie pour une contrepartie en espèces totale de 374 000 \$. Les frais d'émission étaient de 14 728 \$, déduction faite de l'incidence fiscale connexe qui s'est élevée à 7 554 \$. De plus, le Fonds a émis 1 042 parts de fiducie supplémentaires en règlement des conversions d'options sur actions et de bons de souscription d'actions d'IESI et des montants dus à la direction d'IESI, qui représentent un montant de 23 223 \$ et de 3 224 \$, respectivement. Des coûts liés à l'émission de parts de fiducie supplémentaires s'élevant à 46 \$ ont été engagés lors de l'échange d'APP contre des parts de fiducie du Fonds.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Part de catégorie A

Lors de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts tenue le 20 janvier 2005 (l'« assemblée extraordinaire des porteurs de parts »), le Fonds a reçu l'approbation de créer et d'émettre une part de catégorie A. Conformément à la deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour qui a été approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts, une part de catégorie A a été émise en faveur d'IESI. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de voter avec les parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions sur la base de un vote pour chaque part recevable à l'exercice des droits d'échange pour chaque APP. La part de catégorie A donnera habituellement droit de vote avec les parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des actionnaires sans contrôle, et le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires est conditionnel à ce que les actionnaires sans contrôle détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des actionnaires sans contrôle est inférieure à 20 %, mais est supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des actionnaires sans contrôle est inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner de fiduciaire du Fonds. Au 31 décembre 2006, la participation indirecte des actionnaires sans contrôle est d'environ 18,0 % (19,1 % en 2005).

La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts prévoit que, tant que des APP sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer, verser ou effectuer une distribution de flux de trésorerie distribuables, au sens attribué à ce terme dans la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, ou une autre distribution d'encaisse ou de biens à l'égard de une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI ne déclare et n'effectue une distribution aux détenteurs d'APP d'un montant correspondant à la distribution payable par part aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A est remboursable au gré du détenteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date où aucune APP n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant symbolique.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 6 novembre 2006, le Fonds a reçu l'approbation d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un maximum de 2 % des parts de fiducie en circulation au cours de toute période de trente jours et un maximum de 10 % des parts de fiducie en circulation au cours de toute période de 365 jours au cours de laquelle le nombre total de parts de fiducie en circulation s'élève à 53 617. L'offre de rachat dans le cours normal des activités prendra fin à la première occurrence entre le 7 novembre 2007 et la date à laquelle le nombre maximal de parts de fiducie approuvé en vertu de cette offre aura été racheté. Aucune part de fiducie n'a été rachetée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les détails de l'apport de capital, de la trésorerie, du bénéfice net cumulé, des distributions cumulées et de l'écart de conversion cumulatif sont les suivants :

			31 décembre	
	Parts de fiducie	2006	Parts de fiducie	2005
Apport de capital				
Parts de fiducie, au début de l'exercice	52 922	891 070 \$	26 500	254 997 \$
Parts de fiducie émises et frais d'émission, déduction faite de l'incidence fiscale connexe, au cours de l'exercice	-	(46)	16 625	385 673
Parts de fiducie émises lors de l'échange d'APP au cours de l'exercice	695	17 197	9 797	250 400
Parts de fiducie, à la fin de l'exercice	53 617	908 221 \$	52 922	891 070 \$
Parts de catégorie A, au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Parts de catégorie A émises au cours de l'exercice	-	-	-	-
Parts de catégorie A, à la fin de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Parts autodétenues, au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Parts de fiducie acquises par le RILT américain au cours de l'exercice	(45)	(1 281) \$	-	- \$
Obligation de rémunération différée	45	1 281	-	-
Parts autodétenues, à la fin de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Total de l'apport de capital		908 221 \$		891 070 \$
Bénéfice net cumulé				
Bénéfice net cumulé, au début de l'exercice		54 204 \$		43 561 \$
Bénéfice net, au cours de l'exercice		32 743		10 643
Bénéfice net cumulé, à la fin de l'exercice		86 947 \$		54 204 \$
Distributions cumulées				
Distributions cumulées, au début de l'exercice		(167 270) \$		(89 465) \$
Distributions, au cours de l'exercice		(93 721)		(77 805)
Distributions cumulées, à la fin de l'exercice		(260 991) \$		(167 270) \$
Déficit		(174 044) \$		(113 066) \$
Écart de conversion cumulatif				
Écart de conversion cumulatif, au début de l'exercice		(32 467) \$		- \$
Écart de conversion au cours de l'exercice		(421)		(32 467)
Écart de conversion cumulatif, à la fin de l'exercice		(32 888) \$		(32 467) \$
Avoir des porteurs de parts, à la fin de l'exercice		701 289 \$		745 537 \$

L'écart de conversion cumulatif se compose principalement des pertes de change cumulées sur l'écart d'acquisition, les immobilisations et les actifs liés aux décharges, partiellement compensées par les gains de change cumulés sur la dette à long terme, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et les passifs d'impôts futurs.

Le nombre moyen pondéré de base de parts de fiducie en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'élevait à 53 506 (47 433 en 2005). Le calcul du bénéfice net de base par part de fiducie est présenté déduction faite de la quote-part du bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle et s'élève à 0,61 \$ (0,22 \$ en 2005). Le nombre moyen pondéré dilué de parts de fiducie en circulation comprend l'échange de toutes les APP, au nombre de 11 885 (15 827 en 2005), contre des parts de fiducie du Fonds, et s'élève à 65 391 (63 260 en 2005). Le calcul du bénéfice net dilué par part de fiducie s'élève à 0,61 \$ (0,22 \$ en 2005).

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

12. Rémunération à base de parts de fiducie

Les options sur parts de fiducie, sous réserve de l'approbation des porteurs de parts, sont attribuées à certains administrateurs, dirigeants et membres de la direction à la discrétion du conseil d'administration du Fonds ou de son représentant. Les options sur parts de fiducie, en l'absence de toute autre décision, peuvent être exercées en parties égales lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de la date d'octroi, et viennent à échéance lors du dixième anniversaire de la date d'octroi. Le Fonds a réservé 1 750 parts de fiducie à des fins d'émission dans le cadre du régime d'options sur parts de fiducie. La date d'exercice des options sur parts de fiducie peut être devancée, à la discrétion du conseil d'administration du Fonds ou de son représentant. Les options sur parts de fiducie ne peuvent être transférées ni attribuées.

Le 14 février 2006, le conseil d'administration a émis 1 000 options sur parts de fiducie, lesquelles sont assorties de droits à la plus-value de parts de fiducie, à l'intention de certains membres de la haute direction du Fonds. Les options sur parts de fiducie émises le 14 février 2006 peuvent être exercées en parties égales le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2009 au prix d'exercice de 29,15 \$. La valeur de marché des parts de fiducie à la date d'octroi était de 28,35 \$. En cas de cessation d'emploi ou de décès, les options sur parts de fiducie devront être exercées immédiatement.

	Nombre d'options sur parts de fiducie	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours, au début de l'exercice	-	- \$
Options octroyées au cours de l'exercice	1 000	29,15 \$
Options exercées au cours de l'exercice	-	- \$
Options frappées d'extinction au cours de l'exercice	-	- \$
Options échues au cours de l'exercice	-	- \$
Options en cours, à la fin de l'exercice	1 000	29,15 \$
Options pouvant être exercées, à la fin de l'exercice	-	- \$

Le total de la charge de rémunération comptabilisé dans les frais de vente, généraux et administratifs à l'état consolidé des résultats s'est élevé à néant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. La durée restante moyenne pondérée des options sur parts de fiducie est de 9,0 ans, et aucune option sur parts de fiducie ne pouvait être exercée au 31 décembre 2006.

Le 21 janvier 2005, le Fonds a émis à l'intention de divers dirigeants d'IESI 23 parts de fiducie tenant lieu de rémunération en espèces qui totalise 572 \$. La rémunération à base de parts de fiducie émise totalisant 572 \$ a été comptabilisée dans les autres charges avant le premier anniversaire de l'émission.

13. Frais de financement

À la clôture de l'acquisition d'IESI, en janvier 2005, le Fonds a racheté pour 150 000 \$ US de billets garantis de premier rang à 10,25 % émis par IESI et a engagé des dépenses de 34 620 \$ à l'extinction. Le Fonds a comptabilisé un actif d'impôts futurs s'élevant à 13 898 \$ qui a été inscrit à titre d'économie d'impôts futurs à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

En 2005, Holdings a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour, pour finaliser l'acquisition de la décharge Ridge avant de recevoir le produit du placement de reçus de souscription du Fonds. À la clôture de l'acquisition d'IESI, une tranche de la facilité de crédit a été annulée et la disponibilité de la facilité de crédit renouvelable a été diminuée à 80 000 \$. La réduction de la facilité de crédit renouvelable a été considérée comme un changement important aux modalités de la facilité de crédit modifiée. Par conséquent, des frais de financement s'élevant à 748 \$ ont été passés en charges. Holdings a radié les frais de financement reportés associés à sa facilité de crédit originale, qui s'élèvent à 367 \$, et il a engagé des frais de financement et des frais directs avec des tierces parties qui totalisent 975 \$ dans le but de finaliser l'acquisition de la décharge Ridge.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

14. Perte nette (gain net) sur les instruments dérivés

Le Fonds utilise des instruments dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt variables et de certains prix des marchandises. Le Fonds n'a désigné aucun de ces instruments dérivés comme couverture et, par conséquent, les modifications à la juste valeur des instruments sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. La perte non réalisée du Fonds sur les instruments dérivés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 totalise 3 363 \$ (gain de 10 361 \$ en 2005). Un gain non réalisé sur les instruments dérivés de 7 069 \$ est comptabilisé dans les frais reportés au bilan consolidé au 31 décembre 2006 (10 361 \$ en 2005).

15. (Gain net) perte nette de change

Le Fonds détient pour 160 000 \$ US d'effets qui ont été éliminés du bilan consolidé au 31 décembre 2006. Les effets américains ne sont pas compris dans l'investissement net effectué dans IESI, un établissement étranger autonome, et sont par conséquent convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers. La perte de change qui résulte de la conversion de ces effets pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'est élevée à 96 \$ (10 317 \$ en 2005). Le solde du gain ou de la perte de change est principalement attribuable aux variations du taux de change entre la date à laquelle les intérêts sur des effets sont exigibles et la date à laquelle les intérêts sont reçus d'IESI, et à la réalisation de gains lors du règlement d'instruments financiers dérivés.

16. Autres charges

Les autres charges comprennent divers frais engagés dans le cadre de l'acquisition d'IESI pour le versement de primes aux membres de la direction.

17. Engagements et éventualités

- i) Le Fonds loue des bâtiments et du matériel en vertu de divers contrats de location-exploitation. Les loyers futurs minimaux pour les cinq prochains exercices se terminant les 31 décembre et par la suite sont les suivants :

2007	4 383 \$
2008	3 957
2009	3 468
2010	1 947
2011	1 550
Par la suite	8 385
	23 690 \$

- ii) Le Fonds est la partie succédante à un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo connexe, sous réserve de certaines restrictions. Le contrat a été modifié le 22 février 2002 et, en vertu de cette modification, un paiement unique de 2 000 \$ a été effectué le 25 avril 2002 pour régler en totalité toutes les redevances à payer au titre du contrat de licence jusqu'à échéance de la durée initiale de 15 ans, le 1^{er} juin 2015. En vertu du contrat, le Fonds peut se prévaloir de deux prorogations de 10 ans après la durée initiale de 15 ans, en contrepartie de 600 \$ et de 1 500 \$ annuellement, respectivement.
- iii) Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut à une période d'environ 5,0 années d'exploitation, selon le volume annuel de déchets accepté à la décharge (voir la note 6). Par conséquent, le Fonds doit verser des redevances de 1,50 \$ par tonne de déchets acceptée dans la zone d'agrandissement, sous réserve d'un montant maximal de 1 500 \$ par année. Cet accord de redevances a une durée de quatre ans et prévoit un paiement cumulatif maximal de 6 000 \$. Au 31 décembre 2006, le Fonds avait payé et comptabilisé des redevances s'élevant à 4 000 \$.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

- iv) Le Fonds conclut divers engagements dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2006, il avait émis des lettres de crédit pour un montant de 171 878 \$ (105 107 \$ en 2005) et consenti des garanties de bonne exécution pour un montant de 141 696 \$ (120 364 \$ en 2005).
- v) Pour certaines acquisitions, le Fonds accepte de payer des montants supplémentaires aux vendeurs à la condition d'atteindre certains objectifs de rendement opérationnels convenus, y compris des objectifs liés aux produits et aux volumes d'élimination, l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation d'agrandir la décharge Seneca Meadows ou le respect de diverses conditions de retenues de garantie. La contrepartie conditionnelle totale à verser pour l'atteinte des objectifs opérationnels convenus s'élève à environ 3 000 \$ US et la contrepartie totale à verser par suite de l'obtention de l'autorisation réglementaire d'agrandir la décharge Seneca Meadows totalise 15 000 \$ US.
- vi) Le Fonds a un contrat d'élimination l'obligeant à atteindre des objectifs précis relatifs au volume d'élimination. Les exigences liées au volume sont mesurées en fonction d'une moyenne annuelle. Dans le cas où le Fonds n'atteindrait pas les objectifs liés au volume, il devrait faire des paiements supplémentaires à l'égard de l'insuffisance du volume d'élimination. Au 31 décembre 2006, le Fonds s'attend à atteindre son objectif lié au volume d'élimination et, par conséquent, ne comptabilise aucune insuffisance.
- vii) Le Fonds a comptabilisé un passif environnemental à payer de 13 002 \$ dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges figurant au bilan consolidé. Ce passif est lié principalement à une décharge inactive (ci-après appelée « Tantalo ») que le Fonds a prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'IESI. Le passif environnemental lié à la décharge Tantalo est composé de travaux de restauration et de la surveillance des activités d'après-fermeture pendant 30 ans, pour des montants de 466 \$ et de 10 097 \$, respectivement. Les premiers travaux de restauration du site ont commencé en 2004 et on prévoit que la période de surveillance des activités d'après-fermeture débutera en 2007. Tantalo est une décharge de 26 acres qui a cessé d'accepter des déchets en 1976 et a été désignée par l'État de New York comme un « site inactif d'élimination de déchets dangereux ». Pendant sa période d'activité, Tantalo a reçu des déchets tant municipaux qu'industriels dont certains présentaient des caractéristiques « dangereuses », telles qu'elles sont définies dans la loi dite *Resource Conservation and Recovery Act* des États-Unis. Les activités antérieures à Tantalo ont entraîné le rejet de déchets dangereux dans la nappe phréatique. Un programme de restauration du site a été élaboré pour Tantalo avec le concours du Department of Environmental Conservation de l'État de New York. Le programme de restauration comprend les éléments suivants : l'installation de barrières dans la nappe phréatique, de revêtements protecteurs, de systèmes de collecte de gaz et du lixiviat, et de contrôles d'écoulement des eaux de ruissellement, de même que des méthodes d'accélération du processus de décontamination. De plus, IESI a souscrit une police d'assurance d'une durée de dix ans couvrant les coûts de restauration, qui fournit une garantie supplémentaire de 25 000 \$ US en plus de la tranche du passif liée à la restauration. Le total des coûts futurs non actualisés prévus liés à la restauration du site s'élevant à 11 553 \$ est inclus dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges au 31 décembre 2006.

Le calcul du coût de restauration ultime requiert un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont intrinsèquement difficiles à estimer, et le résultat final peut différer considérablement des estimations actuelles. Cependant, la direction croit que son expérience de même que son recours à des services fournis par des ingénieurs et des consultants indépendants fournissent une base raisonnable pour estimer son passif global. Au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont disponibles, les estimations sont rajustées en conséquence. Il est possible que l'évolution de la technologie, de la réglementation ou de l'application, les résultats d'études environnementales ou d'autres facteurs entraînent la comptabilisation de passifs supplémentaires, lesquels pourraient être importants. Les passifs estimatifs liés à la restauration environnementale n'ont pas été réduits en fonction de recouvrements possibles d'autres tiers potentiellement responsables.
- viii) Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut être partie à différentes poursuites et autres réclamations. L'issue de ces questions est soumise à une résolution future. L'évaluation et l'analyse de ces questions par la direction indiquent que leur résolution n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.
- ix) Le Fonds a certains engagements envers les communautés dans lesquelles il exerce ses activités et envers leurs résidents. Ces engagements sont généralement fondés sur les tonnes de déchets reçues dans certaines décharges du Fonds. Les paiements faits à l'égard de ces engagements ne sont pas compris dans le tableau des engagements et éventualités présenté ci-dessus, l'estimation des montants de ces paiements n'étant pas possible.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

18. Avantages sociaux futurs

Le montant net de la charge de retraite au titre des régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'est chiffré à 1 611 \$ (1 428 \$ en 2005).

Régime de retraite à cotisations déterminées

Le régime à cotisations déterminées du Fonds est non contributif, et tous les salariés admissibles doivent y adhérer après une année d'emploi.

Régime de retraite à prestations déterminées

Le régime à prestations déterminées du Fonds compte dix participants actifs. Les actifs du régime et l'obligation au titre des prestations constituées ont été mesurés au 31 décembre 2006. Les cotisations des participants au régime de retraite à prestations déterminées ne sont ni exigées ni permises, et le Fonds effectue des cotisations au régime en fonction des conseils fournis par l'actuaire du régime. Sous réserve des lois provinciales applicables, les prestations sont acquises après deux ans d'emploi continu. Si un membre quitte son emploi pour des raisons autres que le décès ou la retraite, il recevra, à compter de la date normale de sa retraite, des prestations égales aux prestations gagnées à la date de fin d'emploi.

Une évaluation actuarielle est effectuée tous les trois ans à des fins de capitalisation. La dernière évaluation actuarielle à des fins de capitalisation remonte au 31 décembre 2003. L'information sur le régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	31 décembre	
	2006	2005
Actif du régime		
Juste valeur de l'actif du régime au début	539 \$	487 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	42	37
Cotisations patronales	43	45
Prestations versées	-	(46)
Gain actuariel	30	16
Juste valeur de l'actif du régime à la fin	654 \$	539 \$
Obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations constituées au début	641 \$	520 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	57	58
Intérêts débiteurs	37	33
Prestations versées	-	(46)
Perte actuarielle	28	76
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	763 \$	641 \$
Charge au titre du régime d'avantages sociaux		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	57 \$	58 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	(42)	(37)
Intérêts débiteurs	37	33
Amortissement de l'actif transitoire	(3)	(3)
Pertes actuarielles nettes	10	7
Charge au titre du régime d'avantages sociaux, montant net	59 \$	58 \$
Actif au titre des prestations constituées		
Situation de capitalisation – déficit du régime	(109) \$	(102) \$
Actif transitoire non amorti	(13)	(16)
Pertes actuarielles non amorties	126	138
Actif au titre des prestations constituées à la fin	4 \$	20 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2006	31 décembre 2005
Taux d'actualisation	5,0%	5,3%
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,5%	7,5%
Taux de croissance de la rémunération	4,0%	4,5%
Durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs, en années	12,3	13,3

19. Instruments financiers

Juste valeur estimative

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, de la distribution à payer et de la tranche à court terme de la dette à long terme se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative des créances liées à des contrats de location-financement, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité du crédit de l'emprunteur, s'établissait à 2 671 \$ (1 341 \$ en 2005), comparativement à une valeur comptable de 2 469 \$ (1 271 \$ en 2005).

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative des créances de financement à long terme, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité de crédit de l'emprunteur, s'établissait à 714 \$ (1 384 \$ en 2005), comparativement à une valeur comptable de 735 \$ (1 471 \$ en 2005).

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative d'un effet à recevoir d'une ville de la province de Québec, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité de crédit de l'emprunteur, se rapprochait de sa juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de l'effet.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative des montants déposés dans la fiducie d'utilité sociale et comptabilisés dans les coûts liés aux activités d'après-fermeture capitalisés au bilan consolidé était de 3 938 \$ (1 293 \$ en 2005), comparativement à une valeur comptable, déduction faite des montants non capitalisés, de 3 794 \$ (1 270 \$ en 2005).

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative des débentures garanties de premier rang de séries A et B était d'environ 119 000 \$ (119 000 \$ en 2005), comparativement à une valeur comptable de 105 000 \$ (105 000 \$ en 2005).

Au 31 décembre 2006, la juste valeur estimative de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables se rapprochait de sa valeur comptable.

Risque de crédit

Le Fonds est assujéti au risque de crédit en raison de son exposition à un seul client aux États-Unis, qui compte pour environ 13,8 % des débiteurs au 31 décembre 2006 (8,8 % en 2005).

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds a deux facilités de crédit renouvelables dont les taux d'intérêt sont assujétiés aux fluctuations du taux préférentiel bancaire, du taux des acceptations bancaires de 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert une tranche du taux d'intérêt variable sur son emprunt à terme américain et, par conséquent, la tranche non couverte de son emprunt à terme américain est assujétiée au risque de taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur les obligations industrielles d'IESI sont assujétiés aux fluctuations du TIOL.

Risque de change

Une partie importante des activités commerciales du Fonds est effectuée aux États-Unis et expose par conséquent le Fonds à un risque de change. Le Fonds a conclu trois conventions de trois ans à taux unique visant à couvrir son exposition aux taux de change relativement aux sommes reçues d'IESI pour financer les obligations de distribution en dollars canadiens aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle. Les conventions de vente de dollars américains et d'achat de 4 500 \$ CA tous les mois prévoient un taux de change moyen d'environ un dollar et vingt-deux cents, de mars 2005 à février 2008.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

20. Information sectorielle

Le Fonds exerce ses activités dans trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des États-Unis et le nord-est des États-Unis. Les secteurs sont intégrés et comprennent les décharges et les centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité, la collecte et l'élimination de déchets et de produits recyclables, les activités des stations de transfert, les installations de récupération des matières ainsi que les locations de compacteurs à déchets. L'emplacement géographique distinct de chaque secteur limite le volume et le nombre d'opérations entre les secteurs.

Les conventions comptables utilisées dans les secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Les frais de vente, généraux et administratifs sont répartis entre ces secteurs en fonction de divers facteurs, dont le bénéfice avant les éléments suivants¹. Le Fonds évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits bruts, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

Le Fonds a un client du secteur du nord-est des États-Unis qui représentait environ 6,4 % des produits consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (5,0 % en 2005).

	31 décembre	
	2006	2005
Produits		
Canada	288 640 \$	247 594 \$
É.-U. - sud	267 121	233 745
É.-U. - nord-est	216 058	196 085
	771 819 \$	677 424 \$
Bénéfice avant les éléments suivants¹		
Canada	101 989 \$	84 884 \$
É.-U. - sud	53 288	42 560
É.-U. - nord-est	80 640	78 573
	235 917 \$	206 017 \$
Amortissement		
Canada	56 215 \$	54 129 \$
É.-U. - sud	45 193	45 504
É.-U. - nord-est	46 720	46 341
	148 128 \$	145 974 \$

1. Le bénéfice avant les éléments suivants représente le bénéfice avant amortissement, les intérêts sur la dette à long terme, les frais de financement, le gain net à la cession d'immobilisations, la perte nette (le gain net) sur les instruments dérivés, (le gain net) la perte nette de change, les autres charges, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle.

	31 décembre 2006			
	Canada	É.-U. - sud	É.-U. - nord-est	Total
Immobilisations	124 418 \$	145 409 \$	52 545 \$	322 372 \$
Écart d'acquisition	53 760 \$	171 307 \$	256 267 \$	481 334 \$
Total de l'actif	493 459 \$	515 768 \$	757 433 \$	1 766 660 \$

	31 décembre 2005			
	Canada	É.-U. - sud	É.-U. - nord-est	Total
Immobilisations	103 124 \$	138 011 \$	51 360 \$	292 495 \$
Écart d'acquisition	50 889 \$	157 230 \$	258 509 \$	466 628 \$
Total de l'actif	480 593 \$	479 907 \$	757 242 \$	1 717 742 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

21. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des ententes qui satisfont à la définition de garantie. Les principales garanties du Fonds sont les suivantes :

Le Fonds a pris des engagements d'indemnisation en vertu de contrats de location visant l'utilisation de plusieurs installations d'exploitation. Aux termes de ces ententes, le Fonds accepte d'indemniser les contreparties contre plusieurs éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, toutes les obligations, pertes et poursuites et tous les dommages-intérêts ainsi que l'existence de substances dangereuses survenant pendant ou après la durée du contrat. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que le Fonds doive dédommager les contreparties. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

Une indemnisation a été accordée à tous les fiduciaires et administrateurs ou dirigeants du Fonds et de ses filiales contre divers éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d'actions en justice occasionnés par leur association avec le Fonds et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. Le Fonds a souscrit une assurance de responsabilité civile pour les administrateurs et dirigeants, afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice potentielle future. La durée de l'indemnisation n'est pas explicitement définie, mais est limitée à la période au cours de laquelle la partie indemnisée occupe un poste de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant du Fonds ou de ses filiales. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

Le Fonds a reçu des indemnisations pour la réception de substances ou déchets dangereux, toxiques ou radioactifs, et a accordé des indemnisations à des tierces parties pour la mise en décharge connexe. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux définissent ce qu'est une substance ou un déchet dangereux, toxique ou radioactif. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que le Fonds doive dédommager les contreparties ou soit dédommagé par elles. Les modalités de l'indemnisation ne sont pas explicitement définies et le montant maximal éventuellement payable ou remboursable ne peut être raisonnablement estimé.

Dans le cadre d'une entente avec la collectivité réceptrice entre le Fonds et la Ville de Seneca Falls dans l'État de New York, où la décharge Seneca Meadows est située, le Fonds a accepté de garantir la valeur de marché de quelques propriétés dans une certaine périphérie de la décharge, en accord avec un programme de protection de la valeur des propriétés incorporé à l'entente. En vertu de ce programme, le Fonds devra assumer la différence entre le montant de la vente et la valeur de marché hypothétique des propriétés, en supposant qu'un agrandissement de la décharge autorisé dans le passé n'ait pas été approuvé, le cas échéant. Le Fonds estime qu'il n'est pas possible de déterminer l'engagement conditionnel découlant des garanties du programme, mais il ne croit pas que cela aura un effet important sur la situation financière ou les résultats. En date du 31 décembre 2006, le Fonds n'a été tenu d'indemniser aucun propriétaire en vertu du programme de protection de la valeur des propriétés.

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des ententes qui prévoient entre autres l'indemnisation de tiers, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui l'engagent envers des conseillers et des consultants, des contrats d'impartition, des contrats de location, des conventions de prise ferme et des contrats d'agents, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de services. En vertu de ces ententes, le Fonds peut être tenu d'indemniser les autres parties contre des pertes subies par ces dernières par suite de fausses déclarations ou d'infractions à la réglementation ou par suite de poursuites ou de sanctions légales dont l'autre partie peut faire l'objet en raison de l'opération. Les modalités de ces indemnisations ne sont pas expressément définies, et le montant maximal de tout remboursement potentiel ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, en raison de la difficulté d'évaluer le montant de l'obligation résultant de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Par le passé, le Fonds et son prédécesseur n'ont pas effectué de paiements considérables en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes similaires et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les bilans consolidés relativement à ces ententes.

Le Fonds a été indemnisé à l'égard de diverses questions environnementales, immobilières et autres, y compris à l'égard de passifs d'impôts et d'autres éléments qui existaient le 30 juin 2000 ou auparavant. Les modalités et le montant des remboursements éventuels varient selon la question sur laquelle porte l'indemnisation.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

22. Régime d'intéressement à long terme

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003, Holdings a conclu un contrat de fiducie (la « fiducie ») afin d'établir un régime d'intéressement à long terme pour le compte de certains salariés, dirigeants et administrateurs canadiens de Holdings et de ses filiales. Le but de la fiducie est de recevoir des sommes de Holdings et de ses filiales pour le compte de certains salariés, dirigeants et administrateurs canadiens, d'acquérir des parts du Fonds sur le marché libre et de détenir les parts acquises pour le compte des participants du régime. Les parts demeureront inscrites au nom de Holdings, le fiduciaire, ou de ses mandataires, jusqu'à ce qu'elles soient rachetées ou vendues par le participant pour qui elles sont détenues ou qu'elles lui soient distribuées. Les distributions reçues par la fiducie doivent être distribuées aux participants proportionnellement à leur quote-part. Le risque de perte maximal encouru par le Fonds se limite à son obligation de financer l'administration de la fiducie et d'indemniser Holdings, ses dirigeants, ses administrateurs, ses salariés, ses mandataires ou ses porteurs de parts au titre de divers éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d'actions en justice occasionnés par leur association avec le Fonds et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. Les participants assument le risque de variation du prix des parts de fiducie du Fonds. En février 2006, le Fonds a modifié et mis à jour son régime d'intéressement à long terme et a établi un régime d'intéressement à long terme pour le compte de certains salariés, dirigeants et administrateurs américains d'IESI et de ses filiales. Exception faite des modifications au délai d'acquisition des droits, les modalités du régime d'intéressement à long terme demeurent essentiellement inchangées. Les droits sur les parts de fiducie acquises par la fiducie à l'égard de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 pour le compte de ses participants ont été acquis. Les droits sur les parts de fiducie acquises par la fiducie à l'égard de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et des exercices suivants seront acquis comme suit : un tiers le jour de l'attribution au participant, un tiers au 31 décembre de l'exercice au cours duquel l'attribution au participant a lieu et le reste au 31 décembre de l'exercice suivant. Les parts de fiducie qui sont abandonnées par les participants au régime d'intéressement à long terme sont réparties parmi les participants restants conformément à leur droit proportionnel sur toutes les parts de fiducie détenues par la fiducie. Le but et les modalités du régime d'intéressement à long terme américain correspondent à ceux définis pour le régime canadien modifié et mis à jour du Fonds. Les cotisations au régime d'intéressement à long terme sont calculées à un taux de 2,25 % des flux de trésorerie disponibles pour une distribution, comme il a été mentionné dans le rapport de gestion. Les frais de vente, généraux et administratifs incluent un montant constaté de 3 195 \$ (2 738 \$ en 2005) payable à la fiducie au nom de certains salariés, dirigeants et administrateurs canadiens et américains au 31 décembre 2006.

23. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 5 février 2007, le Fonds a racheté et annulé 250 APP en règlement de diverses déclarations et garanties de leurs détenteurs. La valeur de chaque APP reçue et annulée correspond au cours moyen pondéré de une part de fiducie du Fonds sur la période de trois jours avant le 21 janvier 2007. Le rachat et l'annulation d'APP a entraîné une diminution de 6 638 \$ de la part des actionnaires sans contrôle et des montants à recevoir des actionnaires sans contrôle.

24. États financiers correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

DIRECTION SUPÉRIEURE

Keith A. Carrigan

Président-directeur général et vice-président du Conseil d'administration, BFI Canada

Charles F. "Mickey" Flood

Président, BFI Canada
Président et directeur général, IESI

Joseph D. Quarin

Vice-président exécutif et Directeur de l'exploitation canadienne, BFI Canada

Thomas J. Cowee

Directeur financier, BFI Canada

CADRES SUPÉRIEURS

Thomas L. Brown

Premier vice-président et Directeur de l'exploitation, IESI

Gordon D. Peckham

Premier vice-président et Administrateur en chef du développement, IESI

Edward L. Apuzzi

Vice-président et Directeur régional – Région du Nord-Est, IESI

William Chyfetz

Vice-président, avocat et secrétaire général, BFI Canada et BFI Canada Holdings

Thomas S. Fowler

Premier vice-président, avocat général, IESI

Howard M. Goldby

Vice-président, Ingénierie et conformité, BFI Canada

Bryan Griesbach

Vice-président, Groupe de gestion environnementale BFI Canada et IESI

John C. Gustafson, Jr.

Vice-président et Directeur régional
Dallas - Ft. Worth, IESI

William P. M. Herman

Vice-président, Contrôleur général des finances,
BFI Canada Holdings
Codirecteur de l'information financière, BFI Canada

Martin Irish

Vice-président, Ontario et Manitoba, BFI Canada

Stephen T. Moody

Vice-président et Contrôleur général, IESI
Codirecteur de l'information financière, BFI Canada

Ronald L. Neese

Vice-président, Systèmes informatiques, BFI Canada et IESI

Yves Normandin

Vice-président, Québec, BFI Canada

Joseph Rajotte

Vice-président, Colombie-Britannique, BFI Canada

Scott Richards

Vice-président, Audit interne, BFI Canada et IESI

Harold Richardson

Vice-président, Alberta, BFI Canada

Phillip L. Smith

Vice-président et Directeur régional Louisiane (Arkansas), Région du Missouri, IESI

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Siège social

Fonds de revenu BFI Canada
135, promenade Queens Plate, bureau 300
Toronto (Ontario) M9W 6V1
Téléphone : 416-741-5221
Fax : 416-741-4565
Site Web : www.bficanada.com

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples informations au sujet de BFI Canada ou pour avoir son nom sur la liste d'envoi des rapports trimestriels et des communiqués de presse, veuillez contacter :

Chaya Cooperberg, Directrice des relations avec les employés et les investisseurs
Téléphone : 416-401-7729
Courriel : investorrelations@bficanada.com

Vérificateurs

Deloitte & Touche LLP, Toronto (Ontario)

Conseillers juridiques

Torys LLP, Toronto (Ontario)

Actions cotées

Bourse de Toronto Symbole : BFC.UN

Agent des transferts et greffier

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Réunion annuelle des porteurs de parts

Le mardi 15 mai 2007 à 14 h
(heure normale de l'Est)
The Dominion Club at 1 King Street West
1, rue King Ouest, Toronto (Ontario)

Sur le plat recto de gauche à droite :

Robin Wade — Coordonnateur de la paie

Terry Hinds — Analyste itinérant

Ivan Fiscoletti — Représentant de l'expansion des entreprises

Frank Bernard — Superviseur des activités

Donna Higgins — Coordonnatrice des relations publiques

Norberto Hernandez — Conducteur de la route de recyclage

Lawrence Green Conducteur, Haltom City (Texas)

Récipiendaire du prix 2007 de l'Association du secteur environnemental des États-Unis remis au conducteur de l'année d'une grande entreprise en zone résidentielle.



« Je désire seulement aider les gens »

Lawrence Green

« Grand merci pour notre conducteur remarquable, M. Lawrence Green. M. Green est notre préposé aux ordures depuis de nombreuses années et une composante essentielle de notre ville. Lawrence pense toujours aux petits détails, comme klaxonner pour les enfants du quartier quand il fait sa tournée. Il charme tout le monde avec son sourire indélébile. »

Kelly Smith, client, Haltom City (Texas)

« Le service de ramassage de mes ordures est sans pareil depuis que Lawrence s'est attelé à cette tâche. Toujours fiable et jamais en retard, il n'abandonne jamais une ordure sur ma propriété. Il est prudent au volant et il est certain qu'il a à cœur la sécurité des enfants. »

Loyal Mayer, client, Haltom City (Texas)

« Non seulement M. Lawrence Green est un conducteur très prudent, il fait montre d'un excellent service à la clientèle, il prend très bien soin de son véhicule et il est très dévoué à sa tâche. Il a été conducteur en milieu résidentiel pendant 24 ans sans accident. Il est fier de son emploi et il joue un rôle important dans la propreté d'Haltom City. »

Tom Brown, Premier vice-président et Administrateur en chef du développement, IESI Corporation



Ce rapport annuel a été imprimé sur du papier
fabriqué avec des fibres recyclées après consommation.